

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE



INNOVATION RURALE:

UN FACTEUR DE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

RÉTROSPECTIVE DE 33 LABORATOIRES RURAUX



Ce document a été réalisé par Arielle Hudon-Fortier et Éric Wagner en collaboration avec les directions régionales du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et les organismes mentionnés dans le document.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : www.mamot.gouv.qc.ca

Photos

Caractérisation des matières résiduelles: Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Champs : Coop de solidarité de produits forestiers non ligneux de la MRC de L'Islet
Petits fruits rouges : Association des Coasters
Équipe de travail : Association des Coasters
Rencontre en plein-air : Coop de solidarité du Suroît
Bilan de santé : Coopérative de solidarité de santé de la MRC Robert-Cliche
Machinerie : Coopérative forestière de La Matapédia

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, 2015

ISBN 978-2-550-73585-4 (PDF)
Dépôt légal – 2015
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
Tous droits réservés.

La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec

Table des matières

Sigles et acronymes	5
Introduction	6
Accueil, installation et intégration de nouvelles populations	7
1-Portes ouvertes sur le Lac.....	8
Agriculture innovante de spécialité et de proximité	12
2- De la terre à la table – volet mise en marché.....	13
3- Diversification du potentiel agricole en grandes cultures biologiques dans les Hautes-Laurentides	16
Communauté entrepreneuriale et entrepreneuriat collectif	21
4- Coopérative d'entrepreneurs en innovation	22
5- Mon rêve, mon village	25
Culture et patrimoine au cœur du développement rural	29
6- La Centaurée, laboratoire de cirque équestre.....	30
7- Coopérative de développement socioculturel et économique atikamekw	34
Développement intégré des ressources en territoire rural	37
8- Agroforesterie et paysage : mise en valeur de l'espace rural par des systèmes associant sylviculture et cultures agricoles intercalaires	38
9- Gestion selon un modèle de forêt communale par la municipalité de Mont-Carmel	43
10- Modèle de gestion territoriale dans les collectivités forestières du Bas-Saguenay et de Charlevoix	49
École au cœur de la communauté rurale.....	54
11- Pôle d'excellence en récréotourisme en Outaouais	55
12- La Cité-école, au cœur de sa communauté.....	59
Environnement et développement durable en milieu rural	62
13- Gestion intégrée des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine : augmentation de l'autonomie par le développement de filières novatrices.....	63
14- Contact – laboratoire de développement durable	68
15- H ₂ O des Collines : développement d'un modèle de gouvernance participative des ressources en eau	73
16- Mise en valeur du potentiel d'exploitation du saule.....	76
Famille, pierre angulaire de la vie collective	79
17- Conciliation famille-travail, travail atypique et milieu de vie rural.....	80

Milieus ruraux comme acteurs dans le domaine énergétique	84
18- Mise en valeur de la biomasse forestière	85
19- Filière de production durable d'éthanol et d'alimentation bovine à partir du millet perlé et du sorgho sucrés	90
20- Grappe agroénergétique des Coteaux.....	96
21- Revitalisation et dynamisation des secteurs agricole et industriel par l'implantation du <i>Miscanthus giganteus</i>	101
Modèles de développement rural porteur	105
22- Modèle de développement socioéconomique à partir d'un produit d'appel distinctif – Brome-Missisquoi	106
23- Projet de paysages dans la région des Laurentides : principes, outils et actions.....	110
24- Une communauté en apprentissage, innovante et solidaire : un modèle porteur de développement rural	114
Nouvelle foresterie	118
25- Mise en valeur des produits forestiers non ligneux de la MRC de L'Islet	119
26- Développement de la filière des petits fruits et des champignons	123
27- Développement d'une nouvelle source d'approvisionnement en litière et combustible	127
28- Commercialisation des produits forestiers non ligneux	130
Nouvelles technologies de l'information et développement rural	134
29- TIC : un virage vers l'innovation	135
Santé en milieu rural	138
30- Produire la santé ensemble	139
31- Groupe de prévention et promotion en santé Hans Kai	145
32- Le travailleur de rang : une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural ...	151
33- Ma santé en valeur	157

Sigles et acronymes

ACCORD	Action concertée de coopération régionale de développement
ACFAS	Association francophone pour le savoir
AEC	Attestation d'études collégiales
ASSS	Agence de la santé et des services sociaux
CDR	Coopérative de développement régional
CEFRIO	Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations
CÉROM	Centre de recherche sur les grains
CJE	Carrefour jeunesse-emploi
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CtAF	Contrat d'aménagement forestier
CTVP	Conciliation travail-vie personnelle
CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
DEC	Diplôme d'études collégiales
FQM	Fédération québécoise des municipalités
GMR	Gestion des matières résiduelles
HRI	Hôteliers, restaurateurs et institutions
ICI	Industries, commerces et institutions
IRBV	Institut de recherche en biologie végétale
IREC	Institut de recherche en économie contemporaine
ITA	Institut de technologie agroalimentaire
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MEESR	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL	Organisme à but non lucratif
PDFD	Partenaires du développement forestier durable
PERO	Pôle d'excellence en récréotourisme en Outaouais
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PME	Petites et moyennes entreprises
RQVVS	Réseau québécois des villes et villages en santé
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SAQ	Société des alcools du Québec
SÉPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SEREX	Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers
SIAL	Salon international de l'alimentation
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UPA	Union des producteurs agricoles
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée

Introduction

La Politique nationale de la ruralité a permis au milieu rural d'innover et de se démarquer à plusieurs égards. Cette politique a notamment mis sur pied la mesure des laboratoires ruraux au cours de la période se situant entre 2007 et 2014.

Cette mesure a permis d'élaborer et de mettre en œuvre des projets pilotes couvrant divers secteurs d'activité (santé, agriculture, nouvelle foresterie, éducation, solutions de rechange énergétiques, etc.). Des chercheurs universitaires ont été associés à plusieurs projets afin de contribuer à l'identification des facteurs de succès. Des démarches d'évaluation devaient aussi être menées à la fin des projets. L'objectif de cette mesure était donc de tester de nouvelles approches ou de nouveaux processus afin qu'à terme, ils puissent être transférés et implantés ailleurs au Québec.

Au total, plus de 13,5 millions de dollars ont été investis en région pour le déploiement des laboratoires ruraux. Cette somme a permis de soutenir des expériences novatrices sur une période pouvant aller jusqu'à six ans. À la suite de trois appels de projet, un total de trente-trois projets répartis dans treize régions administratives du Québec ont été retenus par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et des partenaires à la suite d'un processus de sélection. Ces projets, qui ont été soutenus à hauteur d'environ 410 000 \$ en moyenne chacun, ont été sélectionnés pour leur potentiel socioéconomique contribuant au développement des milieux ruraux québécois. Ils ont permis le maintien ou la création de près de 175 emplois.

Les connaissances et les savoir-faire acquis au cours de ces laboratoires ruraux constituent une richesse qui pourrait profiter aux différents intervenants du développement local et régional. Les élus, le personnel des MRC, les agents de développement et de futurs promoteurs pourront puiser dans ce recueil des exemples de projets ou certains enseignements liés aux laboratoires. Ainsi, ils pourront en tirer certaines conclusions pour la réalisation de leur projet en cours ou à venir.

Offrant une belle rétrospective des laboratoires ruraux, ce document pourra aussi être utilisé comme un outil d'animation et de réflexion.

La version électronique de ce recueil se trouve sur le site Internet du MAMOT à l'adresse suivante : www.mamrot.gouv.qc.ca.

INNOVATION RURALE:

UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SECTION 1

ACCUEIL, INSTALLATION ET INTÉGRATION DE NOUVELLES POPULATIONS



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Villecourt, Paul
- 2 - © TOURISME QUÉBEC / Hurteau, Paul ; Parent, Claude
- 3 - © TOURISME QUÉBEC / Bergeron, Jean-François / Enviro Foto

1- Portes ouvertes sur le Lac

Organisme porteur et statut légal

Portes ouvertes sur le Lac, OBNL

Mis sur pied en 2003, Portes ouvertes sur le Lac est un organisme d'accueil et d'intégration pour les immigrants et immigrantes désirant s'établir au Lac-Saint-Jean.

Contexte

La concentration des personnes immigrantes dans les grandes villes est un phénomène mondialement observé. Infléchir cette tendance représente un immense défi pour les régions rurales qui souhaitent accroître le rôle de l'immigration dans leur développement. En 2003, une initiative pour favoriser l'accueil et l'intégration des immigrants a émergé au Lac-Saint-Jean et ainsi l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac a été constitué.

Objectifs

- Contrer le déclin démographique observé au Lac-Saint-Jean par l'accueil, l'installation et l'intégration de nouvelles populations issues de l'immigration dans les 37 municipalités rurales du territoire;
- Augmenter et consolider les services d'attraction, d'accueil et d'intégration socioprofessionnelle pour les personnes immigrantes;
- Élaborer et mettre en oeuvre une politique d'attraction, d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes afin de structurer et de baliser l'offre de services et de contribuer à la régionalisation de l'immigration en milieu rural;
- Vérifier différentes approches pour inciter des personnes immigrantes, qui vivent à Montréal, à venir s'établir en milieu rural notamment en ouvrant temporairement un bureau satellite à Montréal;
- Élaborer un programme de sensibilisation adapté aux réalités des MRC participantes pour favoriser l'ouverture de la population à l'égard de l'arrivée de personnes immigrantes;
- Créer les conditions favorables à l'arrivée d'immigrants au Lac-Saint-Jean, tant pour les nouveaux arrivants que pour les personnes qui résident déjà dans le milieu d'accueil.

Description

Le projet a consisté à structurer davantage l'organisme Portes ouvertes sur le lac, à soutenir la réalisation d'activités de sensibilisation et à expérimenter de nouvelles approches pour attirer des immigrants sur le territoire, notamment par l'embauche d'une agente de promotion et de liaison basée à Montréal.

Démarches initiales

Suite à l'initiative d'une résidente sensibilisée à la problématique des réfugiés, des représentants de plusieurs organismes du milieu, intéressés par l'enjeu de l'immigration, se sont regroupés.

Après deux ans de travail et avec l'aide d'un soutien financier du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), de la CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Ville de Saint-Félicien, ainsi que de la MRC Domaine-du-Roy, l'organisme Portes ouvertes sur le Lac s'est installé dans la municipalité de Saint-Félicien. En septembre 2007, deux autres MRC (MRC Maria-Chapdelaine et MRC Lac-Saint-Jean-Est) ont décidé de financer l'organisme qui a alors pris de l'expansion.

Moyens de mise en œuvre

- Offre de services d'accueil et d'intégration tout en participant activement à l'élaboration de la politique en matière d'immigration des trois MRC situées au Lac-Saint-Jean (MRC du Domaine-du-Roy, Lac-Saint-Jean-Est et Maria-Chapdelaine);
- Embauche de deux agents de sensibilisation afin de favoriser l'intégration de personnes immigrantes dans la région du Lac-Saint-Jean;
- Réalisation d'une analyse préliminaire des résultats;
- Évaluation de nouvelles façons de faire pour améliorer les outils d'accueil et d'intégration, de sensibilisation, notamment auprès des employeurs, et pour explorer de nouvelles stratégies de promotion à Montréal;
- Exploration de nouvelles stratégies d'attraction directement à partir des pays d'origine des personnes souhaitant immigrer au Québec;
- Obtention de l'accréditation d'Emploi-Québec pour former les entreprises en gestion de la diversité;
- Élaboration d'un [Guide pratique pour structurer l'immigration en milieu rural](#);
- Amélioration du [site Internet](#) et élaboration d'une [page Facebook](#);
- Élaboration et diffusion du bulletin mensuel Cap sur la diversité;
- Promotion de la vie et des perspectives d'emploi au Lac-Saint-Jean auprès de 1 000 personnes immigrantes par année résidant à Montréal;
- Rédactions d'articles destinés aux leaders d'opinion et aux employeurs (articles dans la revue Développement social, dans le journal Le Porteur du CLD Maria-Chapdelaine et Urba de l'UMQ);
- Réalisation de plus de 218 entrevues et reportages télévisuels, radiophoniques et dans la presse (La Semaine verte, Au cœur du Québec, Mise-à-Jour, Kilomètre 0, Télé-Québec, COGECO, Télévision communautaire de Dolbeau-Mistassini, Radio-Canada, Planète 104,5, Le Quotidien, Le Lac-Saint-Jean, Le Progrès-Dimanche, L'étoile du Lac, Le Pharillon, Le Graffici);
- Collaboration avec des étudiants de la maîtrise en administration des affaires de l'UQAC pour l'élaboration d'un plan de communication pour les entreprises.

Défis particuliers rencontrés

Au cours du Laboratoire rural, il a été observé qu'il est complexe d'inciter des personnes immigrantes à effectuer une deuxième migration en quittant Montréal pour la région. Portes ouvertes sur le Lac a donc décidé d'explorer la possibilité de se démarquer et d'attirer les personnes avant qu'elles ne s'installent à Montréal. Sur le plan de la sensibilisation, une offre de services détaillée a été élaborée à partir des activités développées au cours des dernières années.

Par ailleurs, les défis pour faire valoir et faire reconnaître l'apport des personnes immigrantes restent importants. Les résultats sur le plan démographique sont positifs, mais les changements de mentalité comme celui que l'organisme a amorcé ne sont visibles qu'à long terme.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Huit emplois ont été créés.
- **Autres retombées** : Le projet d'attraction, d'accueil et d'intégration de personnes immigrantes développé par Portes ouvertes sur le Lac fait figure de modèle pour les régions du Québec. En effet, grâce aux résultats enregistrés, l'organisme a remporté plusieurs prix et mentions. L'immigration en milieu rural demeurant un défi pour les régions du Québec, l'organisme a été appelé à transférer ses connaissances lors de colloques, de forums et de rencontres sur l'immigration de niveaux régional, provincial, national et international.

L'organisme a constaté qu'une agente de promotion et de liaison permet d'accroître l'établissement de populations nouvelles. Aussi, l'offre d'un guichet unique en immigration a permis de renforcer la mobilisation autour du projet et de favoriser la cohésion des interventions. Comme Portes ouvertes sur le Lac offre des services d'accueil, d'intégration, de sensibilisation et d'employabilité, il est plus aisé pour celui-ci de cerner les besoins des personnes immigrantes et de la communauté.

Globalement, au 15 août 2014, Portes ouvertes sur le Lac a :

- contribué à accueillir et à intégrer 189 nouvelles familles pour un total de 326 immigrants répartis dans 17 villes et municipalités du Lac-Saint-Jean depuis le démarrage du laboratoire;
- contribué à faire adopter une politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes par chacune des 37 municipalités du Lac-Saint-Jean. Cette politique favorise la venue de nouveaux arrivants de toutes origines;
- réalisé 127 activités de sensibilisation entre 2009 et 2012 ayant touché directement plus de 8 500 personnes des milieux scolaire, économique et politique, et du grand public.

L'organisme a reçu le prix Hommage des Grands Prix de la ruralité du MAMOT en septembre 2014.

Durée

2007 à 2013 (six ans).

Partenaires engagés

Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, commission scolaire du Lac-Saint-Jean, Cégep de Saint-Félicien, Carrefour jeunesse-emploi (CJE) comté Roberval, CLSC des Prés-Bleus, Regroupement des centres en alphabétisation-région 02, MIDI, Union des producteurs agricoles (UPA), Table régionale de concertation de l'immigration de la CRÉ du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Ville de Saint-Félicien, MRC et Centre local de développement (CLD) du Domaine-du-Roy, Regroupement Action Jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MRC et CLD de Maria-Chapdelaine, MRC et CLD du Lac-Saint-Jean-Est, Caisses Desjardins présentes sur le territoire (Saint-Félicien–La Doré, Dolbeau-Mistassini, Cinq Cantons, Domaine-du-Roy), direction régionale d'Emploi-Québec du Saguenay–Lac-Saint-Jean, direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 420 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Suzie Tremblay

suzie.tremblay@portesouvertessurlac.org

418 307-5058, poste 2273

Territoire visé

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Information complémentaire

Depuis janvier 2015, l'organisme fait face à certaines difficultés financières qui l'obligent à fonctionner à effectifs réduits. L'organisme n'offre plus de services d'accompagnement.

www.portesouvertessurlac.org

http://www.ucs.inrs.ca/sites/default/files/centre_ucs/pdf/Bilodeau_Annie_MA_2013.pdf

Vidéo sur l'organisme :

<https://www.youtube.com/watch?v=Pdkawjh6tHA>

INNOVATION RURALE:

UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SECTION 2

AGRICULTURE INNOVANTE DE SPÉCIALITÉ ET DE PROXIMITÉ



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Turgeon, Linda
- 2 - © Accès Québec Distribution alimentaire
- 3 - © TOURISME QUÉBEC / Turgeon, Linda

2- De la terre à la table – volet mise en marché

Organisme porteur et statut légal

Saveurs des Cantons, OBNL

Contexte

La commercialisation constitue un important défi pour les entreprises agroalimentaires locales, qui produisent de façon saisonnière ou en trop petite quantité pour pénétrer efficacement le marché. Face à ce défi, l'organisme Saveurs des Cantons a souhaité regrouper l'offre des producteurs et des transformateurs agroalimentaires des Cantons-de-l'Est afin d'offrir une grande variété de produits régionaux aux hôteliers, restaurateurs et institutions de la région touristique.

Objectifs

- Commercialiser les produits régionaux en offrant aux entreprises agroalimentaires de la région un outil de mise en marché et de distribution collectif;
- Faciliter la distribution des produits auprès des hôteliers, restaurateurs et institutions (HRI);
- Appuyer le développement d'une grappe industrielle agroalimentaire qui permet aux entreprises régionales de se regrouper pour répondre aux besoins des HRI;
- Informer et guider les entreprises agroalimentaires afin qu'elles adaptent leurs produits à la demande;
- Favoriser la diversification économique comme levier de développement du territoire;
- Valoriser les terres agricoles par la production de produits distinctifs;
- Promouvoir la production et la consommation de produits biologiques;
- Promouvoir la consommation d'aliments produits dans la région;
- Assurer aux producteurs un revenu juste leur permettant de vivre convenablement et de réinvestir dans leurs activités;
- Stimuler le démarrage et le développement d'entreprises agricoles biologiques et agroalimentaires dans la région;
- Pénétrer la niche commerciale que représentent les HRI;
- Améliorer le dynamisme économique sur l'ensemble du territoire;
- Augmenter progressivement l'autonomie financière de l'organisme et assurer sa viabilité à long terme.

Description

Saveurs des Cantons a lancé le projet « De la Terre à la Table ». Ce projet vise à regrouper l'offre des producteurs et des transformateurs afin d'offrir une grande variété de produits régionaux et de donner le niveau de service requis pour répondre aux besoins des services alimentaires et de restauration des Cantons-de-l'Est.

Le projet a débuté avec 50 entreprises de producteurs et de transformateurs qui participent aux activités de commercialisation collective. Une dizaine de clients effectuent alors des achats par l'intermédiaire du site Internet. Ces producteurs et transformateurs agroalimentaires proviennent principalement de la MRC de Coaticook, mais également des autres MRC de la région touristique des Cantons-de-l'Est.

Mentionnons que le territoire des Cantons-de-l'Est couvre une partie de la région administrative de la Montérégie et tout le territoire de l'Estrie. Les clients sollicités se situent sur tout le territoire des Cantons-de-l'Est.

Démarches initiales

- Réalisation, en collaboration avec le CLD de la MRC de Coaticook, d'un inventaire des produits agroalimentaires disponibles sur le territoire.
- Plusieurs aspects ont alors été étudiés, notamment la qualité, la fraîcheur et la durée de vie des produits, les quantités, le conditionnement, etc.;
- Réalisation, en collaboration avec le CLD de la MRC de Coaticook, d'un inventaire des HRI en activité sur le territoire et d'une analyse des meilleures occasions d'affaires;
- Réalisation d'un sondage, par la firme Béland Equatio Stratégies, afin d'identifier les besoins des HRI en matière notamment de produits, de qualité, de quantité, de conditionnement, d'étalement sur l'année, d'approvisionnement et de prix;
- Analyse des résultats des entrevues et sondages et croisement de l'information avec celle sur les produits actuellement disponibles sur le territoire.

Moyens de mise en œuvre

- Embauche d'un photographe professionnel pour prendre des photos des sites de producteurs locaux et embauche d'une firme spécialisée pour la réalisation d'un site Internet;
- Élaboration et mise en ligne d'un site Internet et d'un catalogue virtuel de produits agroalimentaires régionaux, avec commande en ligne, produit spécialement pour les HRI;
- Développer des outils de formation du catalogue à l'intention des entreprises agroalimentaires membres ainsi que des guides d'usage pour les HRI;
- Analyse du marché;
- Recrutement des producteurs et transformateurs;
- Accompagnement et formation des producteurs et transformateurs dans la mise en place de pratiques de marketing et de gestion appropriées;
- Élaboration d'un plan de promotion et de marketing offrant de la visibilité aux produits locaux;
- Rencontre et sollicitation des clients potentiels dans le réseau des HRI;
- Démarchage et suivi des ventes auprès des HRI;
- Mise sur pied d'un service de transport et de livraison des produits (achat d'un camion réfrigéré);
- Gestion de la facturation, suivi des comptes clients;
- Embauche d'un responsable de la distribution (livreur), d'un agent de bureau et de deux représentants;
- Organisation d'une activité de lancement. Une visibilité médiatique sera assurée à la suite du lancement dans chacune des MRC de La Haute-Yamaska et du Val-Saint-François.

Défis particuliers rencontrés

- Répondre aux craintes des restaurateurs;
- Assurer la constance des produits;
- Utiliser Internet pour valider l'inventaire et les produits disponibles par fournisseurs;
- Obtenir des prix concurrentiels par rapport aux autres distributeurs de la région (produits du terroir par rapport aux produits conventionnels);
- Maintenir un réseau de distribution adéquat et couvrant l'ensemble du territoire des Cantons-de-l'Est;

- Assurer la viabilité financière de l'organisme Saveurs des Cantons. Ainsi, il est apparu après trois années que la vente exclusive aux HRI ne permettait pas d'atteindre la rentabilité. Aussi, Saveurs des Cantons a dû compter sur les campagnes de financement scolaires et les ventes en boutiques et dans les épiceries fines.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC de Coaticook, régions de l'Estrie et de la Montérégie.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Quatre emplois créés.
- **Autres retombées** : Saveurs des Cantons a réussi à susciter l'intérêt des HRI pour les produits locaux. Depuis 2009, l'organisme a rejoint plus de 85 producteurs, 41 HRI et 31 boutiques et épiceries, a réalisé 9 campagnes scolaires et vendu pour 103 000 \$ en produits régionaux à ses clients. Saveurs des Cantons a aussi mis en place 132 points de vente dans les régions de l'Estrie et de la Montérégie. L'organisme offre une meilleure visibilité et une meilleure accessibilité des produits régionaux et un service adapté aux besoins des acheteurs. Le projet a permis de partager les frais de commercialisation, qui revenaient ainsi à un moindre coût. Les HRI sont fiers d'offrir des produits locaux à leur clientèle.

Durée

Janvier 2009 à janvier 2012 (trois ans).

Partenaires engagés

CLD de la MRC de Coaticook, Fondation Neil et Louise Tillotson, Emploi-Québec, direction régionale de l'Estrie du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 250 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Isabelle Lemieux, directrice, Accès Québec Distribution alimentaire

isabelle.lemieux@saveursdescantons.com

819 993-7104

Territoire visé

MRC de Coaticook, Estrie.

Information complémentaire

<http://www.saveursdescantons.com/>

<http://www.lapresse.ca/la-tribune/economie-et-innovation/201106/28/01-4413435-saveurs-des-cantons-simplante-dans-le-val-saint-francois.php>

<http://www.lapresse.ca/la-tribune/economie-et-innovation/201407/16/01-4784282-saveurs-des-cantons-contraint-a-vendre-ses-actifs.php>

Au printemps 2014, l'OBNL Saveurs des Cantons a été dissous. La directrice générale de l'ancien organisme a cependant permis le rachat des actifs en créant un nouvel OBNL : Accès Québec Distribution alimentaire. Cet OBNL propose les mêmes services pour ses partenaires, mais il décloisonnera son territoire de fournisseurs hors des limites des Cantons-de-l'Est. Les promoteurs comptent aussi développer la vente au privé, un créneau inexistant jusque'à ce jour.

3- Diversification du potentiel agricole en grandes cultures biologiques dans les Hautes-Laurentides

Organisme porteur et statut légal

CLD d'Antoine-Labelle, OBNL

Le CLD d'Antoine-Labelle a pour mission de favoriser et de soutenir le développement économique du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle en offrant des services de soutien technique, financier, d'accompagnement et de suivi auprès des entrepreneurs locaux.

Contexte

Depuis plusieurs années, la MRC d'Antoine-Labelle fait face à une diminution du nombre de producteurs bovins et laitiers. Par conséquent, plusieurs terres, qui étaient autrefois mises en culture pour la production de fourrages, sont inutilisées. Afin de valoriser ces terres disponibles, le CLD d'Antoine-Labelle a souhaité mettre sur pied un projet de diversification agricole basé sur la production de céréales certifiées biologiques destinées à la consommation humaine.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Diversifier l'économie agricole de la MRC d'Antoine-Labelle;
- Étudier le potentiel de diversification agricole en régie biologique des sols de la région de la MRC d'Antoine-Labelle;
- Adapter les techniques reconnues en grandes cultures biologiques à la réalité des Hautes-Laurentides;
- Développer l'utilisation en commun, par les producteurs agricoles, de la machinerie agricole et des infrastructures d'entreposage des récoltes;
- Réaliser des essais en champs de différents cultivars de céréales en régie biologique afin de pouvoir cibler lesquelles sont les mieux adaptées aux conditions climatiques, pédologiques¹ et agronomiques des fermes de la région²;
- Évaluer la rentabilité des grandes cultures en régie biologique comme avenue de diversification du potentiel agricole de la MRC d'Antoine-Labelle;
- Développer une régie biologique du blé d'automne en fonction du couvert de neige important que reçoivent les Hautes-Laurentides et l'ensemble des régions périphériques du Québec;
- Soutenir la mise sur pied d'une infrastructure de transformation des grains en région;
- Favoriser, soutenir et encadrer les initiatives communes de mise en marché;
- Effectuer des recherches et mettre au point des techniques liées à la gestion des éléments nutritifs dans la culture des céréales en régie biologique;
- Approfondir les connaissances des agriculteurs participant au projet en matière d'utilisation des amendements disponibles en agriculture biologique et mesurer l'incidence de leur utilisation sur les rendements obtenus;

¹ La pédologie est une des deux branches principales de la science des sols, de leur formation et de leur évolution.

² Pour en savoir plus sur le contexte agronomique des Hautes-Laurentides, voir <http://legrain.qc.ca/wp-content/uploads/2012/02/Contexte-agronomique-des-Hautes-Laurentides.pdf>.

- Diffuser les résultats dans une optique de transfert de connaissances et concevoir un programme d'accompagnement qui puisse être implanté dans d'autres régions du Québec par des producteurs agricoles locaux souhaitant adapter leur production au créneau de l'agriculture biologique.

Objectifs particuliers :

- Augmenter d'un million de dollars, après cinq ans, les retombées économiques du secteur agricole de la MRC d'Antoine-Labelle;
- Optimiser l'utilisation des équipements de culture, de récolte et d'entreposage des grains déjà présents sur le territoire de la MRC;
- Acheter de la machinerie agricole, un séchoir à grains ainsi que des silos à grains qui seront utilisés pour cultiver, récolter et entreposer les grains en commun;
- Augmenter le volume de céréales à haute valeur ajoutée produites dans la région, et ce, suffisamment pour réaliser des économies d'échelle importantes, notamment en ce qui concerne le transport et la mise en marché des récoltes;
- Établir des partenariats d'affaires solides avec différents acheteurs de grains;
- Accueillir dans la MRC d'Antoine-Labelle de nouveaux agriculteurs attirés par la dynamique d'innovation en agriculture;
- Consolider le partenariat de recherche et de transfert technologique établi avec Agrinova au Lac-Saint-Jean;
- Rehausser le niveau d'expertise des producteurs en ce qui concerne les nouvelles cultures à l'essai;
- Contribuer à ce que chaque producteur obtienne plus de 30 tonnes de chaque sorte de grains cultivés dans le cadre du laboratoire, de façon à obtenir un volume de céréales suffisant pour réaliser des économies d'échelle importantes, notamment en ce qui concerne la récolte, le criblage, le séchage, l'entreposage et le transport des grains;
- Contribuer à faire augmenter graduellement la superficie des cultures sous régie biologique par les participants au laboratoire;
- Accroître la proportion d'aliments produits dans les Hautes-Laurentides et consommés par les fermes d'élevage du territoire;
- Fournir les aliments nécessaires à l'industrie locale d'élevage en régie biologique;
- Mettre sur pied un réseau d'entreposage des récoltes directement chez les producteurs qui possèdent déjà des structures à cet effet;
- Permettre à un maximum de producteurs de bénéficier des crédits d'impôt à la recherche et au développement.

Description

Le projet de laboratoire vise à accompagner les producteurs agricoles de la MRC d'Antoine-Labelle dans leurs démarches de diversification agricole et de conversion à la production céréalière biologique. Le laboratoire donne l'occasion au milieu agricole d'effectuer des recherches qui pourront contribuer au développement de l'agriculture biologique dans les Hautes-Laurentides et, ultérieurement, dans l'ensemble des régions du Québec.

Démarches initiales

À la suite d'un sondage mené auprès d'agriculteurs de la MRC d'Antoine-Labelle en 2006-2007, les promoteurs ont décidé de mettre sur pied en octobre 2007 un comité pour contribuer à la diversification agricole du territoire.

Ce comité, le [Groupe de Relance de l'Agriculture par l'INnovation](#) (G.R.A.IN.), a pour principal mandat d'accompagner un groupe de producteurs agricoles dans leur transition vers la culture biologique.

Moyens de mise en œuvre

- Première sélection des agriculteurs participant au projet en 2007-2008;
- Première saison de culture et d'essais (entre mai et octobre 2008);
- Seconde sélection des agriculteurs participant au projet (entre novembre et décembre 2008);
- Poursuite du projet tout en augmentant les superficies cultivées et poursuite des essais aux champs (saisons 2009-2012);
- Présentation des résultats et organisation de plusieurs formations (par vidéoconférence ou directement aux champs);
- Embauche d'une chargée de projet (septembre 2010);
- Formation de la [Coopérative Biograin des Hautes-Laurentides](#) (janvier 2011);
- Réalisation d'un site Internet pour diffuser les résultats du laboratoire (legrain.qc.ca);
- Participation à diverses activités, notamment la Journée d'information sur la mise en marché des grains biologiques, organisée par le Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec en janvier 2010 à Saint-Hyacinthe, et la Journée sur les grandes cultures, organisée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) à Rouyn-Noranda en 2011;
- Information, recrutement d'une troisième vague de producteurs (février à avril 2013) et accompagnement de ces nouveaux producteurs au cours de l'été 2013;
- Élaboration des rapports et des outils de transfert (décembre 2013 à février 2014). Parmi ces outils, mentionnons la réalisation de fiches techniques sur la production de grains biologiques et de fiches budgétaires pour chacun des grains biologiques qui présentent les revenus, les coûts variables et les marges à l'hectare selon différents scénarios de rendement;
- Établissement de plusieurs partenariats, notamment avec la Meunerie Milanaise et la Corporation du Moulin Légaré, pour écouler la production de grains;
- Embauche d'un coordonnateur de la mise en marché.

Défis particuliers rencontrés

Le principal défi rencontré dans le cadre du projet a porté sur l'implantation des cultures en régie biologique et la lutte contre les mauvaises herbes. Rétrospectivement, il aurait été nécessaire de préparer adéquatement les champs lors de la première année en appliquant diverses techniques telles que le chaulage³, le nivelage et la jachère afin d'améliorer les chances de succès des cultures au cours des années suivantes.

De plus, l'accès aux ressources qualifiées a constitué un autre défi. L'accompagnement offert par les personnes-ressources qui encadraient les producteurs s'est révélé insuffisant. Elles n'avaient pas l'expérience requise pour bien les conseiller, et cela s'est traduit par de faibles résultats aux champs au cours des premières années. Par conséquent, le projet s'est plutôt déroulé par essais et erreurs, de manière à identifier par l'expérimentation les forces et les faiblesses des systèmes agricoles de la région.

³ Le chaulage est une technique de traitement à la chaux.

Enfin, mentionnons que certains participants, particulièrement ceux dont les superficies étaient moins importantes, n'ont pas poursuivi leur participation au projet en raison de ressources ou de capacité de production insuffisantes pour assurer la viabilité du système.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC d'Antoine-Labelle.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Dix entreprises agricoles de la MRC d'Antoine-Labelle sont membres de la Coopérative Biograin des Hautes-Laurentides.
- **Autres retombées** : Ce projet a permis de réaliser plusieurs essais afin d'adapter les techniques de production reconnues en grandes cultures biologiques à la réalité des Hautes-Laurentides. Après avoir validé différentes approches de désherbage, d'implantation d'engrais verts et de régie de semis, les producteurs ont travaillé les sols et préparé les champs en prévision des semis.

Puis, des démarches ont été menées par certains producteurs afin de constituer une coopérative de producteurs pour prendre en charge le volet de transformation des grains. En janvier 2011, la Coopérative Biograin des Hautes-Laurentides a été mise sur pied. En 2015, cette coopérative regroupe dix entreprises agricoles de la MRC d'Antoine-Labelle, qui cultivent plusieurs grains biologiques, principalement le sarrasin, l'épeautre, l'avoine et le soya, et ce, sur près de 1 000 hectares.

Finalement, ce projet a contribué à mettre en commun les efforts de producteurs agricoles des Hautes-Laurentides. En plus du partage d'équipements agricoles achetés par la coopérative, les membres bénéficient des services d'un coordonnateur à la mise en marché.

Le projet a aussi permis l'établissement de partenariats importants avec des acheteurs et des transformateurs de grains, contribuant ainsi à la commercialisation des grains. Ces collaborations permettent aux membres de la coopérative de vendre à l'avance la majorité de leurs grains biologiques produits, et ce, à un prix concurrentiel.

Durée

Mai 2008 à mars 2013.

Partenaires engagés

Agrinova, la direction régionale des Laurentides du MAPAQ, UPA de la Lièvre, Groupe conseil agricole des Hautes-Laurentides, Club-conseil bio-Action, Meunerie Milanaise, Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+), MRC d'Antoine-Labelle, Corporation du Moulin Légaré, la direction régionale des Laurentides du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 480 000 \$

Organisme à contacter pour renseignements

CLD d'Antoine-Labelle

info@legrain.gc.ca

819 623-1545

Territoire visé

MRC d'Antoine-Labelle, région des Laurentides.

Information complémentaire

<http://legrain.qc.ca/>

<http://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/2014-2015/segments/reportage/1181/cereales-biologiques-relance-region-releve>

<http://www.grainwiz.com/nouvelles/1245-adapter-la-culture-des-grains-bio-dans-les-hautes-laurentides>

COMMUNAUTÉ ENTREPRENEURIALE ET ENTREPRENEURIAT COLLECTIF



CRÉDITS PHOTOS:

1 - © Coop de solidarité du Suroît

2 - © TOURISME QUÉBEC / Mondoux, Louise

3 - © TOURISME QUÉBEC / Huard, Jean-Pierre

4- Coopérative d'entrepreneurs en innovation

Organisme porteur et statut légal

CLD de la région d'Acton, OBNL

Contexte

Dans sa volonté de diversification économique de la région, le CLD de la région d'Acton voulait expérimenter la mise en place d'une structure d'entrepreneuriat-salarié pour personnes hautement qualifiées. Le CLD a donc mis sur pied la coopérative d'entrepreneurs ruraux émergents, LaCERE, pour atteindre cet objectif. Située au centre des régions de l'Estrie, du Centre du Québec et de la Montérégie et desservie par plusieurs routes et autoroutes importantes, la MRC d'Acton constitue un milieu avantageux pour les entrepreneurs.

Objectifs

- Doter le territoire de la MRC d'Acton d'une nouvelle approche de développement de l'entrepreneuriat et la tester;
- Assurer la pérennité du développement économique du territoire d'Acton;
- Mettre en place une structure d'entrepreneuriat collectif offrant des outils d'accompagnement pertinents quant à la promotion d'une culture entrepreneuriale en milieu rural;
- Attirer de nouveaux entrepreneurs sur le territoire d'Acton et créer de l'emploi;
- Contribuer à réaliser la vision de développement 2007-2017 de la région : La région d'Acton : LE Carrefour de l'entreprise innovante en milieu rural;
- Faire de la MRC d'Acton la MRC rurale la plus innovante au Québec;
- Améliorer le niveau de qualification des entrepreneurs sur le territoire d'Acton.

Description

Le CLD de la région d'Acton avait amorcé une profonde réflexion stratégique sur l'avenir économique du territoire, qui l'avait amené à la conclusion qu'il fallait stimuler l'entrepreneuriat. L'approche des coopératives d'activités et d'emplois françaises et belges et leur concept d'entrepreneurs-salariés sont à la base du modèle mis en place. Il fallait créer un concept propre à la problématique québécoise qui allait permettre d'offrir un filet de sécurité aux personnes souhaitant se lancer en affaires au lieu des traditionnels incitatifs à l'entreprise. Le partage du risque d'affaires (collectiviser le risque) entre la communauté et le futur entrepreneur est apparu comme un élément porteur.

Démarches initiales

À la suite d'échanges et de la validation du concept auprès des partenaires identifiés, huit chantiers de réflexion ont été mis en place afin d'explorer, de préciser et de valider les facteurs de risque du projet. Une fois le financement assuré pour quelques années, une chargée de projet pour l'opérationnalisation a été embauchée. La coopérative de solidarité d'entrepreneurs ruraux émergents LaCERE a donc été officiellement mise sur pied en janvier 2009.

Moyens de mise en œuvre

- Création d'outils de marketing pour faire connaître la coopérative de solidarité;

- Élaboration de documents nécessaires à l'administration et à l'offre de services de LaCERE, tels que la liste des services offerts aux membres, la liste des prix pour les membres résidents, un cartable incluant tous les formulaires en rapport avec les demandes de formation et les allocations de dépenses, une grille d'évaluation pour le comité de sélection de même que l'échelle salariale des candidats;
- Lancement de la première campagne de recrutement en septembre 2009. Dans ce cadre, des candidatures ont été reçues et analysées par un comité de sélection;
- Lancement de la seconde phase du projet pour l'accompagnement des entrepreneurs émergents (mentorat, réseautage, participation à des séminaires, etc.);
- Signature d'une entente avec [Entrepreneuriat Laval](#).

Défis particuliers rencontrés

Le principal défi rencontré a consisté à bâtir la crédibilité de l'organisme. Comme il n'existe rien de comparable au Québec. Les promoteurs auraient eu besoin de plus de temps et de financement pour faire valoir le concept. Aussi, le dernier budget adopté par le conseil d'administration, quoique équilibré, ne permettait pas de poursuivre les opérations au-delà de 2011. LaCERE n'a donc pas été en mesure de poursuivre ses activités en 2013.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC d'Acton et régions rurales du Québec.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Au cours du projet, deux emplois ont été créés. De plus, une entreprise est toujours en activité à Acton Vale à la suite du passage de son fondateur à LaCERE. Une seconde a déménagé, mais est encore active.
- **Autres retombées** : Le bilan de ce laboratoire montre la faisabilité technique du concept et la pertinence de la voie de l'entrepreneuriat-salarié en tant qu'accélérateur de l'entrepreneuriat de haut niveau en milieu rural. En effet, l'idée d'offrir un filet de sécurité financière à l'entrepreneur en devenir s'est avérée très positive puisqu'elle répond à la plus grande crainte de l'entrepreneur potentiel, soit l'aspect des finances personnelles impliquées dans le démarrage du projet et, son corollaire, le temps à lui consacrer. Cependant, il aurait fallu que l'organisme identifie des sources de financement supplémentaires pour assurer sa pérennité.

Comme initiateur du projet, le CLD de la région d'Acton s'est vu attribuer le titre de CLD de l'année en 2010 par l'Association des centres locaux de développement du Québec (ACLQ) et celui de Précurseur en développement économique 2010 par l'Association des professionnels en développement économique du Québec pour la réalisation de ce projet.

Durée

2007 à 2011.

Partenaires engagés

Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec, Entrepreneuriat Laval – Université Laval, Place aux jeunes en région, École professionnelle de Saint-Hyacinthe, firme comptable FBL, Claude Mayer (entrepreneur, président-directeur général de l'entreprise Alliantis), la direction régionale de la Montérégie du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE), ICHEC-PME (école de gestion de Belgique), Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la région d'Acton, Chambre de commerce de la région d'Acton, la direction régionale de la Montérégie du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 210 000 \$

Organisme à contacter pour renseignements

CLD d'Acton

cldacton@cldacton.qc.ca

450 546-3203

Territoire visé

MRC d'Acton, région de la Montérégie.

Information complémentaire

LaCERE a cessé ses activités et n'a donc plus de représentant ni de site Internet.

<http://www.journalexpress.ca/Emploi/2009-06-02/article-1260773/Lancement-des-operations-de-LACERE-un-centre-en-developpement-entrepreneurial-et-plus/1>

<http://www.lapresse.ca/la-voix-de-lest/actualites/201111/14/01-4467857-cest-la-fin-pour-lacere.php>

5- Mon rêve, mon village

Organisme porteur et statut légal

Coop de solidarité du Suroît, coopérative de solidarité

Mise sur pied en 2006, la Coop de solidarité du Suroît (Coop CSUR) vise à fournir aux citoyens et entreprises de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur et de la région de Vaudreuil-Soulanges un accès Internet haute vitesse en zone rurale au même tarif et avec les mêmes services qu'en zone urbaine.

Contexte

Fort du succès de son projet Internet, la Coop CSUR a mis sur pied, en 2009, le laboratoire « Mon rêve, mon village ». Celui-ci vise à intéresser les résidents de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur au mieux-être collectif en leur offrant un contexte et des outils qui favorisent la création de liens solides entre eux et la réalisation de projets communautaires.

La municipalité de Très-Saint-Rédempteur est située dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges en Montérégie. Au cours des dernières années, cette municipalité a vécu plusieurs fermetures de commerces et de services de proximité (école, commerce, église). Dans le contexte de l'étalement urbain de la métropole, plusieurs résidents de cette municipalité se rendent maintenant quotidiennement à Montréal pour y travailler.

Objectifs

- Mettre en œuvre un modèle de développement coopératif permettant d'améliorer la qualité du cadre de vie et de l'organisation sociale, culturelle et économique du milieu;
- Tester la méthode sociocratique comme outil de participation citoyenne au développement durable de la communauté. La sociocratie est un mode de gouvernance et de prise de décision basé sur le consentement, la transparence et la communication bidirectionnelle;
- Transmettre les connaissances relatives aux outils et modèles expérimentés permettant le développement durable de la région;
- Renforcer le tissu social en s'inspirant des principes des initiatives de transition⁴.

Description

Le projet Mon rêve, mon village visait à expérimenter la sociocratie comme mode de gouvernance participative. Ce mode de gouvernance permet de mobiliser la communauté autour d'un projet issu de décisions consensuelles. Il intègre les besoins des membres de la communauté, simplifie les pratiques de concertation et résout, en amont, les conflits potentiels entre les groupes de citoyens, les élus, les fonctionnaires, etc.

⁴ Une initiative de transition est une approche impliquant la communauté et visant le développement de sa résilience. Née en Angleterre, cette approche est adoptée dans une quarantaine de pays dans le monde et dans plus de 1 500 localités afin de mettre en place des solutions novatrices pour que les communautés puissent mieux s'adapter aux changements.

La Coop CSUR souhaitait ainsi contribuer au développement économique, social et culturel du milieu. Le laboratoire rural visait donc à mesurer les effets de ce modèle de gouvernance participative sur la redynamisation d'un noyau villageois.

Démarches initiales

Bien que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur ne soit pas considérée comme dévitalisée, l'équipe de la Coop CSUR avait réalisé, à la suite d'une séance de consultation de la population et de l'analyse d'un sondage mené auprès des résidents de la municipalité, qu'il y avait un réel manque de dynamisme dans le village. Ce phénomène pouvait s'expliquer notamment par la fermeture de plusieurs espaces communs (école, commerce, église). Aussi, depuis quelques années, la zone résidentielle se développait largement en périphérie du noyau villageois et se rapprochait des commerces de proximité des municipalités avoisinantes. Ainsi, en affaiblissant le tissu social, il était difficile de développer une communauté solide axée sur le partage, l'entraide et l'entrepreneuriat collectif.

Moyens de mise en œuvre et facteurs de succès

- Réalisation d'un sondage auprès des résidents de la municipalité afin de mieux connaître leur perception de la qualité de vie dans la communauté et de déterminer leurs besoins;
- Analyse du territoire et recherche de modes de développement de l'entrepreneuriat;
- Organisation d'activités d'animation populaires en vue de développer le tissu social et d'encourager l'entrepreneuriat collectif;
- Acquisition des connaissances relatives aux outils de facilitation et d'animation utilisant le modèle de gouvernance sociocratique : consultation publique, formation de 13 individus à ce modèle, réalisation d'une étude pour automatiser le modèle sociocratique par une plateforme Internet;
- Formation de différents comités de travail visant à mettre sur pied des projets communautaires ([Le marché écolocal de la Coop CSUR](#), [système d'échanges local de Soulanges](#), etc.);
- Accompagnement durant la mise sur pied d'une télévision communautaire : [CSUR.tv](#);
- Mise sur pied d'une initiative de transition locale. Très-Saint-Rédempteur est devenu le premier village québécois à faire partie du réseau mondial des villes et [villages en transition](#);
- Accompagnement durant la mise sur pied d'un groupe d'achats;
- Rencontres sociocratiques pour réfléchir aux solutions existantes pour se procurer une alimentation plus saine;
- Accompagnement durant la mise sur pied de la Coopérative de solidarité Notre village, en collaboration avec la Coopérative de développement régional (CDR) de Montréal-Laval;
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication, dont les moyens de communication ont été la rédaction et la distribution du journal *Commun'info*, la réalisation d'un logo, la création d'un [site Internet](#) et d'une [page Facebook](#), la production et la distribution de cinq parutions d'un dépliant citoyen intitulé *Silence !*, etc.;
- Tournage et production du documentaire et reportage intitulé [Le pouvoir de l'intelligence collective](#);
- Rédaction d'une analyse systémique et stratégique sur la situation locale;
- Activités de transfert de connaissances;
- [Consultation participative](#) portant sur l'amélioration du service Internet;

- Soutien et participation à la promotion de l'économie sociale dans Vaudreuil-Soulanges.

Défis particuliers rencontrés

Dans le cadre du laboratoire, il a été difficile de trouver des entrepreneurs potentiels. De plus, le faible taux de participation aux activités n'a pas permis d'expérimenter la sociocratie dans sa globalité. Le projet a fait peur à certaines personnes puisqu'il comportait une part de changement.

Ce moment d'incertitude a parfois été difficile à gérer et cela a pu compromettre le développement de projets pour lesquels une forte collaboration était nécessaire. La sociocratie est basée sur le principe de co-construction des idées et invite à la participation d'un nombre important de personnes. Leur participation dépend de leur adhésion au principe. Si le principe est mal compris, l'adhésion peut s'avérer difficile. La Coop CSUR a donc mené un travail rigoureux afin de développer une communication claire et efficace auprès des citoyens. L'objectif était de clarifier le rôle et les objectifs du laboratoire rural par la communication d'un message transparent, unique, simple et concis, qui élimine toute possibilité d'ambiguïté et de confusion.

La méthode sociocratique s'implante mieux dans un milieu homogène, où les individus sont convaincus de la pertinence et de l'efficacité du moyen. Une expérimentation telle que celle-ci avec l'ensemble des résidents de la municipalité demande du temps. Les élus municipaux ont un rôle important à jouer dans le développement local. Conjointement avec les entreprises et les organismes communautaires, chaque organisation doit respecter son rôle et son expertise, et communiquer régulièrement ses intentions et ses actions aux citoyens.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé.
- **Autres retombées** : L'expérimentation a été positive puisqu'elle a permis de développer des liens entre plusieurs citoyens et, ainsi, de favoriser la naissance de projets collectifs (ce qui a notamment donné naissance à une coopérative de consommateurs de produits d'alimentation biologiques). Le sondage effectué auprès de presque tous les citoyens de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a obtenu un très grand succès en ce qui concerne le taux de réponse et la qualité des données, et il a également été grandement apprécié par la population.

Durée

Juin 2009 à décembre 2013.

Partenaires engagés

CDR de Montréal-Laval, CDR de la Montérégie, Municipalité de Très-Saint-Rédempteur, CLD Vaudreuil-Soulanges, la direction régionale de la Montérégie du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 240 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Bianka Dupaul

biankadupaul@csur.ca

450 318-1002

Territoire visé

Municipalité de Très-Saint-Rédempteur, MRC de Vaudreuil-Soulanges, Montérégie.

Information complémentaire

www.csur.ca

<https://www.youtube.com/watch?v=PgM-Srkm7Ps>

CULTURE ET PATRIMOINE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © La Centaurée
- 2 - © TOURISME QUÉBEC / Turgeon, Linda
- 3 - © La Centaurée

6- La Centaurée, laboratoire de cirque équestre

Organisme porteur et statut légal

La Centaurée, laboratoire de cirque équestre, OBNL

La Centaurée a pour mission de créer un « pôle cirque » régional, c'est-à-dire un lieu unique de création, de formation et de diffusion du cirque et du cirque équestre.

Contexte

Vers la fin des années 1990, des consultations publiques avaient été tenues dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire, située dans la MRC de Montmagny. La population souhaitait mettre sur pied un projet novateur et rassembleur pour la communauté. En collaboration avec la compagnie de cirque équestre reconnue et déjà établie dans la municipalité depuis 1997, la Luna Caballera, le projet de La Centaurée est né pour combler le besoin d'un programme de formation en cirque équestre.

Objectifs

Développer un pôle d'expertise consacré aux arts du cirque, notamment équestre, dans la MRC de Montmagny.

Le projet comporte trois objectifs particuliers :

- soutenir la recherche et la création dans le domaine du cirque, notamment le cirque équestre;
- donner de la formation en cirque équestre (cours de loisirs, classes de maîtres, formation professionnelle et attestation d'études collégiales (AEC));
- diffuser des spectacles de cirque, notamment de cirque équestre.

Description

Ce projet consistait à faire naître un espace culturel unique et d'envergure internationale à Notre-Dame-du-Rosaire. Il s'agissait donc de mettre sur pied un centre de formation en cirque équestre, un espace de création et de recherche, ainsi qu'un site de diffusion de spectacles de cirque. Le projet visait aussi à faire accréditer une formation liée au cirque par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) sous forme d'une AEC. Il faut mentionner que cette formule est unique en Amérique du Nord.

Démarches initiales

En 2008, l'OBNL La Centaurée, laboratoire de cirque équestre a été institué. La municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire a alors fourni un espace à l'intérieur de l'édifice municipal, pour abriter les bureaux administratifs de La Centaurée, en plus de mettre un terrain à la disposition de l'organisme afin qu'il puisse y tenir ses activités. La même année, La Centaurée obtient l'accréditation du MEESR pour une AEC (technique de cirque équestre relié au programme de DEC 561.DO) offerte en collaboration avec le cégep de La Pocatière.

Moyens de mise en œuvre

- Embauche de personnes-ressources (adjointe, directeur administratif, coordonnateur administratif à temps plein, directeur général et artistique à mi-temps);

- Évaluation des coûts et des possibilités d'édification du complexe, incluant un manège, les écuries, la salle d'exercice et la salle de spectacle, par le comité de construction, avec le concours d'une firme d'architectes, d'entrepreneurs et de spécialistes;
- Acquisition d'un chapiteau usagé grâce au soutien du pacte rural;
- Diffusion du spectacle « KapharnaÛm CirKus », créé par la Luna Caballera en 2010, et présentation de 16 spectacles sous un chapiteau à Lévis qui ont permis d'accueillir près de 3 000 spectateurs;
- Élaboration d'un plan d'affaires par une spécialiste. Sa réalisation a été possible grâce à l'obtention d'une subvention du Réseau d'investissement social du Québec;
- Dépôt d'une demande de financement au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;
- Organisation de la première édition d'un festival annuel intitulé « 20 Jours de Laboratoire de Cirque », en août 2011, à Montmagny. Ce festival a permis à La Centaurée de tenir des activités dans les trois axes de sa mission, soit la formation, avec un camp pour les jeunes, la recherche, avec des résidences artistiques, et la diffusion, avec les représentations de la nouvelle création de la Luna Caballera;
- Réalisation d'une analyse des besoins en construction;
- Constitution d'un cahier des charges pour le projet architectural, lancement du processus d'appel d'offres pour le projet d'architecture et choix d'une firme;
- Réalisation du logo de l'organisme;
- Organisation de classes de maîtres en voltige;
- Création d'un [site Internet](#) et d'une [page Facebook](#);
- Organisation de camps de cirque et de cirque équestre pour les jeunes de la région;
- Démonstrations didactiques et expositions;
- Diffusion de spectacles de cirque et de cirque équestre;
- Accueil d'artistes et de compagnies en résidence de création;
- Médiation culturelle (parades, conférences, 5 à 7 animés);
- Établissement d'un partenariat avec la Société d'agriculture du comté de Montmagny;
- Obtention d'un siège au conseil d'administration d'En Piste – Regroupement national des arts du cirque;
- Demande d'une subvention au Conseil des arts du Canada et d'une autre au Conseil des arts et des lettres du Québec;
- Collaboration avec un mécène de Montmagny pour financer entre 15 et 20 % du coût de construction total du recouvrement extérieur en bois de la future construction;
- Organisation de plusieurs activités promotionnelles : portes ouvertes, kiosque au Salon du cheval de Saint-Hyacinthe, participation aux Journées de la culture, conférences de presse, etc.;
- Développement d'une collaboration avec l'École de cirque de Québec;
- Mise sur pied d'une formation professionnelle de 240 heures offerte en partenariat avec le cégep de La Pocatière;
- Mise en place d'un canal de communication entre les centres de formation (École de cirque de Québec, Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière, cégep de La Pocatière, cégep de Limoilou, La Centaurée) pour l'élaboration d'un plan de formation;
- Tenue de la première rencontre professionnelle sur le développement du cirque en région, organisée en collaboration avec En Piste – Regroupement national des arts du cirque;
- Établissement d'un partenariat avec le Carrefour mondial de l'accordéon.

Défis particuliers rencontrés

- Manque de connaissances des partenaires régionaux et de la spécificité des organismes culturels et de leurs pratiques;
- Manque de ressources humaines spécialisées en région;
- Difficulté à réunir le financement nécessaire pour le projet d'infrastructures;
- Difficulté d'obtenir de la visibilité par rapport au projet dans sa globalité.

Solutions amenées :

- En travaillant étroitement avec le CLD de la MRC de Montmagny, les partenariats se sont précisés. De plus, les actions de promotion de La Centaurée ont permis de créer des liens avec les acteurs du milieu;
- Le soutien du Centre local d'emploi (CLE) de Montmagny a permis à l'organisme d'avoir un mentor en administration provenant du milieu culturel;
- En multipliant les événements et les productions, La Centaurée a réussi à se faire connaître davantage et à obtenir une notoriété culturelle régionale.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Notre-Dame-du-Rosaire, MRC de Montmagny, régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale, province de Québec.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Trois emplois à temps plein et un à temps partiel (pour la durée du laboratoire) ont été créés.
- **Autres retombées** : En 2011, l'organisation de la première édition du festival 20 Jours de Laboratoire de Cirque a confirmé la triple mission de La Centaurée et a permis de consolider les liens avec les acteurs locaux et régionaux. Son rôle de pôle régional des arts du cirque équestre s'est vu confirmé. De plus, un programme de formation professionnelle spécialisé en cirque équestre a été offert, ce qui a permis à l'organisme de mieux saisir les enjeux de la formation et de mieux se préparer au programme d'AEC. La formation de 240 heures offerte en partenariat avec le cégep de La Pocatière a permis à trois maîtres du cirque équestre du Canada, de la France et des États-Unis de former 11 professionnels.

Durée

2008 à 2013.

Partenaires engagés

Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAMOT, Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire, CLD de la MRC de Montmagny, CLE de Montmagny, MRC de Montmagny, cégep de La Pocatière, Société de développement économique de Montmagny, Communications régionales Montmagny, Ville de Montmagny, cirque équestre Luna Caballera, Société d'agriculture du comté de Montmagny, École de cirque de Québec, ITA de La Pocatière, En Piste – Regroupement national des arts du cirque et Carrefour mondial de l'accordéon.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 450 000 \$.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Alain Veilleux, direction artistique et codirection générale, La Centaurée

lacentaureelce@gmail.com

418 469-1369

Territoire visé

Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire, MRC de Montmagny, région de la Chaudière-Appalaches.

Information complémentaire

<http://lacentaree.ca/>

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/arts-et-spectacles/sur-scene/201310/27/01-4704289-notre-dame-du-rosaie-la-centauree-voit-grand-pour-son-cirque-equestre.php>

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/arts-et-spectacles/sur-scene/201108/11/01-4425284-montmagny-vingt-jours-de-laboratoire-de-cirque.php>

7- Coopérative de développement socioculturel et économique atikamekw

Organisme porteur et statut légal

Conseil de la Nation Atikamekw (CNA), OBNL

Fondé en 1982, le CNA est né de la volonté des conseils atikamekws de Manawan, d'Opitciwan et de Wemotaci de s'unir pour offrir des programmes et des services à la population atikamekw. En plus, il joue un rôle politique en supportant les aspirations historiques, politiques, économiques, culturelles et sociales de la Nation Atikamekw.

Contexte

La Nation Atikamekw fait partie des 11 Premières Nations du Québec. Les communautés atikamekws sont principalement situées dans la région de la Mauricie et de Lanaudière. Plusieurs Atikamekws sont très actifs dans la confection d'œuvres et d'objets artisanaux, notamment dans la fabrication d'objets en écorce, qui est issue du savoir-faire traditionnel. Selon certaines estimations, un peu plus du quart des Atikamekws pratiquent l'artisanat comme passe-temps.

Objectifs

- Développer une coopérative d'artisanat dans les communautés atikamekws afin de répondre aux besoins de soutien et de développement de l'artisanat de ces communautés. La coopérative vise aussi à générer des revenus et à créer des emplois;
- Favoriser l'entrepreneuriat collectif et créer un modèle de développement économique et social novateur à partir de la transmission et de la valorisation des savoir-faire traditionnels;
- Contribuer à la mise en valeur et à la transmission des savoir-faire traditionnels atikamekws;
- Promouvoir et commercialiser les produits artisanaux atikamekws;
- Participer à l'essor économique, social et culturel de la Nation Atikamekw;
- Protéger la propriété intellectuelle des produits d'artisanat du peuple atikamekw;
- Favoriser l'émergence de nouveaux talents dans le domaine de l'art et de l'entrepreneuriat;
- Favoriser la réinsertion sociale, culturelle et économique des jeunes grâce à la formation et à l'apprentissage des savoir-faire traditionnels.

Description

Ce projet consiste à favoriser l'entrepreneuriat collectif et à valoriser les produits issus des savoir-faire traditionnels atikamekws en s'appuyant sur l'innovation et une nouvelle approche de développement.

Démarches initiales

Au début des années 2000, un groupe d'artistes et d'artisans des trois communautés atikamekws a formé une association pour soutenir les artistes et artisans et leur production, le transfert de leur savoir-faire aux plus jeunes et la mise en marché des produits spécialisés des communautés atikamekws que sont Wemotaci, Opitciwan et Manawan.

Le soutien de l'organisme Culture Mauricie et de la Coopérative de développement régional (CDR) Centre-du-Québec/Mauricie a permis aux intervenants culturels du Conseil de la Nation Atikamekw et au groupe d'artistes et d'artisans qui désiraient créer une association de mettre sur pied le projet de coopérative.

La Coopérative de solidarité des arts Nehirowisiw a été constituée en mars 2010. Cette coopérative permet de valoriser et de mettre en marché les produits issus des savoir-faire traditionnels atikamekws. Les principaux produits atikamekws ciblés par la coopérative sont faits en peau d'orignal et en écorce de bouleau.

Moyens de mise en œuvre

- Tournée d'information dans les trois communautés atikamekws;
- Recension du patrimoine lié au savoir-faire traditionnel atikamekw;
- Réalisation d'un portrait de la propriété immatérielle et matérielle des divers objets et pièces d'artisanat fabriqués par les artisans et les artistes atikamekws et rédaction d'un répertoire;
- Acquisition de connaissances en entrepreneuriat collectif;
- Développement de la structure de la coopérative dont la mission allait consister à protéger le savoir-faire ainsi qu'à produire, à promouvoir et à commercialiser les produits artisanaux issus du patrimoine atikamekw;
- Transmission des connaissances par la formation afin que les jeunes Atikamekws apprennent les techniques traditionnelles et deviennent à leur tour des artisans;
- Mise au point de nouveaux produits et mise en place d'un processus de contrôle de la qualité;
- Instauration d'un processus pour la fixation des prix, la mise en marché et le développement d'un réseau de distribution des produits;
- Transfert des connaissances acquises dans le cadre du laboratoire par la mise en œuvre d'un plan de communication, la participation à différents colloques et congrès, etc.;
- Création d'un [site Internet](#) et d'une [page Facebook](#);
- Développement d'un programme de certification d'authenticité des produits d'artisanat issus du peuple atikamekw.

Défis particuliers rencontrés

Lors du laboratoire, les promoteurs ont rencontré certains défis liés notamment au manque de connaissances en gestion de projets, en développement d'entreprises et en résolution de conflits. Pour pallier ces difficultés, la coopérative a cherché à maintenir une administration efficiente afin de favoriser son développement et son positionnement commercial. La coopérative se fixe des objectifs pour la commercialisation et la distribution de ses produits. De plus, des mesures ont été instaurées pour accroître le nombre de membres au sein de la coopérative et pour maintenir l'engagement des artisans.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Territoire de la Nation Atikamekw, région de la Mauricie, MRC de Matawinie (région de Lanaudière) et autres régions du Québec.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé durant la réalisation du laboratoire.

– **Autres retombées** : Le projet a permis aux promoteurs atikamekws d'acquérir des connaissances en entrepreneuriat collectif.

De même, il a permis aux artisans de se réapproprier le mécanisme de transmission du savoir-faire traditionnel dans le cadre du développement d'une économie sociale en milieu autochtone. Le projet a suscité la mobilisation dans le milieu. Ainsi, une dynamique d'échange et de travail intersectoriel s'est mise en place.

Durée

2008 à 2013.

Partenaires engagés

Culture Mauricie, CDR Centre-du-Québec/Mauricie, artistes et artisans engagés dans la création de la coopérative, Secrétariat aux affaires autochtones, La Boîte Rouge vif, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Service d'assistance canadien aux organismes, Coopérative de travail Inter-Nations, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS).

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 450 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Nicole Audy

naudy@atikamekwsipi.com

819 523-6153, poste 109

M. Christian Coocoo

ccoocoo@atikamekwsipi.com

819 523-6153, poste 102

Territoire visé

Territoire de la Nation Atikamekw, en Mauricie, MRC de Matawinie (région de Lanaudière) et autres régions du Québec.

Information complémentaire

<http://www.atikamekwsipi.com/>

<https://www.youtube.com/watch?v=z2Xi0br1Rwc>

<http://depot-e.uqtr.ca/6717/1/030429633.pdf>

<http://www.mediak.ca/valoriser-la-culture-atikamekw.aspx>

<http://www.coopnehirowisiw.com/>

DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES EN TERRITOIRE RURAL



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Hurteau, Paul ; Parent, Claude
- 2 - © TOURISME QUÉBEC / Wittenborn, Heiko
- 3 - © MRC du Rocher-Percé
- 4 - © TOURISME QUÉBEC / Huard, Jean-Pierre

8- Agroforesterie et paysage : mise en valeur de l'espace rural par des systèmes associant sylviculture et cultures agricoles intercalaires

Organisme porteur et statut légal

MRC du Rocher-Percé

Contexte

Plusieurs terres de la MRC du Rocher-Percé n'accueillent plus d'activités agricoles et sont laissées en friche. Parallèlement, les promoteurs ont observé qu'il y avait un retour organisé de la forêt sur les terres dont les arbres avaient été coupés il y a moins d'une centaine d'années. Les entreprises de travaux forestiers bénéficient de mesures d'aide au reboisement des terres en friche allouées par l'Agence de mise en valeur des forêts privées. La volonté de créer des emplois et de valoriser les ressources naturelles a conduit au développement de ces pratiques. Le reboisement intensif des terres amène toutefois une fermeture des paysages et leur uniformisation dans la mesure où il s'effectue presque systématiquement avec des résineux, tels que des épinettes.

Objectifs

L'objectif principal de ce projet consistait à documenter la faisabilité et la pertinence d'utiliser des systèmes agroforestiers, de type agrosylvicole, dans les zones agricoles marginales.

Pour cela, les objectifs suivants ont été poursuivis :

- convertir deux secteurs de 50 hectares chacun à l'agroforesterie;
- proposer des itinéraires techniques décrivant la mise en place des systèmes agroforestiers dans les zones agricoles marginales;
- identifier les facteurs facilitant ou freinant l'adoption de tels systèmes dans les zones agricoles marginales;
- mesurer l'incidence de ces pratiques sur les paysages;
- proposer une modélisation de la rentabilité économique de ces systèmes;
- proposer des politiques de développement de l'agrosylviculture.

Description

Le projet de mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé proposait d'évaluer la place de l'agriculture dans l'espace rural, c'est-à-dire la place physique et la présence sociale, dans une situation en évolution. Le projet visait aussi à explorer la possibilité d'utiliser l'agroforesterie comme approche novatrice d'utilisation du territoire afin de rendre des services multiples au milieu.

Démarches initiales

Les promoteurs souhaitaient mettre en valeur les terres agricoles menacées par la friche, tout en trouvant une solution de remplacement au reboisement en résineux, qui restreint et uniformise les paysages ruraux. À travers l'agroforesterie, les promoteurs voulaient maintenir les avantages de l'agriculture (dynamique rurale, maintien de l'ouverture et de l'agrément des paysages) tout en bénéficiant de ceux de la foresterie (support financier public, création d'emplois et valorisation du patrimoine foncier).

Ce laboratoire découle d'un projet mené entre 2005 et 2009 par un groupe de partenaires locaux et régionaux, visant à valoriser la multifonctionnalité de l'agriculture et à explorer le potentiel de l'agroforesterie ([projet de mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé](#) porté par le CLD du Rocher-Percé).

Moyens de mise en œuvre

En 2009, les promoteurs ont lancé le projet et établi des partenariats entre les organismes. Les systèmes agroforestiers dans les zones agricoles marginales, mis en place par le CLD du Rocher-Percé entre 2005 et 2009, ont été entretenus de manière à maintenir leur rôle de vitrine et de lieu d'apprentissage.

En 2010, les promoteurs ont préparé le protocole d'acquisition de connaissances sur l'adoption de ces systèmes. Les enquêtes d'adoption ont été réalisées auprès de 11 agriculteurs, de 6 conseillers forestiers et de 12 conseillers agricoles. Les promoteurs ont ensuite préparé un protocole d'acquisition de connaissances sur la croissance des arbres en milieu agroforestier et ont évalué le temps requis pour entretenir les jeunes arbres. Les promoteurs ont également effectué une analyse géographique du territoire, ont précisé la démarche liée aux paysages et ont réalisé un diagnostic des paysages.

En 2011, les promoteurs ont mené des enquêtes sur l'adoption de systèmes agroforestiers dans les zones agricoles marginales auprès de 42 propriétaires de terres et de 6 élus et gestionnaires. Ils ont analysé le temps requis pour effectuer l'entretien des arbres. Par ailleurs, ils ont réalisé un protocole d'acquisition de connaissances sur les aspects technico-économiques de même qu'un modèle d'entente type entre la MRC et un propriétaire pour la mise en place d'un système agroforestier sur sa terre. Cette entente décrit le système adopté ainsi que les engagements de chacune des parties, incluant le partage du financement. Associé à cette entente, un modèle de bail liant un propriétaire d'un terrain à un agriculteur a également été préparé. Les promoteurs ont proposé à des propriétaires de mettre en place un système agroforestier sur leur terre, dans le respect de l'entente MRC-propriétaire. Quatre ententes ont été signées et plusieurs sont en cours d'évaluation.

En 2012 et en 2013, les promoteurs ont mis en place 18 systèmes agroforestiers auprès de 14 propriétaires, dont 6 agriculteurs. Au total, ils ont planté environ 6 500 arbres et arbustes. L'instauration de ces systèmes a permis de collecter de nombreuses données économiques et d'analyser différentes techniques pour la mise en place des systèmes. Les entretiens ont été réalisés sur les 14 systèmes implantés entre 2006 et 2009 afin de maintenir la qualité de cette vitrine et de poursuivre l'acquisition de connaissances. Les promoteurs ont aussi effectué une analyse des aspects légaux touchant l'agroforesterie.

De 2011 à 2014, les promoteurs ont mené une étude sur l'incidence de ces pratiques sur le paysage. Ils ont analysé la performance des arbres et compilé et traité les coûts de mise en place et d'entretien. Ils ont réalisé une évaluation économique permettant de comparer différentes approches de mise en valeur d'une même parcelle.

Comme les travaux sur le terrain ont démontré que la mise en œuvre de l'agrosylviculture est réaliste et que les travaux d'analyse indiquent qu'il s'agit d'une approche de mise en valeur des terres intéressante, la réflexion s'est poursuivie pour évaluer comment l'agrosylviculture pourrait être intégrée aux autres outils d'aménagement du territoire. Une série de recommandations concrètes ont ainsi été formulées dans la perspective de développer un programme pilote.

Défis particuliers rencontrés

Un des défis de l'agroforesterie porte sur le maintien de la collaboration entre des intervenants des milieux agricole, forestier et de l'aménagement du territoire. La mise en place d'une dynamique d'échange et de concertation entre ces milieux demande beaucoup d'énergie. La démarche du laboratoire rural a été globale, alliant aspects techniques, relations avec les différents acteurs et analyse rigoureuse des données recueillies. Une des forces du projet a été la prise en compte des multiples facettes de l'intervention en agroforesterie. Enfin, un facteur de succès essentiel est la contribution de nombreux collaborateurs, au sein de l'équipe, parmi les organisations partenaires et à travers le réseau d'acteurs en agroforesterie. Le croisement des expertises et des points de vue a élargi la vision de chacun sur le projet et a solidifié ses assises.

La conciliation d'objectifs ambitieux a constitué un défi, de même que les limites temporelles du projet. Il s'agissait, en effet, de combiner une intervention sur le terrain à un processus d'analyse et de transfert de connaissances. Bien que cette démarche de type recherche-action ait été très stimulante, elle a demandé l'acquisition de nombreuses compétences dans des domaines variés (rédaction de protocoles de recherche, gestion de chantier, etc.), et ce, sur une courte période. Ainsi, malgré les efforts consentis, tous les objectifs initiaux n'ont pu être atteints.

Bien qu'une dizaine d'organisations aient suivi le projet par l'entremise de la Table des partenaires et que plusieurs l'aient appuyé financièrement ou techniquement, ce projet est essentiellement resté celui de l'organisme porteur (la MRC du Rocher-Percé). Des recommandations ont été formulées en vue d'un transfert vers des organisations existantes, mais leur mise en œuvre n'a pu être entreprise dans le cadre du projet. Le passage du projet exploratoire à l'intégration de nouvelles pratiques au sein des organisations existantes reste donc un enjeu, d'autant plus que l'agrosylviculture demande la collaboration d'organisations habituellement sectorielles dans une approche intégrée novatrice.

Sur le plan administratif, les promoteurs ont dû composer avec les règles de fonctionnement des organisations municipales, notamment en ce qui a trait à l'adjudication de contrats. Cet exercice s'est montré difficile dans un contexte exploratoire comme celui du laboratoire rural. En effet, les objectifs du projet, qui visaient à mesurer les coûts et à identifier les meilleures techniques, ont été difficilement conciliables avec le processus d'appel d'offres.

Une autre difficulté a été de mobiliser certaines organisations déjà actives dans le milieu. Ainsi, pour la réalisation des travaux sur le terrain, il aurait été idéal de confier ceux-ci à des intervenants déjà actifs dans le domaine de l'agroforesterie. Toutefois, la dimension exploratoire du projet, qui nécessitait un ajustement continu des processus, et la nouveauté des approches testées ont rendu cette délégation moins facile que prévu. Des partenariats et transferts n'ont donc pu être développés avec certaines entreprises.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : MRC du Rocher-Percé, région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux à trois emplois créés pour la durée du laboratoire.

– **Autres retombées** : Le laboratoire a permis de mettre en place un réseau de parcelles d'essais et de démonstrations en agroforesterie. Il a ainsi été possible d'analyser le fonctionnement d'un système agroforestier dans les zones agricoles marginales. Les travaux ont aussi permis de recueillir de nombreuses données techniques et économiques sur les éléments à mettre en place pour réactiver la production d'une terre en friche et installer un système agrosylvicole. Les enquêtes menées auprès de personnes provenant de différents milieux ont démontré l'intérêt que suscite l'agroforesterie. Le laboratoire a prouvé que la production d'arbres de qualité en agrosylviculture est possible, mais qu'il faut porter une attention particulière à la sélection des essences en fonction des sites. Le projet a également été l'occasion de documenter le temps requis pour effectuer les entretiens sylvicoles.

Il a aussi donné lieu à la diffusion d'informations ou de résultats sur de nombreuses tribunes, et ce, parfois à l'échelle de la province, par des présentations et des interventions lors de colloques, de cours, d'ateliers, de rencontres professionnelles, de visites sur le terrain, etc. Toujours en ce qui concerne la diffusion d'informations, des fiches sont accessibles sur le site Internet de la MRC du Rocher-Percé et un article à propos des travaux du laboratoire apparaît dans un livre portant sur le thème de l'agriculture et des paysages.

Enfin, le projet devrait également permettre d'obtenir des résultats intéressants dans le futur si les démarches se poursuivent.

Durée

2008 à 2014.

Partenaires engagés

CLD du Rocher-Percé, CRÉ Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Consortium en foresterie Gaspésie-Les Îles, direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine du MAPAQ, direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine du MAMOT, Université Laval, Fédération de l'UPA Gaspésie-Les Îles, MRC du Rocher-Percé et Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 500 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Christine Roussy, responsable du projet à la MRC du Rocher-Percé

croussy@rocherperce.qc.ca

418 689-2016

M. Bertrand Anel, coordonnateur

banel@rocherperce.qc.ca

Territoire visé

MRC du Rocher-Percé, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

Information complémentaire

http://www.mrcrocherperce.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=18&Itemid=86

<http://gaiapresse.ca/fr/articles/article.php?id=40071>

9- Gestion selon un modèle de forêt communale par la municipalité de Mont-Carmel

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Mont-Carmel et Corporation de développement de la forêt communale de Mont-Carmel (OBNL)

La Municipalité de Mont-Carmel est la première à avoir obtenu un contrat d'aménagement forestier (CtAF) par le gouvernement du Québec. Afin de mener son projet de gestion et de mise en valeur de la forêt, la Municipalité a créé la Corporation de développement de la forêt communale de Mont-Carmel (CDFC), un OBNL dont les membres du conseil d'administration sont nommés par le conseil municipal.

Contexte

Petite localité agroforestière dévitalisée, Mont-Carmel a été frappé fortement par la crise forestière. En effet, la scierie locale, principal moteur économique du village, a fermé ses portes en 2005. Lors de l'obtention d'un CtAF, la Municipalité a décidé de mettre en valeur son territoire forestier, et ce, selon l'approche des [forêts communales en France](#).

Objectifs

Volet « ressources forestières » :

- Développer la gestion intégrée des différentes ressources (forestière, faunique, bioénergétique et récréotouristique) selon un modèle économiquement viable.

Volet « chaufferie à la biomasse » :

- Mettre au point une solution simple et efficace de chaufferie collective qui pourrait être ensuite implantée dans d'autres municipalités ou institutions scolaires;
- Évaluer la rentabilité de la chaufferie;
- Effectuer des essais de granulation avec différentes matières combustibles par une vitrine d'expérimentation directement installée dans la chaufferie;
- Évaluer le potentiel de diversification de l'approvisionnement et diffuser l'information recueillie.

Volet « ressources fauniques » :

- Relancer les activités de la pourvoirie La Baronnie de Kamouraska, point central du concept de forêt communale.

Volet « récréotouristique » :

- Créer de nouveaux créneaux récréotouristiques. Le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska offrait l'occasion de développer le potentiel récréotouristique et de villégiature du lac de l'Est;
- Mettre à jour les informations présentées à la Halte La Bretagne;
- Établir un partenariat avec la zone d'exploitation contrôlée ([ZEC Chapais](#)) afin que la Halte devienne la porte d'entrée de la ZEC par son poste d'accueil.

Description

L'exemple des forêts communales en France a inspiré la Municipalité de Mont-Carmel. Elle a ainsi décidé d'adopter ce modèle de gestion intégrée afin d'en faire profiter l'ensemble de ses citoyens. Pour ce faire, elle a donc mis sur pied la [Corporation de développement de la forêt communale de Mont-Carmel](#) (CDFC).

Le plan de gestion ne vise pas seulement l'aménagement forestier, il prévoit aussi un modèle écosystémique qui intègre les valeurs de la foresterie, des activités récréotouristiques et des ressources fauniques. En diversifiant et en optimisant les produits en provenance de son territoire, la Municipalité vise à assurer une activité économique locale pérenne.

Démarches initiales

Après avoir été inspirée par le modèle des forêts communales en France, la Municipalité de Mont-Carmel a mis sur pied la CDFC afin d'élaborer et de mettre en application un plan de gestion de son territoire forestier. À la suite de l'octroi d'un CtAF par le MERN, la Municipalité de Mont-Carmel a entrepris d'intégrer la gestion des différents usages sur une partie de son territoire situé en terres publiques.

Moyens de mise en œuvre

- Mise en ligne d'un [site Internet](#) comportant une section réservée à la CDFC et au laboratoire;
- Réalisation de différentes activités dans le cadre de quatre volets du laboratoire (ressources forestières, chaufferie à la biomasse, ressources fauniques, récréotouristique).

Les moyens de mise en œuvre, par volet, sont :

Volet ressources forestières :

- Embauche d'un consultant;
- Conclusion d'une entente avec le Groupement forestier de Kamouraska pour la gestion et l'exécution des travaux forestiers (aménagement, débardage, voirie forestière et transport);
- Gestion de la forêt (aménagement, travaux sylvicoles, chemins forestiers, etc.);
- Plantation de 112 000 plants d'arbres pour le reboisement;
- Conclusion d'une entente avec l'entreprise Bois de sciage Lafontaine inc. pour la coupe de bois;
- Réalisation d'une étude des potentiels, des concepts, des activités et de la gestion intégrée des ressources au pourtour du lac de l'Est;
- Participation à diverses rencontres sur la biodiversité et les aires protégées;
- Participation à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) du Bas-Saint-Laurent;
- Installation de deux ponceaux d'envergure sur un chemin multiusage permettant ainsi l'accès à différents utilisateurs (forestiers, chasseurs, pêcheurs, trappeurs, etc.);
- Exécution d'un traitement de coupe progressive à sélection rapprochée.

Volet chaufferie à la biomasse :

- Réalisation d'une étude de faisabilité et recherche de financement pour l'implantation d'un réseau de chaleur municipal alimenté à la biomasse forestière;
- Élaboration d'un projet d'implantation d'une usine de granules sur les terrains de l'ancienne usine Pelem inc. et dépôt d'une proposition d'achat;

- Dépôt au MERN d'une demande d'attribution en biomasse forestière;
- Réalisation d'une analyse environnementale du site de l'ancienne usine Pelem inc. Cette analyse a confirmé la contamination du sol et, par conséquent, la proposition d'achat a été retirée;
- Exploration de nouveaux sites pour implanter l'usine de granules;
- Caractérisation de la matière première de la biomasse et des granules par le Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX) et transfert de l'étude à Biopterre – Centre de développement des bioproduits pour l'expérimentation de la granule sur la biomasse forestière récoltée;
- Conclusion d'une entente de partenariat avec Biopterre pour permettre la mise sur pied d'une chaufferie collective;
- Appui par résolution des 16 municipalités du Kamouraska, qui démontrent leur intérêt au développement d'un réseau de chaleur;
- Montage financier présenté par Biopterre à différents organismes pour des offres de service concernant le projet de chaufferie collective;
- Réalisation, par une firme spécialisée, des plans du réseau de chaleur reliant l'école primaire Notre-Dame, l'église de la municipalité et l'édifice municipal;
- Lancement de l'appel d'offres pour l'aménagement d'une chaufferie collective à la biomasse forestière. Deux technologies différentes de chaudière sont expérimentées : à copeaux pour l'école primaire Notre-Dame et l'église de la municipalité et aux granules pour l'édifice municipal;
- Location de terrains et plantation de saules osier;
- Préparation d'un rapport sur les étapes réalisées au cours de l'installation des deux chaudières par la firme R+O Énergie;
- Production par R+O Énergie d'un progiciel permettant de calculer l'amortissement de l'achat d'une chaudière en intégrant divers paramètres;
- Montage d'un fichier de comparatifs granules et copeaux permettant de visualiser les économies réalisées avec la méthode de chauffage à la biomasse par rapport au chauffage à l'électricité, ainsi que le coût des granules par rapport à celui des copeaux;
- Réalisation et diffusion de fiches conçues pour faciliter la compréhension du projet à la biomasse et remise de ces fiches lors d'événements spéciaux liés à la chaufferie;
- Rédaction d'un plan d'affaires pour la mise sur pied d'une structure locale de production de copeaux et de granules;
- Réalisation d'une étude de marché portant sur la demande en copeaux et l'inventaire de la ressource en biomasse forestière sur le territoire par la firme R+O Énergie;
- Rencontre de promoteurs pour une usine de conditionnement de biomasse;
- Présentation de l'étude de marché à la Table de la forêt de la MRC de Kamouraska;
- Plantation de 1,58 hectare, dont les deux tiers en saules osier et le tiers en peupliers hybrides.

Volet ressources fauniques :

- Tentative infructueuse d'achat de la pourvoirie La Baronnie de Kamouraska;
- Rencontre avec le nouveau propriétaire de la pourvoirie La Baronnie de Kamouraska pour explorer la possibilité de partenariat et négociation pour effectuer des travaux de coupe;
- Demande de retrait du volet « ressources fauniques » à la direction régionale du MAMOT. Le Ministère a accepté et le choix a été fait de le remplacer par un volet récréotouristique.

Volet récréotouristique :

- Intégration du [Camping du Lac de l'Est](#) au volet récréotouristique;
- Transfert de la gestion des activités du camping de la municipalité vers la CDFC;
- Réalisation d'une analyse concernant l'opportunité d'intégrer le Camping du Lac de l'Est au projet de forêt communale;
- Réalisation d'une étude hydrogéologique afin d'ajouter un puits supplémentaire au camping;
- Réalisation d'une étude visant à caractériser les installations septiques du camping;
- Transformation de la Halte La Bretagne afin qu'elle devienne une vitrine pour les activités exercées sur les terres publiques (réalisation de panneaux d'interprétation). La gestion de la Halte a été confiée à la CDFC;
- Naturalisation des berges du lac de l'Est;
- Réalisation d'une étude préliminaire sur les possibilités de développement du camping et mise en place d'un plan d'action à court terme pour améliorer sa classification auprès de Camping Québec;
- Réalisation d'un plan de développement;
- Réfection du camping (aménagement de blocs sanitaires, remplacement des quais, nouvelle signalisation, etc.);
- Mise en place de nouveaux services avec l'achat d'équipements nautiques non motorisés (canots, kayaks, pédalos, planches à bras ou « paddle boards »);
- Organisation d'une assemblée publique sur le développement récréotouristique du secteur du lac de l'Est.

Défis particuliers rencontrés

Les discussions avec le vendeur de la pourvoirie La Baronnie et le nouvel acquéreur ont été vaines, ce qui a entraîné l'abandon du volet « ressources fauniques » du projet en plus d'avoir des répercussions sur l'objectif premier, qui était la mise sur pied d'une gestion communale de la forêt.

Par ailleurs, malgré la réalisation d'une étude de faisabilité associée à la mise en place d'une usine de granules sur le site de l'ancienne scierie Pelem inc., la demande de permis de récolte de biomasse sur les parterres de coupe, qui avait été adressée au MERN, a été refusée. Par ailleurs, l'étude environnementale réalisée sur le site de Pelem inc. a démontré que celui-ci était contaminé. Ainsi, les projets d'usine et d'acquisition du terrain ont échoué. Les difficultés d'approvisionnement en biomasse ont été nombreuses.

Les délais requis pour l'approvisionnement sur les parterres de coupe ont obligé les promoteurs à s'approvisionner auprès de fournisseurs éloignés (Témiscouata-sur-le-Lac ou Nouveau-Brunswick). Par conséquent, les coûts de transport ont été plus élevés que prévu.

L'essai de plantation de saules osier sur des terres en friche n'a pas fonctionné en 2010 puisque les trois variétés ont présenté des résultats décevants (faible croissance et faible taux de survie). Enfin, le report du lancement de la future politique des forêts de proximité et le projet de création d'une aire protégée sur le territoire du lac de l'Est ont engendré des incertitudes quant à la cohabitation avec le projet en cours puisque les objectifs de l'un et de l'autre pouvaient être incompatibles.

À la suite de l'abandon du volet « ressource faunique » associé au secteur de la pourvoirie La Baronnie, le volet récréotouristique a été bonifié avec l'ajout du Camping du Lac de L'Est et de la Halte La Bretagne.

Le problème d'approvisionnement en biomasse a rendu nécessaire une étude dressant le portrait de la demande en copeaux et faisant l'inventaire des ressources en biomasse disponibles dans la région. Cette étude visait aussi à évaluer la possibilité d'avoir une usine de conditionnement de biomasse afin d'approvisionner les chaufferies de la région.

Malgré les difficultés rencontrées, toutes ces démarches ont contribué à structurer la filière biomasse dans la région. De même, les études réalisées ont permis de développer une expertise sur l'utilisation de la biomasse forestière. Aussi, la chaudière aux granules installée pour l'édifice municipal a permis de réaliser des économies variant entre 1 500 \$ et 2 000 \$ annuellement.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Municipalité de Mont-Carmel, MRC de Kamouraska, région du Bas-Saint-Laurent.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi permanent à temps partiel pour la gestion de la CDFC a été créé. De plus, pour l'entretien des chaufferies collectives, tout comme pour la gestion du camping, les promoteurs estiment que trois emplois à temps plein par année ont été créés. Finalement, la gestion de la CtAF ainsi que l'exécution des travaux forestiers génèrent l'équivalent de près de deux emplois à temps plein par année.

– **Autres retombées** : Le projet a permis de mobiliser les acteurs des milieux politique et socioéconomique. Il a également contribué à accroître la fierté et le sentiment d'appartenance des citoyens à l'égard de leur municipalité. Il a par ailleurs constitué un élément central pour permettre de trouver des solutions novatrices afin de doter la municipalité de nouveaux outils de développement économique. En somme, la mise sur pied de la CDFC a favorisé le développement de la municipalité de Mont-Carmel. Le projet a permis d'atteindre un des objectifs du Plan de développement 2013-2018 de la municipalité, soit celui qui visait à maîtriser le territoire et à en préserver l'intégrité. La CDFC contribue ainsi à exploiter les ressources de façon durable tout en engendrant des retombées économiques pour le territoire.

Avec le projet de chaufferie à la biomasse forestière, Mont-Carmel a pu explorer différentes avenues pour identifier des solutions de rechange en matière d'approvisionnement énergétique. Avec son contrat d'aménagement forestier (CtAF), la Municipalité vise aussi l'exploitation des ressources naturelles, dont la matière ligneuse et la biomasse. La gestion multiresource de la forêt selon un modèle de forêt communale s'est donc avérée profitable.

La Municipalité de Mont-Carmel a été finaliste au prix du Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines et a obtenu les reconnaissances suivantes :

- Prix offert par le [Centre de mise en valeur des Opérations Dignité](#) remis lors de la Journée de la résistance et de la fierté rurale en mai 2013;
- Prix StratégiK « Créativité et innovation » remis lors du Rendez-vous des visionnaires.

Durée

Mars 2007 à mars 2013.

Partenaires engagés

MERN, R+O Énergie, SEREX, Biopterre – Centre de développement des bioproduits, Groupement forestier de Kamouraska, MRC de Kamouraska, CLD du Kamouraska, CRÉ du Bas-Saint-Laurent, direction régionale du Bas-Saint-Laurent du MAMOT, Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) du Bas-Saint-Laurent, Bois de sciage Lafontaine inc.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 510 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Denis Lévesque, maire de la municipalité de Mont-Carmel

maire@mont-carmel.ca

M^{me} Émilie Dupont, directrice générale de la CDFC

cdfc_dg@mont-carmel.ca

418 498-2050, poste 116

Territoire visé

Municipalité de Mont-Carmel, MRC de Kamouraska, région du Bas-Saint-Laurent.

Information complémentaire

<http://www.mont-carmel.ca/laboratoire-rural/>

<http://www.mont-carmel.ca/wp-content/uploads/2014/01/Plan-de-developpement-2013-2018.pdf>

http://www.aqme.org/DATA/TEXTEDOC/P8_MUNICIPALITE_MT-CARMEL.pdf

<http://www.infodimanche.com/actualites/actualite/78918/mont-carmel-inaugure-sa-chaufferie-collective8232>

10- Modèle de gestion territoriale dans les collectivités forestières du Bas-Saguenay et de Charlevoix

Organisme porteur et statut légal

Groupe des partenaires du développement forestier durable de Charlevoix et du Bas-Saguenay (Groupe des PDFD).

En 2003, dans la foulée du Congrès forestier mondial, tenu à Québec, les différents intervenants des communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay ont formé le comité provisoire du Groupe des PDFD. Le Groupe des PDFD s'est finalement constitué en OBNL.

Contexte

Les besoins de restauration et de mise en valeur du patrimoine forestier de Charlevoix et du Bas-Saguenay ont amené les acteurs du milieu à se regrouper. Ils voulaient alors instaurer un nouveau modèle de développement de la forêt, axé sur l'exploitation pérenne du territoire. L'accès à la mesure des laboratoires ruraux a permis d'avancer concrètement vers l'atteinte de cet objectif.

Objectifs

- Réussir le développement et l'implantation durables d'un modèle de gestion territorial, basé sur le partenariat et les besoins particuliers des collectivités de Charlevoix-Est et du Bas-Saguenay;
- Mettre à jour les orientations de développement forestier durable du territoire afin de réaliser des actions concertées visant la restauration du patrimoine forestier et la gestion intégrée des ressources;
- Transférer aux autres communautés rurales les connaissances et l'expertise nécessaires à l'adaptation de ce nouveau modèle de gestion à leur territoire.

Description

Le Groupe des PDFD a développé un nouveau modèle de gestion du territoire par et pour les acteurs du milieu. Ce modèle est basé sur le partenariat et la reconnaissance de l'apport de chaque partenaire. Il est adapté aux besoins particuliers du milieu forestier, du territoire et des collectivités qui en dépendent. Ses fondements pourraient être implantés sur un autre territoire. Le modèle de gestion du territoire permet la restauration, la mise en valeur et l'utilisation de l'ensemble des ressources du territoire, tout en respectant ses potentiels selon la gestion intégrée des ressources.

Démarches

Pour se donner des bases solides, le Groupe des PDFD s'est doté, dès le départ, d'une démarche de concertation afin de mener une gestion intégrée des ressources et du territoire. Cette démarche vise à élaborer et à mettre en œuvre des solutions concertées axées sur l'harmonie et la coopération.

Des outils de gestion et d'organisation du travail adaptés au nouveau mode de gestion ont été mis en place.

La révision et l'appropriation des fondements du nouveau mode de gestion ont été entérinées en assemblée générale et la mise à jour de la planification stratégique concertée, soit le portrait de la situation et les cibles visées, a été lancée en collaboration avec tous les intervenants du territoire.

La mobilisation des partenaires, par le transfert de connaissances, a favorisé l'établissement progressif d'une relation de confiance et de coopération. La formation a donc permis de diffuser les principes de la gestion forestière pour en arriver à un accord de type « gagnant-gagnant » dans le cadre du développement du nouveau modèle de gestion du territoire.

Moyens de mise en œuvre

- Identification des enjeux communs;
- Détermination des intérêts de chacun à prendre en considération afin de connaître quels seront les différents enjeux dans le cadre d'un projet commun;
- Réalisation d'un inventaire des problèmes et des conflits sous-jacents à un enjeu commun et établissement d'un ordre de priorité pour les résoudre;
- Analyse de la situation actuelle (les faits, les causes et les conséquences), liée à un problème ou à un conflit, à la lumière de ce que serait la situation souhaitée (les intérêts, les objectifs);
- Réalisation d'un inventaire d'idées de solutions aux problèmes ou conflits;
- Planification, réalisation et évaluation des actions collectives de changement pour l'implantation des hypothèses de solutions retenues afin de résoudre les problèmes ou conflits;
- Participation à des activités de transfert de connaissances et de diffusion de l'information, à l'interne et à l'externe;
- Mise en ligne d'un [site Internet](#);
- Réalisation et diffusion d'un dépliant;
- Organisation d'ateliers lors de divers colloques et congrès;
- Mise en place et adaptation d'un tableau de bord prospectif pour assurer la mise en œuvre de la stratégie organisationnelle du groupe et ainsi permettre de maintenir le cap sur la stratégie et de demeurer une organisation forte, qui est capable de soutenir le nouveau modèle de gestion territorial développé;
- Mise sur pied de différents groupes de travail, formés d'intervenants du territoire, pour suivre les phases logiques et rigoureuses de réalisation des enjeux et de résolution des problèmes ou conflits. Trois groupes ont été formés : un sur l'acquisition de connaissances, un autre sur la sylviculture adaptée et un autre sur la faune et la forêt habitée;
- Réalisation d'une méthodologie qui a été expérimentée et vulgarisée sous forme de schéma afin d'en faciliter l'application par les coordonnateurs des groupes de travail;
- Rédaction de guides méthodologiques pour faciliter le transfert des connaissances.

Plusieurs projets ont découlé de la démarche de concertation :

- Projet 1 : réalisation d'un projet pilote pour le développement d'un nouveau mode de gestion du territoire, soit l'harmonisation des chantiers de coupe sur des territoires fauniques structurés;
- Projet 2 : mise en œuvre de la concertation au service de la gestion intégrée des ressources afin d'implanter une démarche de concertation en amont de la planification des travaux;

- Projet 3 : intégration de la démarche de concertation dans les pratiques quotidiennes du nouveau mode de gestion du territoire développé par le Groupe des PDFD, et implantation d'un processus d'amélioration continue.

Défis particuliers rencontrés

La mise en œuvre d'une démarche de concertation nécessite que chaque intervenant intègre les valeurs, attitudes et comportements nécessaires à l'établissement progressif d'une relation de coopération de qualité. Cette relation est indispensable à la réalisation des divers projets partagés qui s'inscrivent à l'intérieur de ce nouveau mode de gestion du territoire. Cette étape requiert du temps et doit demeurer une préoccupation constante tout au long du projet. Ainsi, même si la relation de coopération entre les partenaires est longue à se développer, à l'inverse, elle prend peu de temps à se défaire.

Aussi, sans une confiance minimale, les partenaires d'un projet partagé peuvent difficilement communiquer en toute transparence les informations nécessaires pour trouver des solutions leur procurant un bénéfice mutuel.

La concertation exige de prendre le temps requis afin d'établir la relation de coopération et de franchir les étapes permettant le meilleur partage de l'information, comme le conçoit le processus de résolution de problèmes. La qualité du partenariat territorial dépend beaucoup des personnes en place et de l'établissement progressif de la relation de coopération. Dans le cadre de ce laboratoire, le roulement de personnel a eu une incidence importante sur la qualité de la relation de coopération et la capacité des partenaires de progresser dans le projet partagé. En effet, lorsqu'une personne-clé, c'est-à-dire qui occupe un poste décisionnel, qui a de l'influence ou qui détient une expertise unique, quitte son poste ou change de responsabilités, la relation de coopération est ébranlée. Parfois, il a fallu recommencer au tout début et former les nouvelles personnes au mode de gestion. C'est un des rôles importants du Groupe des PDFD dans le déploiement de ce mode de gestion. En établissant dès le départ un lien avec les nouveaux venus et en investissant le temps nécessaire, ceux-ci ont adhéré plus rapidement à la relation de coopération.

Par ailleurs, le Groupe des PDFD et l'ensemble des partenaires ont été affectés par les changements de responsabilités ministérielles. Parmi les bouleversements rencontrés, notons le passage de la responsabilité « Faune » d'un ministère à un autre et tous les changements de responsabilités dans les différentes structures internes du MERN entraînés par la mise en vigueur du nouveau régime forestier. Lorsque de nouveaux intervenants se sont joints aux groupes de travail, un décalage a souvent été observé entre la dynamique instaurée dans un groupe et la perception que ces nouveaux intervenants avaient de leur rôle et de celui des autres partenaires dans le projet.

En situation de gestion de conflits, il ne faut pas que des personnes imposent leur volonté à d'autres. Lorsqu'une personne ou un organisme prend des décisions sans consulter les partenaires qui sont parties prenantes du projet, le partenariat territorial est compromis. Les partenaires ne bénéficient plus, dès lors, d'un accord de type « gagnant-gagnant » axé sur l'harmonie et la coopération. Si cette situation perdure, il n'est plus possible de mettre en œuvre le mode de gestion du territoire basé sur la concertation et le partenariat territorial. Cette menace est réelle et constante à l'intérieur de ce mode de gestion.

Le chevauchement des administrations sur le territoire a constitué une difficulté importante à laquelle ont dû faire face les partenaires du Groupe des PDFD.

Tout d'abord, les deux territoires appartiennent à deux régions administratives distinctes (Capitale-Nationale et Saguenay–Lac-Saint-Jean), et les limites de certains territoires se déplacent selon certains champs de compétence (territoires fauniques, unités forestières, commissions scolaires, organisations politiques, etc.). La réalité commune des utilisateurs est à l'échelle du territoire de « Charlevoix-Bas-Saguenay », mais ce n'est pas le cas pour les organisations politiques et administratives.

Plusieurs nouveautés ont suscité certaines inquiétudes par rapport au mode de gestion du territoire développé par le Groupe des PDFD. À titre d'exemple, mentionnons la nouvelle [Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier](#) (chapitre A-18.1) avec les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT), le concept de « forêt de proximité » et le mode de développement écosystémique.

Le Groupe des PDFD a fait appel à des firmes spécialisées pour mettre au point des outils informatiques personnalisés et créer un site Internet. À cause du manque de connaissances de ces firmes dans le domaine de la gestion forestière, le Groupe a dû passer énormément de temps à s'assurer que le programmeur comprenait ses besoins et mettait au point des outils adaptés au projet. Or, ce temps a nettement été sous-estimé, et le manque de ressources en place a finalement obligé le Groupe à mettre de côté la conception d'outils afin de répondre à d'autres besoins plus prioritaires.

Pour bâtir une véritable relation de coopération, il faut bien comprendre sa réalité et son fonctionnement afin d'adopter des attitudes et des comportements qui permettront de franchir plus facilement les obstacles à son établissement et à son maintien.

Le Groupe des PDFD arrive plus facilement à jouer son rôle si l'ensemble des acteurs fait le choix de maintenir la relation de coopération. La concertation doit donc être la valeur fondamentale choisie par les partenaires, et toutes les actions visant à atteindre cet objectif stratégique sont d'une importance capitale. Les intervenants du milieu local travaillent à convaincre les grandes instances de l'importance d'accorder une attention particulière au rapprochement entre Charlevoix-Est et le Bas-Saguenay.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC du Fjord-du-Saguenay et MRC de Charlevoix-Est.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Quatre emplois ont été créés.
- **Autres retombées** : Au cours du laboratoire, le Groupe des PDFD est apparu comme un intervenant incontournable, et ce, encore plus dans le cadre des nouvelles règles qu'amène la nouvelle Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Le Groupe a aussi démontré l'importance du partenariat territorial et du nouveau mode de gestion du territoire, qui lui permettent d'accompagner ses membres et de travailler avec eux pour faciliter l'émergence de projets de forêts de proximité viables et rentables pour les partenaires et les collectivités.

Enfin, les travaux et résultats du Groupe s'intègrent à plusieurs aspects du nouveau régime forestier, dont la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'aménagement « écosystémique », etc.

Pour la région de Charlevoix et du Bas-Saguenay, le nouveau régime forestier et le mode de gestion du territoire forestier du Groupe des PDFD sont donc complémentaires.

Avec le partenariat territorial établi par le Groupe des PDFD, les intervenants du milieu ont su se mobiliser efficacement et permettre l'émergence d'une vision novatrice pour réaliser le plan de relance de la scierie de Petit-Saguenay.

Alors que la scierie avait fermé ses portes en 2009, le Groupe des PDFD a contribué à relancer l'usine et à mettre sur pied une coopérative de solidarité pour assurer son fonctionnement, soit la Coopérative de solidarité Valoribois, constituée en février 2011. Le Groupe veille à maintenir une relation de coopération entre l'usine et les acteurs du milieu.

Durée

2007 à 2013.

Partenaires engagés

MRC du Fjord-du-Saguenay, CLD de la MRC de Charlevoix-Est, CRÉ de la Capitale-Nationale, CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Fondation de la faune du Québec, Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (rattachée à la CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean), MERN, Coop Quatre temps du Bas-Saguenay, Comité de développement économique de Petit-Saguenay, Association des gestionnaires de territoires fauniques Charlevoix/Bas-Saguenay, compagnie Abitibi-Consolidated du Canada, Forêt Charlevoix, direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 490 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Jean Bergeron, chargé de projet au bureau de Petit-Saguenay
418 272-2323, poste 3309
info@groupepdfd.ca

Territoire visé

MRC du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix-Est, régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale.

Information complémentaire

La Coopérative de solidarité Valoribois a fait faillite. Les actifs ont cependant été rachetés par une entreprise de Saint-Raymond, la Scierie Dion et fils.

www.groupePDFD.ca

<http://cihofm.com/nouvelles/Le-Groupe-des-PDFD-celebre-ses-10-ans-2013-04-29-16-17>

http://www.charlevoixendirect.com/index.asp?s=detail_actualite&id=134978

<http://www.lemondeforestier.ca/scierie-petit-saguenay-une-relance-de-16-m/>

ÉCOLE AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ RURALE



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Pelland, Louise
- 2 - © Polyvalente Louis-Saint-Laurent
- 3 - © TOURISME QUÉBEC / Lessard, Denys

11- Pôle d'excellence en récréotourisme en Outaouais

Organisme porteur et statut légal

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Contexte

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et celle de Pontiac sont deux territoires de l'Outaouais qui ont été marqués par la crise forestière. Comme l'exploitation des forêts ne permettait plus le développement de la région, d'autres avenues ont dû être envisagées. À cet égard, la présence d'attraits naturels importants (forêts, lacs, rivières) offre un potentiel pour le développement récréotouristique de la région.

Objectifs

- Mettre sur pied un carrefour de formation et de recherche en récréotourisme;
- Collaborer au développement socioéconomique des milieux ruraux en Outaouais en misant sur leur potentiel en tourisme de nature;
- Offrir des programmes de formation de qualité en milieu naturel, adaptés à la réalité du marché du travail et de l'industrie récréotouristique;
- Préparer une main-d'œuvre qualifiée pour un secteur à fort potentiel de développement;
- Offrir du travail aux personnes sans emploi;
- Permettre l'émergence de nouveaux produits récréotouristiques;
- Supporter les organismes qui contribuent au développement de l'industrie récréotouristique associée au tourisme de nature;
- Devenir une référence en récréotourisme.

Description

Le Pôle d'excellence en récréotourisme en Outaouais (PERO) est un laboratoire pédagogique unique en son genre. Situé dans un milieu naturel extraordinaire, le PERO permet l'apprentissage par l'expérience en milieu naturel. Il offre des programmes de formation de qualité adaptés aux réalités du marché du travail et de l'industrie en répondant aux besoins particuliers des employeurs du domaine du récréotourisme de nature. Toutes les formations sont offertes en collaboration avec des partenaires de l'éducation et les fédérations disciplinaires concernées.

Démarches initiales

Alors que la [commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais](#) offrait déjà une formation sur le récréotourisme, elle a souhaité mettre sur pied un projet de développement régional, soit un pôle d'excellence en récréotourisme. La formation et la recherche constituent les deux volets associés à ce projet.

Moyens de mise en œuvre

- Mise sur pied de groupes de travail;
- Aménagement d'infrastructures et obtention des équipements nécessaires aux formations dans la forêt de l'Aigle;
- Formation d'une première cohorte d'étudiants en 2010-2011 (taux de placement de 100 %);
- Relocalisation du PERO en septembre 2011;

- Formation d'une deuxième cohorte en 2011-2012 (taux de placement de 100 %);
- Participation à la Conférence intercontinentale en intelligence territoriale à Gatineau (octobre 2011);
- Formation d'une troisième cohorte en 2012-2013 en gestion et exploitation d'un site récréotouristique;
- Élaboration d'outils de communication visant à positionner et à faire connaître le projet ([site Internet](#), bannières, journaux locaux et régionaux, radio, [page Facebook](#), etc.);
- Mobilisation du milieu des affaires autour du laboratoire (CRÉ, chambres de commerce, conseils d'administration d'organismes, etc.);
- Mobilisation des partenaires de l'éducation dans l'élaboration de formations complémentaires;
- Mobilisation des fédérations spécialisées en récréotourisme autour du projet (chasse et pêche, canot, kayak, pourvoiries, etc.) afin de les associer au projet;
- Mobilisation de la direction de la Chambre de commerce de Maniwaki et de La Vallée-de-la-Gatineau afin qu'elle fasse partie du comité de vigie;
- Mobilisation de la Table Éducation Outaouais afin qu'elle adhère au projet de formation en milieu naturel;
- Planification d'une formation de mise à niveau pour les pourvoiries de l'Outaouais avec la collaboration de la Fédération des pourvoiries du Québec;
- Participation à des recherches menées par des chercheurs de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et liées notamment au développement du récréotourisme dans les forêts publiques;
- Embauche d'une personne-ressource à temps plein (janvier 2013);
- Mise sur pied de comités de concertation afin de consolider les partenariats entre les différents ordres d'enseignement : la formation professionnelle, la formation continue, le niveau collégial et le niveau universitaire;
- Participation à plusieurs comités (comité récréotouristique de la CRÉ de l'Outaouais, conseil d'administration de Tourisme Vallée-de-la-Gatineau, comité directeur pour l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) dans la MRC);
- Formation de mise à niveau offerte à 25 pourvoyeurs de l'Outaouais (mars 2013);
- Établissement d'un partenariat avec la Société d'aménagement et de gestion environnementale du bassin versant du lac des 31-Milles afin d'assurer l'entretien, l'aménagement et la gestion de l'ensemble des campings situés autour du lac des 31-Milles;
- Établissement d'un partenariat avec la Fédération québécoise du canot et du kayak pour l'organisation de la 17e édition du Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau et pour la mise sur pied d'un pôle de formation nautique en Outaouais;
- Consultation des entreprises en récréotourisme (23 au Québec et 3 au Canada) pour observer les facteurs de succès de celles-ci;
- Constitution en OBNL en juin 2014 afin d'assurer la pérennité du projet.

Défis particuliers rencontrés

- Les institutions d'enseignement ont toutes leurs exigences propres, et l'association de plusieurs ordres d'enseignement dans un projet commun représente un défi de taille;
- Les conditions d'admission que fixent les attestations d'études collégiales ont engendré certaines difficultés en ce qui concerne le recrutement pour les formations en récréotourisme. Une révision des stratégies à cet égard a été effectuée;
- Le concept de Pôle d'excellence en récréotourisme n'a pas toujours été bien compris par les partenaires. Pour pallier cette difficulté, la Commission scolaire a effectué plusieurs démarches pour mobiliser les fédérations spécialisées en récréotourisme et les autres partenaires du milieu des affaires.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac, région de l'Outaouais.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi de coordonnateur pour la durée du projet et trois emplois durant deux étés ont été créés.

– **Nombre de personnes diplômées** : 87 à la formation « Opération et entretien d'un site récréotouristique » offerte par le Réseautact en collaboration avec la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. Il faut souligner que la presque totalité des étudiants aux formations ont été engagés par des entreprises dès l'été suivant. Par ailleurs, la formation « Opération et entretien d'un site récréotouristique » a été exportée dans la région de Charlevoix en 2012, et depuis, une cohorte profite annuellement d'une formation de qualité directement liée aux besoins du marché dans cette région.

– **Autres retombées** : Le PERO a su s'entourer d'experts dans le domaine du récréotourisme et il est devenu progressivement une référence pour les communautés qui souhaitent miser sur le récréotourisme pour se développer.

Il offre aux étudiants en récréotourisme un accès à des milieux naturels afin de leur permettre de vivre un apprentissage concret sur le terrain. Le PERO a collaboré avec de nombreux partenaires, tant en milieu urbain que rural, afin d'améliorer la qualité et la pertinence des formations en récréotourisme. Il a aussi acquis une certaine notoriété à l'extérieur de la région de l'Outaouais, notamment en attirant des étudiants en provenance d'autres régions du Québec.

De plus, plusieurs groupes de personnes, issues d'organismes ou tout simplement à titre personnel, ont aussi bénéficié de formations courtes portant sur des notions plus particulières, dont le service à la clientèle dans les pourvoiries, le perfectionnement en canot et en kayak et l'orientation par GPS, par exemple.

Pour ce qui est du volet recherche, le PERO a collaboré avec l'Université du Québec en Outaouais pour la réalisation de deux projets de recherche. Le premier s'intitule « Analyse et synthèse des voies de développement en récréotourisme de l'Outaouais rural, portrait et enjeux », lequel s'insérait dans le processus d'élaboration du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) de l'Outaouais. Le deuxième projet s'intitule « De formation et d'excellence en récréotourisme, analyse et voies d'avenir ». À partir des éléments d'excellence reconnus dans l'industrie du récréotourisme, l'équipe de recherche a analysé les programmes de formation existants en tourisme. L'objectif était d'évaluer l'adéquation entre les contenus des programmes de formation et les variables décrites comme déterminantes du succès des lauréats de prix d'excellence.

Durée

2009 à 2014.

Partenaires engagés

Service régional de la formation professionnelle en Outaouais, cégep de l'Outaouais, cégep Heritage College, UQO, Réseautact.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 500 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Harold Sylvain, commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

harold.sylvain@cshbo.qc.ca

819 449-7866, poste 16235

Territoire visé

Maniwaki, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, Outaouais.

Information complémentaire

<http://www.perooutaouais.ca/>

<http://www.reseautact.com/>

12- La Cité-école, au cœur de sa communauté

Organisme porteur et statut légal

Polyvalente Louis-Saint-Laurent

Contexte

La Polyvalente Louis-Saint-Laurent est située à East Angus, municipalité de la MRC du Haut-Saint-François. En plus d'habiter un territoire marqué par un fort indice de défavorisation et par un haut taux de décrochage scolaire, les jeunes qui fréquentaient alors l'école secondaire avaient, au début du laboratoire, un très faible sentiment d'appartenance à leur milieu.

Objectifs

- Accroître la rétention des jeunes sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François;
- Attirer de nouvelles familles et maintenir celles en place;
- Renforcer le sentiment d'appartenance, le tissu social et la solidarité;
- Créer une mentalité nouvelle d'engagement social et de participation citoyenne;
- Former une relève bénévole et faciliter l'émergence de jeunes leaders;
- Revitaliser et améliorer la qualité de vie en milieu rural;
- Développer une mentalité partagée sur l'importance de l'éducation et du développement des communautés rurales;
- Développer une solution territoriale pour une meilleure réussite éducative incluant la réussite scolaire, la qualification et l'intégration sociale par une participation active des jeunes dans leur milieu.

Description

Le projet visait à sensibiliser les jeunes de l'école secondaire à leur pouvoir d'action et d'influence au sein de leur communauté, et ce, afin qu'ils puissent devenir des acteurs de changements sociaux.

Démarches initiales

Au début du projet, les résultats scolaires de la polyvalente d'East Angus étaient les plus bas de la région. En plus des jeunes qui décrochaient, plusieurs autres souhaitaient quitter leur municipalité et leur MRC. Certains enseignants, dont M. Charles Labrie, étaient préoccupés par cette situation. Pour ces enseignants, l'école se devait d'être une communauté, une famille, un lieu d'épanouissement social dans lequel les jeunes allaient pouvoir découvrir des valeurs communautaires (respect, écoute, solidarité, créativité, etc.) et ainsi devenir des citoyens responsables.

Les enseignants ont donc eu l'idée de reproduire la vie municipale et civique à l'intérieur des murs de l'école. Les élèves ont alors joué le rôle de citoyens, le secrétariat est devenu un bureau municipal, les couloirs sont devenus des rues, et les décisions sur la vie communautaire ont, dès lors, été prises selon les principes de la démocratie représentative et participative. Ainsi est née la Cité-école.

Les élèves, devenus citoyens, se sont approprié leur école pour en faire leur propre municipalité.

Les enseignants et les élèves ont décoré les couloirs et les salles de classe afin qu'ils représentent des éléments physiques, géographiques et historiques du territoire. Ainsi, les couloirs portent dorénavant le nom des municipalités de la MRC du Haut-Saint-François, les salles sont décorées de manière à illustrer un moment de l'histoire ou un lieu représentatif du territoire, etc.

La structure démocratique s'est ensuite mise en place avec la constitution d'un parlement étudiant, dont le mandat a, dès lors, consisté à voter des règles communautaires et à nommer des ministres. Enfin, les citoyens se sont mobilisés pour leur milieu de vie en tant que bénévoles dans l'exécution de différentes tâches (journalisme, loisirs, planification locale, etc.).

Moyens de mise en œuvre

- Embauche d'une organisatrice communautaire au sein de la Cité-école pour mener à terme plusieurs actions par lesquelles les jeunes ont pu apprendre ce que sont la citoyenneté et le leadership;
- Mobilisation du personnel;
- Mise sur pied d'un comité de suivi composé d'élèves, d'enseignants, d'organismes du milieu et de la direction de l'école. À partir de ce comité, deux sous-comités ont été formés, soit un comité bénévolat et un comité connaissance du milieu;
- Mise en place d'un comité de recherche composé d'une équipe de chercheurs, de la direction de l'école et d'enseignants;
- Rédaction d'un plan d'action;
- Suivi des actions.

D'autres actions ont aussi été menées :

- établissement d'une collaboration entre l'école et les acteurs du milieu, notamment le centre d'action bénévole, les écoles primaires, les municipalités et les journaux locaux;
- réalisation d'activités d'information, de mobilisation et de reconnaissance destinées aux jeunes (remise de bulletins dans chaque communauté, dictée du directeur, etc.);
- production et diffusion d'outils à l'intention des élèves et du personnel.

Pour faire connaître le projet et permettre son transfert, plusieurs présentations ont été effectuées (23^e colloque du Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS) en 2011, événement « Conférences sur les potentiels de développement » dans la MRC de La Mitis en septembre 2011, présentation à la CRÉ de l'Estrie en 2012, Symposium sur la persévérance scolaire à Cowansville en 2012). De plus, des liens ont été tissés avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick pour favoriser le transfert du concept de cité-école dans une école de cette province.

Défis particuliers rencontrés

- Faire connaître le rôle de l'organisatrice communautaire auprès des élèves, des parents et des enseignants;
- Faire connaître aux élèves, parents et enseignants toutes les actions liées au laboratoire;
- Intégrer des apprentissages liés au territoire du Haut-Saint-François sans alourdir la tâche des enseignants;
- Maintenir l'intérêt et la mobilisation autour du projet;
- Obtenir la participation bénévole des élèves dans différents projets.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC du Haut-Saint-François.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi directement relié a été créé.
- **Autres retombées** : Le projet a permis de solidifier les liens entre les communautés de la MRC. L'engagement bénévole a augmenté au sein des différents organismes de la MRC. Par ailleurs, les municipalités sont devenues des ambassadrices du projet. Les communautés de la MRC du Haut-Saint-François se solidarisent autour de valeurs communes, telles que l'appartenance, la persévérance et la reconnaissance. Des bulletins scolaires sont remis dans les villages, et non plus seulement à East Angus. Aussi, des bourses de reconnaissance sont remises à chacun des élèves diplômés. Enfin, il faut souligner l'apport des chercheurs, dès le début, qui a permis de démontrer les bénéfices du projet, notamment sur la perception des jeunes à l'égard de leur milieu de vie et sur le taux de décrochage scolaire. Ce dernier a grandement diminué, de même que la proportion de jeunes souhaitant quitter leur municipalité. D'ailleurs, une des élèves est devenue la plus jeune conseillère municipale du Québec en 2013.

Durée

Février 2009 à mars 2014.

Partenaires engagés

Municipalités du Haut-Saint-François, MRC du Haut-Saint-François, CLD du Haut-Saint-François, CJE du Haut-Saint-François, SADC du Haut-Saint-François, Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François, Caisses populaires Desjardins du Haut-Saint-François, CSSS du Haut-Saint-François, Forum jeunesse Estrie, écoles primaires du Haut-Saint-François, Université de Sherbrooke, Observatoire estrien du développement des communautés, direction régionale de l'Estrie du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 450 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Renée-Claude Leroux
renee-claude.leroux@cshc.qc.ca
819 832-2471, poste 7736

M. Jerry Espada, agent de développement rural
819 560-8513

Territoire visé

Estrie, MRC du Haut-Saint-François.

Information complémentaire

<http://louisstlaurent.cshc.qc.ca/>

www.webtvhsf.com

http://www.santeestrie.qc.ca/sante_publicque/direction/documents/2007-2009_rapport_cite-ecole.pdf

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MILIEU RURAL



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Manning, Pierre
- 2 - © Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- 3 - © TOURISME QUÉBEC / Turgeon, Linda

13- Gestion intégrée des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine : augmentation de l'autonomie par le développement de filières novatrices

Organisme porteur et statut légal

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Contexte

L'archipel des Îles-de-la-Madeleine regroupe une quinzaine d'îles comprenant huit îles habitées dont une seule n'est pas reliée par d'étroites dunes. Le territoire s'étend sur une superficie habitable de 140 km². Le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine est situé en plein cœur du golfe du Saint-Laurent, plus exactement à 105 km de l'Île-du-Prince-Édouard, à 95 km de l'île du Cap-Breton et à 215 km de la péninsule gaspésienne. Alors que la gestion des matières résiduelles constitue déjà un défi dans d'autres régions du Québec, les particularités du territoire insulaire madelinot complexifient davantage l'équation. En effet, les matières importées et exportées dépendent totalement du transport maritime ou aérien. En ce qui concerne les matières résiduelles, non seulement il est difficile de trouver un lieu d'enfouissement à coût abordable, mais il faut, de plus, prévoir les coûts importants liés au transport.

Objectifs

- Doter la communauté des Îles-de-la-Madeleine d'éléments novateurs et durables pour la gestion intégrée des matières résiduelles, soit une gestion qui considère les incidences sur les plans environnemental, économique et social d'une collectivité;
- Réduire la production de matières résiduelles, et augmenter leur réemploi et leur recyclage grâce à la mobilisation et à la responsabilisation des membres de la communauté (volet innovation sociale);
- Implanter de nouvelles technologies (volet innovation technologique) afin notamment de réaliser des économies d'argent et d'énergie;
- Réaliser une étude de faisabilité pour un couplage technologique entre un système de biométhanisation et un système de gazéification et de vitrification au plasma.

Description

Le projet visait à doter les Îles-de-la-Madeleine d'un système de gestion intégrée des matières résiduelles, soit une gestion adaptée aux particularités du milieu et suivant les principes du développement durable. Le système implanté devait être un modèle évolutif qui soit performant sur les plans social, environnemental et économique. Plus particulièrement, le projet visait, d'une part, à réduire la production de matières résiduelles, grâce à la mobilisation et à la responsabilisation des membres de la communauté et, d'autre part, à implanter des technologies novatrices. Ces dernières offrent plusieurs avantages, comme un taux de valorisation record des matières résiduelles, des économies sur les plans financier et énergétique, ainsi qu'une performance environnementale accrue des opérations de traitement des matières résiduelles.

L'approche intégrée du projet prévoyait ainsi des interventions ayant pour cibles les différents secteurs de la communauté de l'archipel, de même que la réalisation d'une étude de faisabilité pour un couplage technologique entre un système de biométhanisation et un système de gazéification et de vitrification au plasma. Ces options technologiques allaient permettre de valoriser certaines matières résiduelles en forme d'énergie, de compost de haute qualité et de matériaux vitreux. Ces derniers allaient ainsi être destinés à deux avenues de valorisation, soit comme substitut cimentaire ou comme matériaux granulaires.

Démarches initiales

La gestion des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine engendre des coûts financiers importants pour la Municipalité, qui dépend de l'extérieur de l'archipel pour l'accueil, le traitement et l'enfouissement des déchets. Cette situation engendre des conséquences environnementales notables, particulièrement sur le plan des émissions de gaz à effet de serre (GES) associés au transport maritime et routier des matières résiduelles.

Moyens de mise en œuvre

- Rédaction d'un ensemble de documents afin de permettre à la Municipalité de mieux comprendre la répartition des dépenses en gestion des matières résiduelles (GMR), l'évaluation des besoins et des enjeux en GMR dans les industries, commerces et institutions (ICI) et l'évaluation de scénarios d'optimisation de la collecte;
- Élaboration d'un diagnostic de GMR dans les ICI et mise sur pied d'un programme d'accompagnement des ICI pour l'amélioration de leur GMR;
- Réorganisation et mise en ordre des données du Centre de gestion des matières résiduelles (CGMR) par le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM);
- Écoconception d'installations de tri publiques en collaboration avec une entreprise d'économie sociale spécialisée dans le réemploi, [Ré-Utiles](#);
- Appui à la démarche municipale d'acquisition d'installations de tri pour les espaces publics extérieurs;
- Réalisation d'activités de sensibilisation et d'éducation visant la population, les écoles et les ICI (2010 à 2014);
- Mise au point d'outils informatifs et didactiques portant sur les 3RV. L'acronyme « 3RV » est une abréviation des quatre façons de réduire le gaspillage des ressources : réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation;
- Collecte spéciale d'appareils électroniques sur le stationnement de l'hôtel de ville;
- Sensibilisation des résidents par la diffusion d'une dizaine d'articles dans les deux publications locales;
- Réalisation d'un projet pilote auprès de 31 ménages afin notamment d'améliorer le tri et d'évaluer les possibilités de diminution des collectes;
- Appui au Centre éducatif 3RV de Ré-Utiles et à [La Machine](#), une nouvelle coopérative de travailleurs dont la mission porte sur le réemploi et la valorisation du textile;
- Mise en place d'un système de gestion du textile réduisant de 90 % l'enfouissement des matières provenant du comptoir familial (25 à 35 tonnes par an);
- Appui à la réalisation de projets de mobilisation et de sensibilisation en GMR par l'approche artistique : projet « Une époque Ré-Utiles de Yoanis Menge » et projet « [Faire avec](#) » du centre d'artistes AdMare en 2012-2013;
- Tenue d'un kiosque de sensibilisation lors de la Fête champêtre, en 2012 et en 2013;

- Réalisation du projet « Champion de tri » en 2012; la caractérisation a démontré que 50 % des matières résiduelles contenues dans les bacs noirs pouvaient être compostées ou recyclées;
- Organisation du [Rallye 3RV](#), en 2011 et en 2012, dont le but était de sensibiliser la population en misant sur l'apprentissage par le jeu. Un document a été élaboré et distribué dans les 5 000 foyers du territoire par l'intermédiaire du mensuel *L'Info-municipale* afin de mieux faire connaître la gestion intégrée des matières résiduelles;
- Élaboration d'un visuel pour le tri (code de couleur pour améliorer la qualité du tri);
- Réalisation de différentes démarches de vulgarisation et de sensibilisation à la saine gestion des matières résiduelles. Six affiches ont été conçues et installées le long des routes principales. Elles abordent les thèmes de la réduction, du réemploi, du recyclage et de la valorisation des matières résiduelles;
- Réalisation d'une étude de faisabilité portant sur le potentiel de valorisation des matières résiduelles par biométhanisation et estimation des coûts d'implantation et de fonctionnement;
- Réalisation d'une étude de faisabilité portant sur le potentiel de valorisation des déchets par gazéification au plasma pour les Îles-de-la-Madeleine et estimation des coûts d'implantation et de fonctionnement du projet. Dans ce cadre, des analyses des émissions atmosphériques ont été effectuées;
- Réalisation d'une étude du niveau de maturité technologique de la gazéification au plasma;
- Réalisation d'une étude de faisabilité portant sur le potentiel de valorisation du vitrifiat comme amendement cimentaire, comme agrégat pour l'inclusion cimentaire ou comme agrégat pour la construction;
- Élaboration du [Guide pour une saine gestion de nos matières résiduelles](#);
- Caractérisation et compilation des différentes matières résiduelles des Îles-de-la-Madeleine par le CERMIM;
- Réalisation d'essais de compostage des coproduits marins pour la production d'un compost de qualité supérieure adapté aux exigences du secteur agricole;
- Réalisation par le CERMIM d'analyses des coquilles de mollusques afin d'évaluer la possibilité de valoriser ces matières à titre de fertilisants agricoles;
- Appui technique à la bonne gestion des matières résiduelles dangereuses au CGMR;
- Participation à l'amélioration des pratiques de compostage;
- Réalisation d'une quinzaine de conférences à l'échelle locale, régionale et internationale en vue de partager les informations et les résultats obtenus par le projet;
- Diffusion des connaissances acquises et des différents rapports à la communauté et aux instances décisionnelles dans le domaine de la GMR;
- Présentation des projets à divers groupes de la communauté ainsi qu'à l'extérieur du territoire;
- Diffusion d'une vingtaine de capsules sur les ondes de la radio communautaire locale portant sur les initiatives de 3RV et les réalisations en matière de réduction des déchets par les ICI;
- Élaboration de documents et de rapports.

Défis particuliers rencontrés

- Difficultés liées à l'acquisition et au traitement des données sur la gestion des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine;
- Difficultés à amorcer le changement de certaines pratiques ou habitudes enracinées dans la collectivité (innovation sociale).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Cinq emplois à temps plein créés.
- **Autres retombées** : La municipalité a observé que son taux de détournement des matières résiduelles a augmenté, ce qui découle d'un meilleur tri à la source et se traduit par une utilisation plus efficiente des ressources financières allouées à la gestion municipale des matières résiduelles. Sur le plan social, la conscientisation des citoyens aux conséquences négatives de la surconsommation et à l'importance de faire des choix sensés pour la gestion des matières résiduelles a eu des effets tangibles sur la quantité de matières résiduelles produites.

Le projet a aussi permis de réaliser un profil qualitatif, quantitatif et caractéristique des matières résiduelles produites aux Îles-de-la-Madeleine ainsi que de mettre au jour les enjeux et pistes de développement qui s'y rattachent. Il a également permis d'évaluer le potentiel de valorisation de différentes matières résiduelles, de déterminer les coûts associés à leur gestion et d'amorcer une réflexion sur les modes de collecte de ces matières.

La communauté s'est approprié le projet grâce à la mobilisation et à la réalisation de projets en partenariat avec des organismes du milieu. La majorité des projets se sont poursuivis, et ce, malgré la fin du financement du laboratoire rural. Plusieurs rapports ont été rendus publics et des outils éducatifs et du matériel informatif pertinent en GMR ont été élaborés. Le laboratoire a également démontré les contraintes et les avantages des technologies analysées. Il a permis de modifier certaines pratiques liées au traitement des matières résiduelles, telles que les coproduits marins et les matières dangereuses. Une filière de réemploi et de valorisation des textiles a aussi été mise en place au cours du projet. Enfin, des solutions ont été formulées, visant à recycler ou à valoriser différents matériaux tels le bois, les bardeaux d'asphalte, les coproduits marins, le gypse, etc.

Au terme du projet, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a obtenu l'information requise pour prendre une décision éclairée sur l'implantation des différentes technologies de traitement des matières résiduelles évaluées. Le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine a reçu les divers rapports et a pu se prononcer sur les décisions à prendre relativement aux conclusions de ces études, essais et propositions.

Finalement, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est en meilleure situation qu'en 2008 (année du lancement du projet de laboratoire rural) en ce qui a trait à sa gestion des matières résiduelles. Elle a établi des partenariats importants et a amélioré ses opérations de traitement. Enfin, elle a produit des documents d'information cohérents, a renforcé les capacités du milieu à se prendre en main et a mis en œuvre plusieurs moyens pour réduire la quantité de matières résiduelles produites et augmenter le taux de valorisation.

Durée

Juin 2009 à mars 2014.

Partenaires engagés

MEIE, MEESR, Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) affilié à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), Ré-Utîles, La Machine, Comité ZIP, Attention Fragîles, commission scolaire des Îles, SADC des Îles-de-la-Madeleine, Cap-sur-Mer, AdMare, direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine du MAPAQ, Table de concertation des événements des Îles-de-la-Madeleine, Groupe de recherche sur le ciment et le béton de l'Université de Sherbrooke, PyroGenesis Canada, Biofour, Emispec, Electrigaz, Action RE-buts, CRÉ de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, International Small Islands Studies Association, collectivité d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 400 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Jean Richard, directeur de l'hygiène du milieu, des bâtiments et de la sécurité publique (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine)

jrichard@muniles.ca

418 986-3100, poste 725

Territoire visé

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Information complémentaire

<http://www.muniles.ca/laboratoirerural.html>

http://www.ilesdelamadeleine.com/magazine/images/Archives/PDF/magazine_23_06_11.pdf (voir p. 16-17)

http://www.uqar.ca/files/cermim/2011-04-15_gmr_idm_etat_situation.pdf

http://www.uqar.ca/files/cermim/2011-11-21_scenario_de_valorisation_des_mrc.pdf

http://www.uqar.ca/files/cermim/2012-04-18_gimr_rapp_quantitatif.pdf

http://www.uqar.ca/files/cermim/2013-08-28_inventaire_ges_cgmr-2010.pdf

14- Contact – laboratoire de développement durable

Organisme porteur et statut légal

Contact, coopérative de solidarité

Fondée en 2006, Contact est une coopérative de solidarité œuvrant dans le domaine de la construction écologique. Elle comporte trois divisions (recherche, tourisme et usine de production) et réunit 79 membres.

Contexte

Les membres fondateurs de la coopérative souhaitent mettre sur pied un projet qui allait contribuer au développement régional tout en respectant les principes du développement durable.

Objectifs

- Contribuer au développement économique du territoire de la MRC de Bonaventure tout en appliquant les principes du développement durable et en misant sur le partage des richesses;
- Commercialiser des produits et services de manière à maximiser les retombées économiques au sein des communautés situées dans la MRC de Bonaventure;
- Mettre au point des approches, des technologies et techniques, des procédures, des tests et les valider.

Description

Le projet a consisté à mettre en place un laboratoire permettant l'innovation et l'avancement des pratiques sur le développement durable par l'entremise de trois entités distinctes intégrant les volets économique, social et environnemental : Contact Signature, Contact Innovation et Contact Nature.

Démarches initiales

En 2006, Contact Signature est mis sur pied. Elle développe et met en marché plusieurs produits novateurs comme des plafonds suspendus, des rampes rustiques, des planchers, des revêtements muraux, des bardeaux de toiture, des pavés unis, etc. En 2007, Contact Signature obtient son premier contrat majeur, soit la fabrication des structures de bois des tentes [Huttopia](#), lesquelles sont destinées au réseau de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).

En 2008, Contact Signature ouvre un point de vente à Bonaventure. Une gamme variée de produits de bois en vrac y est offerte. Aussi, la même année, Contact achète une usine à Saint-Elzéar, située dans la Baie-des-Chaleurs, et installe des équipements pour la deuxième transformation. Une douzaine d'employés forment alors l'équipe de production.

En 2008, la division Contact Innovation démarre ses activités à Rimouski afin d'être à proximité de la seule université de l'est du Québec, l'UQAR. Cette division agit à titre de consultante en développement durable.

Elle offre une expertise et des formations, notamment sur les écoquartiers et l'écoconstruction. Contact Innovation est constituée d'un comité de recherche-action œuvrant au développement de nouvelles technologies durables.

Moyens de mise en œuvre

- Participation en 2008 au concours télévisuel sur l'entrepreneuriat québécois (VoirGrand.tv); Contact est sélectionné à titre de finaliste. Dix finalistes ont été choisis sur 450 entreprises;
- Obtention de l'aide financière requise pour mettre sur pied la division Contact Nature. Contact Nature est un projet écotouristique sous forme de centre de villégiature et de centre des congrès;
- Mise en ligne d'un [site Internet](#) et création d'une [page Facebook](#);
- Obtention du prix Jeune entreprise lors du Gala Entrepreneur organisé par la Chambre de commerce de la MRC de Bonaventure;
- Obtention de plusieurs contrats liés à la quatrième transformation du bois;
- Organisation, par Contact Innovation, d'un événement écoresponsable en 2009 (zéro déchet et carboneutre), la [Coupe Memorial](#) à Rimouski;
- Réorganisation, en 2010, de la coopérative afin de concentrer les activités de transformation du bois à Saint-Elzéar et de se spécialiser dans un seul produit : le revêtement extérieur teint;
- Assistance technique par Contact Innovation pour le développement de Contact Signature et de Contact Nature (transport, matières résiduelles, gestion de l'eau, aménagement paysager, ferme du futur, spas et cabines écologiques);
- Réalisation d'un événement écoresponsable (activité promotionnelle du Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (CÉCOBOIS));
- Collaboration aux recherches appliquées pour la mise au point de différents produits avec la chaire CRSNG-UQAR en génie de la conception (composteur, procédé de production de pavé uni, murs préfabriqués) ainsi qu'avec le Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) (panneaux de fibres végétales compressées);
- Collaboration, par Contact Innovation, à différents projets d'écoquartiers au Québec (Nouvelle conscience des Forges à Trois-Rivières, Saint-Elzéar (Gaspésie), Les Méchins, Sainte-Luce, Victoriaville, Esprit-Saint, etc.). Au fil des ans, cette division a développé une expertise sur le développement d'écoquartiers;
- Réalisation d'un audit de contrôle en matière d'économie d'énergie et élaboration de stratégies énergétiques pour trois communautés (deux au Bas-Saint-Laurent et une en Côte-Nord);
- Réalisation, par Contact Nature, d'une mission en Angleterre et en Écosse. Des esquisses sont produites et des analyses de terrain sont effectuées;
- Réception en 2011 du prix Coup de cœur de la CDR Gaspésie–Les-Îles lors du troisième Gala de la Chambre de commerce de la MRC de Bonaventure;
- Organisation en 2011 de deux événements écoresponsables par Contact Innovation (Tour cycliste de la relève internationale, Forum social du Bas-Saint-Laurent);
- Conception d'une maison écologique modèle liée aux objectifs du [créneau d'excellence ACCORD en écoconstruction du Bas-Saint-Laurent](#);
- Collaboration, de Contact Innovation, au projet de vitrine technologique du créneau d'excellence ACCORD en écoconstruction du Bas-Saint-Laurent;

- Établissement d'un partenariat avec la scierie Temrex en 2012, située dans la municipalité de Nouvelle, qui fournit Contact en bois certifié FSC⁵, de très haute qualité, afin que la coopérative puisse offrir un produit de plus grande qualité à moindre coût (frais de transport réduits);
- Obtention de plusieurs contrats résidentiels et commerciaux, dont la fabrication d'autres tentes Huttoxia en 2012 et la réalisation du revêtement extérieur de l'école des Bois-et-Marées, située à Sainte-Anne-des-Monts;
- Installation d'un séchoir en décembre 2012 afin de fabriquer le revêtement à partir d'épinettes gaspésiennes certifiées FSC;
- Élaboration en 2012, par Contact Innovation, d'une stratégie d'efficacité énergétique pour la municipalité de Saint-Marcellin et pour le chantier naval du Groupe maritime Verreault, situé dans la municipalité des Méchins;
- Embauche en 2012 d'un chargé de projet afin de finaliser le plan d'affaires de la division de Contact Nature. Le plan d'affaires de cette division a été terminé au printemps 2013.

Défis particuliers rencontrés

Des difficultés d'organisation se sont présentées, étant donné que Contact avait ses activités à deux endroits (Bonaventure et Saint-Elzéar) et qu'il manquait d'équipements spécialisés et performants. Le manque d'équipements occasionnait des ralentissements dans la production et diminuait les bénéfices.

Au cours de l'automne 2010, les opérations ont été interrompues temporairement (à l'exception du contrat de construction des tentes Huttoxia), afin de procéder à une réorganisation du projet. Un des membres fondateurs a pris en charge la direction de la coopérative et a amorcé son redressement. La décision de concentrer toutes les activités à Saint-Elzéar et de cesser les activités à Bonaventure (vente et première transformation) a été prise. Les travaux d'agrandissement à l'usine de Saint-Elzéar ont été menés à terme, la surface de production a triplé et des équipements spécialisés ont été installés. Les efforts de commercialisation et de production ont donc été concentrés sur le revêtement mural extérieur teint. Avec les changements technologiques et le regroupement des activités sur le même site, cinq travailleurs forment désormais l'équipe de production.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Municipalité de Saint-Elzéar, MRC de Bonaventure, régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent. Plus encore, le projet rayonne dans le reste du Québec, dans le reste du Canada, aux États-Unis et en France.

– **Expansion de l'entreprise** : Contact a entrepris une expansion grâce à un investisseur français. Cet investissement dans un projet de 1,5 million de dollars est à la source de la création de Contact Habitat. L'entreprise pourra fabriquer des chalets destinés au marché du « prêt-à-camper ». Les premières commandes seront livrées à des campings appartenant à cet investisseur français.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : depuis le début des activités de Contact, l'équivalent d'une dizaine d'emplois à temps plein ont été créés (surtout chez Contact Signature).

⁵ Le Forest Stewardship Council (FSC) est un label environnemental qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté les procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

Contact crée des emplois en milieu dévitalisé et utilise la main-d'œuvre locale pour la réalisation de ses mandats. Avec le nouveau projet de construction de chalets, l'entreprise a maintenant une vingtaine d'employés.

– **Autres retombées** : En mettant sur pied quatre divisions complémentaires (divisions Signature, Innovation, Habitat et Nature) et en ayant choisi le mode coopératif, Contact a maximisé les retombées économiques de ces divisions au sein de la communauté, car les membres en sont collectivement propriétaires. En adoptant des pratiques plus responsables et en travaillant ardemment à sensibiliser le public, Contact a contribué au développement d'une culture de la responsabilité environnementale. La coopérative œuvre à diminuer l'empreinte environnementale de ses projets.

En misant sur des méthodes, technologies et procédés verts et sur une démarche de recherche et de développement, Contact contribue à un développement plus écologique du territoire. Par exemple, la coopérative produit 45 tonnes de déchets de bois annuellement liés aux activités de l'usine. Ces déchets sont transformés en énergie (156,6 MWh) et se substituent donc à l'utilisation de 13,5 tonnes de pétrole.

Au cours des 5 années où le projet a été subventionné par la mesure des laboratoires ruraux, Contact a effectué plus de 40 interventions publiques (conférences, salons, formations, capsules). Par ailleurs, plus de 30 reportages télévisés, radiophoniques ou journalistiques ont été réalisés à propos de la coopérative. Cette dernière a aussi participé à plusieurs événements qui lui ont permis de rejoindre plus de 300 000 personnes. Aussi, au mois d'août 2014, on a relevé que le site Internet de Contact obtient en moyenne 400 visites par mois, dont 75 % provient de l'Amérique du Nord et 25 % de plus de 50 pays différents.

Enfin, Contact a vendu des produits ou services à plus de 440 clients et elle bénéficie d'un réseau de 14 points de vente situés au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Le chiffre d'affaires généré pour l'ensemble des activités (hors subventions) est d'environ 400 000 \$ par année.

Durée

Janvier 2008 à mars 2013.

Partenaires engagés

Caisse d'économie solidaire Desjardins, Filaction, Réseau d'investissement social du Québec, Fiducie du Chantier de l'économie sociale, CLD de la MRC de Bonaventure, MRC de Bonaventure, SADC de Baie-des-Chaleurs, Cascades, CRÉ Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Développement économique Canada pour les régions du Québec, Temrex, chaire CRSNG-UQAR en génie de la conception, Université de Sherbrooke, SEREX, CDR Gaspésie–Les Îles, association Bois d'apparence Gaspésie, Biopterre – Centre de développement des bioproduits, Audace Technologies inc., créneau d'excellence ACCORD en écoconstruction du Bas-Saint-Laurent, PAR Consultants, Huttopia et cie, Institut du Nouveau Monde, Micmacs de la région de la Baie-des-Chaleurs, direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 550 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Ronald Arsenault, directeur général de Contact

ronald@Contactfutur.com

418 534-5509

Territoire visé

Saint-Elzéar, MRC de Bonaventure, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Information complémentaire

<http://Contactsignature.com/>

<http://chau.teleinterrives.com/nouvelle->

[Regional Les produits du bois gaspesiens en vedette chez Huttopia-15940](http://chau.teleinterrives.com/nouvelle-Regional%20Les%20produits%20du%20bois%20gaspesiens%20en%20vedette%20chez%20Huttopia-15940)

<http://www.cdr.coop/publication/revue-coopoint/les-superheros-de-la-cooperation/cooperative-contact/>

<https://www.youtube.com/watch?v=CGSJM9KAwFk&feature=youtu.be>

15- H₂O des Collines : développement d'un modèle de gouvernance participative des ressources en eau

Organisme porteur et statut légal

MRC des Collines-de-l'Outaouais

Contexte

Dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, 97 % des résidents dépendent de l'eau souterraine (puits forés ou creusés) pour répondre aux besoins de leur ménage et de leurs entreprises. Le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est principalement à faible densité de population. De plus, les constructions sont directement aménagées sur le bouclier rocheux précambrien des collines de la Gatineau. Cette situation limite grandement la possibilité d'établir des systèmes d'aqueducs. Par ailleurs, les lacs et rivières jouent un grand rôle social, culturel et économique dans les sept municipalités de la MRC.

Objectifs

- Instaurer un programme de gestion de l'eau à l'échelle du territoire de la MRC, à l'instar du programme municipal H₂O Chelsea, en adoptant une démarche communautaire de surveillance, de recherche et de sensibilisation des ressources en eau;
- Intégrer le concept de bassin versant dans le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC en mettant en relation les acteurs des ressources en eau (souterraine et de surface) avec ceux de l'aménagement du territoire;
- Mettre au point un modèle de gouvernance participative de la gestion de l'eau qui pourra éventuellement être adopté sur d'autres territoires du Québec;
- Transférer les connaissances acquises et les pratiques instaurées;
- Améliorer les stratégies d'intervention pour la gestion des ressources en eau.

Description

H₂O des Collines est un projet de recherche communautaire et de surveillance de l'eau élaboré en collaboration avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais et les municipalités de Cantley, de Chelsea, de L'Ange-Gardien, de La Pêche, de Notre-Dame-de-la-Salette, de Pontiac et de Val-des-Monts. Le projet vise à approfondir la connaissance des eaux de surface et des eaux souterraines dans la MRC des Collines, ce qui permettra de planifier et de gérer ces ressources de façon durable.

Démarches initiales

Plusieurs signes de dégradation environnementale étaient observés dans les lacs et rivières de la MRC, dont des épisodes d'algues bleu-vert. Il fallait donc mieux comprendre les ressources en eau dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Une gestion avisée et de saines décisions de gestion étaient nécessaires afin de préserver l'eau, tant en qualité qu'en quantité. Le projet H₂O des Collines comprend ainsi des initiatives de recherche, de surveillance et d'éducation conçues pour répondre à ces besoins.

Moyens de mise en œuvre

- Mobilisation de citoyens bénévoles, d'institutions scolaires et de centres de recherche pour mener une démarche communautaire de surveillance, de recherche et de sensibilisation des ressources en eau;
- Mise en place de programmes d'échantillonnage d'eau souterraine de puits privés et d'échantillonnage des eaux de surface;
- Création d'une base de données intégrant les résultats d'analyses et les autres données recueillies liées à la qualité de l'eau;
- Préparation d'une revue de l'ensemble des lois applicables;
- Élaboration de pistes de solution afin de définir un modèle d'organisation du travail et de concertation de l'ensemble des intervenants du domaine de l'eau;
- Évaluation de la participation;
- Réalisation d'une campagne de sensibilisation, de trousseaux d'information et d'un portail Internet pour diffuser l'information;
- Formation de citoyens bénévoles afin qu'ils acquièrent des connaissances en gestion de l'eau;
- Élaboration d'un document intitulé *Étude sur l'application régionale de la gouvernance de l'eau*.

Défis particuliers rencontrés

Les difficultés rencontrées sont liées à la mise en place et au fonctionnement des campagnes (commande de matériel, facturation, etc.), mais celles-ci ont pu être réglées rapidement. Les bénévoles ont démontré un grand dévouement, et les échantillonnages des lacs et ruisseaux prévus ont tous été réalisés, ce qui constitue une grande réussite pour ce projet communautaire. De plus, des connaissances sur l'ensemble des lois applicables et des intervenants de l'eau ont été acquises dans le volet gouvernance du projet.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi de coordonnateur a été créé pour la durée du projet.
- **Autres retombées** : De nombreuses connaissances concernant la logistique de mise en place de programmes d'échantillonnage (eau souterraine et de surface) ont été acquises. Ces connaissances concernent entre autres les échéanciers et les principales étapes nécessaires au bon démarrage et au bon fonctionnement des campagnes d'échantillonnage.

Des cartables de procédures et d'information ont été préparés concernant le transfert de connaissances acquises jusqu'à ce jour. Le laboratoire a également contribué à la publication du guide du propriétaire de puits et d'installation septique : *Et puis, votre puits?* et à la conception d'un site Internet : www.h2o.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca.

Durée

Mars 2008 à décembre 2013.

Partenaires engagés

Le projet H₂O des Collines comptait sur le bénévolat et l'engagement des résidents de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Des employés des municipalités participantes et de la MRC y ont également contribué. Les municipalités participantes sont Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Pontiac et Val-des-Monts. L'Agence de bassin versant des 7 a aussi participé au projet par la réalisation de l'étude sur l'application régionale de la gouvernance de l'eau.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 360 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Stéphane Mougeot, directeur général par intérim
MRC des Collines-de-l'Outaouais
smougeot@mrcdescollines.com
819 827-0516, poste 2223

Territoire visé

MRC des Collines-de-l'Outaouais, Outaouais.

Information complémentaire

www.h2o.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca

<http://abv7.org/>

16- Mise en valeur du potentiel d'exploitation du saule

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan

Contexte

Des arbres à croissance rapide, comme le saule, sont utilisés à des fins énergétiques et environnementales, et ce, notamment en Suède. Ils peuvent servir de biomasse ou comme filtre végétal pour éliminer les contaminants contenus dans les effluents d'eaux usées.

Alors que les eaux usées constituent une source importante de pollution des écosystèmes aquatiques, l'expérimentation d'un système écologique intégré à base de saules en culture agricole, pour la décontamination de ces eaux, est apparue prometteuse.

Objectifs

- Valider, par analyses de sol, d'eau et des tissus végétaux, la capacité des saules en culture intensive en courtes rotations à filtrer et à décontaminer les eaux usées utilisées pour l'irrigation;
- Maximiser la croissance et la production en biomasse ligneuse par l'irrigation des plantations avec des doses appropriées d'eaux usées et des boues d'épuration riches en éléments nutritifs;
- Étudier l'amélioration de l'environnement (air, sol, eau) et surtout la diminution des gaz à effet de serre par des mesures d'analyse du carbone séquestré par les saules;
- Choisir, adapter et installer un système de chauffage à la biomasse ligneuse de saules dans deux écoles publiques locales;
- Vulgariser et transférer les informations obtenues par des visites de terrain, des publications nationales et internationales, des points de presse, etc.;
- Former du personnel local qualifié (deux à trois ouvriers) et hautement qualifié (deux étudiants à la maîtrise);
- Créer de quatre à cinq emplois saisonniers dans la région.

Description

Le projet a consisté à mettre en place un système végétal d'épuration des eaux usées et de traitement des boues municipales basé sur la culture de saules. La biomasse obtenue est revalorisée pour chauffer l'école primaire de Saint-Roch-de-l'Achigan. Le projet comportait trois volets : volet filtration des eaux usées/valorisation des boues, volet culture et récolte des saules et volet chauffage à la biomasse.

Démarches initiales

En amont du projet, l'entreprise Agro Énergie et l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) cherchaient à trouver une solution à la problématique de gestion des eaux usées au Québec. Ils ont proposé à la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan de participer au projet. Comme l'usine d'épuration des eaux usées municipales génère un effluent et des boues, deux partenaires ont pris en charge la valorisation de ces matières résiduelles fertilisantes.

L'IRBV a pris sous sa responsabilité la gestion des eaux usées, tandis que le volet filtration des boues municipales a été délégué au Carrefour expérimental industriel de Lanaudière. Il a ensuite été jugé opportun d'intégrer dans le projet un utilisateur d'énergie qui pourrait valoriser la biomasse produite par les plantations de saules pour le chauffage. La commission scolaire des Samares s'est ajoutée au groupe en s'engageant à convertir le système de chauffage de l'école primaire de Saint-Roch-de-l'Achigan. Ainsi, le projet visait à valoriser l'ensemble des composantes tout en réduisant au minimum les conséquences néfastes sur l'environnement.

Moyens de mise en œuvre

- Plantation de quatre hectares de saules à croissance rapide;
- Installation d'un système d'irrigation;
- Fertilisation des plantations avec les boues de la station d'épuration municipale;
- Début de l'irrigation de la plantation avec les eaux usées;
- Suivi scientifique des parcelles fertilisées et irriguées;
- Première récolte de biomasse;
- Démarchage pour la fourniture et l'installation d'un système de chauffage à la biomasse à l'école primaire Notre-Dame.

Défis particuliers rencontrés

Le volet chauffage à la biomasse n'a pu être complété en raison de plusieurs facteurs non prévisibles. En effet, les systèmes de faible puissance (<1 MW) sont encore peu répandus, et la majorité des manufacturiers qui ont tenté de développer ce créneau ont connu de sérieuses difficultés à mettre en marché leur produit. La baisse considérable du coût du gaz naturel, ces dernières années, a modifié le marché des énergies renouvelables, le rendant difficilement rentable.

Aussi, le manufacturier ciblé pour fournir un système à l'école Notre-Dame de Saint-Roch-de-l'Achigan, de la commission scolaire des Samares (CSS), a connu des difficultés techniques et financières et n'a pas été en mesure de participer au projet. De plus, la découverte d'un problème de contamination du sol sur le site de l'école a obligé la destruction et la reconstruction de l'école. Malgré les efforts des intervenants, l'objectif d'installer une chaufferie dans la nouvelle école s'est avéré impossible et la CSS s'est retirée du projet à l'automne 2013.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Saint-Roch-de-l'Achigan, MRC de Montcalm, région de Lanaudière, province de Québec.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Quatre à cinq emplois saisonniers ont été créés.
- **Autres retombées** : Pour la filtration des eaux usées et la valorisation des boues, les résultats du laboratoire permettent de conclure que la fertilisation des saules, avec de l'eau usée traitée par une usine d'épuration ou des boues municipales, ne comporte pas de risque pour l'environnement. Ainsi, les boues d'épuration, ces solides en provenance de l'usine, possèdent des propriétés fertilisantes avantageuses, qui aident à la croissance des saules. Pour la municipalité, le projet a permis de réduire considérablement les coûts municipaux liés au transport et à l'enfouissement des matières solides vers les sites spécialisés.

Ce laboratoire a aussi permis de mieux maîtriser la gestion de l'irrigation avec des eaux usées traitées et de tester les modes les plus efficaces afin d'éviter les problèmes.

Les rapports des deux étudiants à la maîtrise ont permis d'approfondir les connaissances en ce qui a trait à l'incidence des eaux usées traitées et des boues d'épuration sur des plantations de saules. Les résultats sont encourageants et démontrent le potentiel de cette pratique dans le contexte québécois.

Par ailleurs, les résultats obtenus dans le volet phytoremédiation ont permis de démontrer à la communauté tout le potentiel que représentait l'utilisation des saules dans la gestion des eaux usées et des boues municipales. La qualité de l'équipe formée dès le départ et les différentes ressources mises en place ont permis d'atteindre presque tous les objectifs, et ce, malgré les différentes contraintes techniques rencontrées. L'établissement de partenariats, dont un réseau de collaborateurs techniques et scientifiques, a créé une dynamique intéressante qui assure la continuité du projet.

Durée

Mars 2008 à mars 2013.

Partenaires engagés

Agro Énergie, IRBV, école primaire de Saint-Roch-de-l'Achigan, Carrefour expérimental industriel de Lanaudière, Caisse populaire Desjardins de Saint-Roch-de-l'Achigan, commission scolaire des Samares, Centre de valorisation des plantes, Hydro-Québec, MRC de Montcalm, direction régionale de Lanaudière du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 410 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Francis Allard

francis.allard@agroenergie.ca

514 605-5675

M. Michel Labrecque

mlabrecque@ville.montreal.qc.ca

514 872-1862

Territoire visé

Saint-Roch-de-l'Achigan, MRC de Montcalm, Lanaudière.

Information complémentaire

<http://www.saint-roch-de-lachigan.ca/index.php?section=62>

http://ici.radio-canada.ca/emissions/lapres-midi_porte_conseil/2011-2012/archives.asp?date=2011-12-13

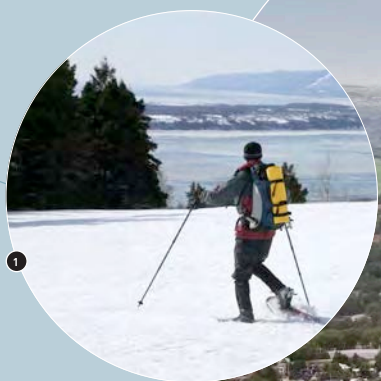
https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11221/Jerbi_Ahmed_2014_memoire.pdf;jsessionid=B9B5FA5BB176F2AC9B138DCDCD3F92E5?sequence=2

INNOVATION RURALE:

UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SECTION 8

FAMILLE, PIERRE ANGULAIRE DE LA VIE COLLECTIVE



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Joussetin, Fabrice
- 2 - © TOURISME QUÉBEC / Cecile, Benoit
- 3 - © TOURISME QUÉBEC / Turgeon, Linda

17- Conciliation famille-travail, travail atypique et milieu de vie rural

Organisme porteur et statut légal

MRC de Charlevoix-Est

Contexte

Le laboratoire Agence des temps de la MRC de Charlevoix-Est, pour mieux concilier travail et vie personnelle, s'inspire du concept européen des « Bureaux des temps ». Il visait essentiellement à réorganiser les rythmes de la communauté (équilibre, cohérence) en plaçant la famille au centre des interventions et à donner une perspective collective à la conciliation travail-vie personnelle où tous les acteurs de la communauté sont impliqués dans la recherche et l'application de solutions.

Objectifs

- Soutenir les parents dans l'exercice de leurs responsabilités parentales;
- Améliorer le pouvoir attractif des milieux ruraux pour les familles et les entreprises;
- Accroître la maîtrise des milieux ruraux sur leur avenir et leur développement.

Description

L'Agence des temps a servi à mettre en place une approche susceptible d'assurer un rôle dynamique aux acteurs locaux, souvent laissés en marge des réflexions et des solutions concernant la conciliation travail-vie personnelle (CTVP). La relation employé-employeur est certes l'élément-clé de la solution. Le laboratoire rural était alors un moyen d'intégrer cette relation dans une perspective de développement local où la concertation des acteurs et la recherche d'une maîtrise d'œuvre véritable sur les plans local et régional constituent la base du modèle développé.

Démarches initiales

À la suite de l'élaboration de sa politique familiale, la MRC a établi que la CTVP était très problématique pour les gens de la région. La MRC a ainsi souhaité œuvrer en concertation avec les organismes du milieu afin de chercher des solutions durables à ce problème.

Moyens de mise en œuvre

Les activités de l'Agence des Temps ont été regroupées selon les six grands axes d'intervention suivants :

1. La mobilisation des acteurs de la communauté (concertation et réseautage)

- Analyse de la concertation locale et des conditions de réussite du laboratoire (2010);
- Formation de comités (comité sensibilisation, comité consultation et comité certification) et d'un réseau de concertation;
- Organisation de l'activité « Le Grand rassemblement » afin de présenter aux partenaires les résultats de la consultation et le projet global en précisant les activités amorcées durant les premiers mois et les projets qui seront réalisés dans le cadre du laboratoire (2010). Cet événement a permis d'établir des liens entre les partenaires du milieu et recueillir des données pour faciliter la création de comités de travail.

2. La réalisation de projets de terrain

- Lancement d'un programme de soutien financier afin de permettre la réalisation de projets favorisant la CTVP dans le milieu (2010);
- Mise en place d'un processus d'attribution de l'aide financière;
- Étude et acceptation d'aide financière pour deux projets atypiques : garderie (Maison de la famille, répit-garderie) et cuisine collective du Centre-Femmes aux plurielles;
- Élaboration de portraits en CTVP auprès d'entreprises phares de la région (rédaction de questionnaires, distribution aux employés et analyse de ces questionnaires, participation à des comités paritaires, rédaction de portraits, etc.);
- Lancement du programme de certification « Équi-Temps Charlevoix » (2013) et remise des certificats aux huit organisations de la première cohorte (2014)
- Activité de transfert du programme de certification Équi-Temps Charlevoix à la SADC de Charlevoix.

3. La connaissance et la compréhension du milieu

- Réalisation d'un groupe de discussion avec des employeurs de divers secteurs en partenariat avec l'Université Laval;
- Analyse des données du groupe de discussion « employeurs »;
- Mise sur pied d'un programme de bourses d'études pour des étudiants en relations industrielles, en administration ou en d'autres domaines pertinents et d'un programme de soutien technique (2012).

4. La communication et la sensibilisation

- Mise en ligne du site Internet de l'Agence des temps (www.agencedestemps.com) en 2010 pour la diffusion de l'information sur le laboratoire rural, l'avancement des projets de terrain, les détails des programmes, les publications, etc.;
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication, élaboration d'une approche marketing afin de s'assurer d'obtenir une bonne visibilité auprès des médias et de la population et réalisation d'un logo;
- Élaboration et diffusion d'un bulletin électronique mensuel afin de transmettre l'information sur le laboratoire rural, l'avancement des projets de terrain, les connaissances liées à la CTVP, etc. Trente-sept numéros du bulletin ont été publiés entre octobre 2010 et mars 2014;
- Rédaction de chroniques dans L'Hebdo charlevoisien sur des sujets liés à la CTVP (six chroniques ont été publiées entre janvier 2011 et juillet 2012);
- Réalisation d'une campagne de sensibilisation auprès d'une trentaine d'entreprises de Charlevoix-Est. Des pochettes contenant divers outils pour promouvoir la CTVP ont été distribuées.
- Création d'[une page Facebook](#) : plus interactive que le site Internet ou le bulletin électronique, cette page constitue une vitrine pour les projets de terrain et les travaux du laboratoire rural (2013).

5. La représentation et le partenariat

- Conclusion d'une entente de partenariat entre l'Agence des temps de la MRC de Charlevoix-Est et la SADC de Charlevoix pour l'élaboration de portraits en CTVP pour les entreprises privées phares;
- Conclusion d'une entente de partenariat entre la MRC et l'Université Laval pour la réalisation d'un groupe de discussion sur la CTVP dans les PME de Charlevoix-Est;
- Conclusion d'une entente de partenariat entre la MRC et l'Université du Québec en Outaouais pour l'évaluation des retombées du laboratoire rural.

6. La participation à la dynamique locale

- Participation à des comités, des réunions, etc. de différentes organisations de concertation locales (Approche territoriale intégrée, Table Familles, etc.);
- Participation au deuxième Rendez-vous sur la conciliation travail-famille de la CRÉ de la Capitale-Nationale à Québec;
- Animation d'un atelier interactif ayant pour thème « L'expérience charlevoisienne dans le temps », lors du colloque du Carrefour action municipale et famille, qui s'est tenu en juin 2012 dans la MRC. Le colloque avait pour thème « Boulot, vie perso, top chrono ! » et quelque 250 délégués du Québec y ont participé.

Défis particuliers rencontrés

- Phénomène d'hyperconcertation;
- Difficulté de recruter des parents-travailleurs pour effectuer les démarches de consultation des familles;
- Limites techniques du site Internet;
- Certains projets n'ont pu voir le jour (projet de garderie atypique dans Charlevoix-Est, projet Vie-de-Quartier, Bottin des ressources);
- Difficulté à obtenir l'adhésion des employeurs et à leur faire surmonter, pour certains, des préjugés défavorables envers la CTVP;
- Difficulté à rallier des partenaires provenant d'horizons différents (milieu économique, communautaire, municipal et de l'éducation).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC de Charlevoix-Est, région de la Capitale-Nationale, province de Québec.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi à la MRC a été créé pour la durée du projet.
- **Autres retombées** : L'Agence des temps aura servi, entre autres, à voir la CTVP autrement et à lui donner une dimension qui va au-delà de la relation employeurs-employés, en faisant ressortir l'importance de la collectivité.

L'Agence des temps a présenté une nouvelle approche de CTVP liée au concept plus connu de conciliation travail-famille. Elle considère que l'expression « vie personnelle » englobe davantage de situations qui peuvent être vécues par un travailleur, dont la formation continue en cours d'emploi, l'aide à un parent vieillissant et l'engagement citoyen, par exemple.

Enfin, l'Agence des temps est parvenue à créer une vision commune regroupant les intérêts parfois divergents des différents partenaires. Certains faisaient valoir l'intérêt du citoyen alors que d'autres, issus du milieu économique, étaient plutôt axés sur la recherche du profit. L'Agence des temps a cependant réussi à établir un point de convergence entre les partenaires afin de trouver des solutions durables et favoriser la CTVP.

Cette vision commune a mené à la création et à l'élaboration du programme de certification Équi-Temps Charlevoix. Ce programme, élaboré en collaboration avec le Carrefour action municipale et famille, a vu le jour en 2013. Il vise à encourager et à reconnaître les efforts des organisations en CTVP. La première cohorte est composée de huit organisations, issues de différents milieux. Cette certification comporte quatre niveaux afin de répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'organisations.

Le programme de certification a été transféré à la SADC de Charlevoix en raison de la fin des activités de l'Agence des temps.

Le programme de certification Équi-Temps Charlevoix pourrait également être implanté dans d'autres régions du Québec. Il est accessible et il saurait répondre aux besoins d'autres milieux ruraux et possiblement à ceux des milieux urbains. L'expérience acquise par l'Agence des temps pourrait ainsi contribuer au développement de la richesse rurale à l'échelle nationale.

D'autres retombées ont été observées :

- la stimulation de la recherche en CTVP dans les régions rurales;
- la sensibilisation des acteurs de la communauté et des employeurs sur les avantages de la CTVP en tant qu'enjeu collectif.

Durée

Février 2010 à mars 2014.

Partenaires engagés

Carrefour action municipale et famille, les municipalités de la MRC de Charlevoix-Est, Alliance de recherche université communauté sur la gestion des âges et des temps sociaux (ARUC-GATS), SADC de Charlevoix, Université Laval, UQO, Secrétariat à la Capitale-Nationale.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 400 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Lisianne Tremblay, agente de développement en CTVP

ctvp@mrccharlevoixest.ca

418 439-3947, poste 5015

M^{me} Caroline Dion, directrice générale adjointe à la MRC de Charlevoix-Est

418 439-3947, poste 5003

caroline.dion@mrccharlevoixest.ca

Territoire visé

MRC de Charlevoix-Est, région de la Capitale-Nationale.

Information complémentaire

L'Agence des temps a cessé ses activités mais le programme de certification Équi-Temps Charlevoix a été transféré à la SADC de Charlevoix.

<http://www.mrccharlevoixest.ca/media/9279/cp-27-01-2015-26-la-sadc-nouveau-porteur-de-la-certification-%C3%A9qui-temps-charlevoix.pdf>

www.mrccharlevoixest.ca/developpement-social/agence-des-temps/

<http://www.mediak.ca/lagence-des-temps-de-la-mrc-de-charlevoix-est-un-bureau-des-temps-typiquement-quebecois.aspx>

<http://www.carrefourmunicipal.qc.ca/index.php/autres-projets/conciliation-travail-famille>

MILIEUX RURAUX COMME ACTEURS DANS LE DOMAINE ÉNERGÉTIQUE



CRÉDITS PHOTOS:

1 - © TOURISME QUÉBEC / Bouchard, Claude

2 - © Coopérative forestière de La Matapédia

3 - © TOURISME QUÉBEC / Hurteau, Paul ; Parent, Claude

18- Mise en valeur de la biomasse forestière

Organisme porteur et statut légal

Coopérative forestière de La Matapédia, coopérative de travailleurs

En partenariat avec le milieu, la Coopérative forestière de La Matapédia effectue de l'aménagement forestier, de la transformation de produits et de sous-produits du bois, tout en stimulant la création d'emplois et l'activité économique chez ses membres et dans la région.

Contexte

La baisse des activités forestières au Québec a affecté fortement la région du Bas-Saint-Laurent. Préoccupée par ce problème important, la Coopérative forestière de La Matapédia s'est intéressée à l'importante quantité de résidus forestiers laissée sur les parterres de coupe. La Coopérative a alors souhaité étudier l'utilisation de la biomasse forestière comme source d'énergie. Elle s'est d'ailleurs inspirée des pays scandinaves où cette pratique est répandue.

Au Québec, l'intérêt pour le chauffage à la biomasse forestière d'édifices publics était peu marqué au moment de démarrer ce laboratoire. Pourtant, la biomasse forestière est une ressource abondante dans les régions et elle représente une avenue intéressante pour beaucoup d'institutions, tels les commissions scolaires, les municipalités, les services gouvernementaux et d'autres organismes, situés en région, non loin des sources d'approvisionnement. Aussi, il fallait convaincre des institutions, mener des études de faisabilité et mettre à l'essai une chaufferie adaptée à leurs besoins, d'où la nécessité de ce laboratoire rural.

L'adoption par la CRÉ du Bas-Saint-Laurent, en janvier 2008, d'une stratégie en faveur des chaufferies communautaires est venue appuyer concrètement les actions de la coopérative forestière en faveur du développement de la filière du chauffage à la biomasse forestière.

Objectifs

- Valoriser la biomasse forestière, une ressource renouvelable sous-utilisée;
- Contribuer au développement d'une expertise matapédienne en matière de chauffage à la biomasse forestière et susciter l'émergence d'une industrie locale de fabrication de chaufferies à la biomasse;
- Doter certains bâtiments institutionnels de La Matapédia des équipements requis pour le chauffage à la biomasse forestière;
- Documenter les étapes de la production d'énergie thermique à partir de la biomasse forestière (récolte, conditionnement et entreposage, chauffage);
- Faire la démonstration des avantages du bois énergie pour le chauffage des édifices publics, dont la diminution des coûts, et soutenir techniquement les municipalités et les institutions souhaitant choisir ce mode de chauffage des bâtiments d'utilité publique;
- Contribuer au développement d'une filière bois énergie dans les autres régions rurales du Québec et améliorer l'indépendance énergétique des régions;

- Maintenir des emplois dans le secteur forestier et créer des emplois spécialisés dans le domaine des chaufferies à la biomasse forestière (installation, entretien, entreposage de la biomasse);
- Stimuler l'émergence d'une industrie locale de fabrication de chaufferies pour répondre aux besoins qui se présenteront au Québec.

Description

Le projet vise à réaliser des études et des essais afin d'évaluer le potentiel de la biomasse forestière pour le chauffage de bâtiments institutionnels et municipaux situés en milieu rural (écoles, églises, hôpitaux, bâtiments municipaux). Il vise aussi à mettre en place un service de soutien technique destiné à accompagner la réalisation de nouveaux projets dans les communautés rurales de la MRC de La Matapédia souhaitant adopter ce type de chauffage.

Dans un premier temps, le centre hospitalier d'Amqui est l'édifice ciblé afin de le doter d'une chaufferie moderne fonctionnant à la biomasse forestière. Cette partie du projet comporte une dimension importante de connaissances et d'innovation technologiques : procédés de récolte, broyage, séchage, stockage, transport, évaluation des divers types de chaufferies et d'installations, évaluation des approvisionnements, et mise au point de modèles d'affaires et de partenariats.

Ensuite, le projet vise à produire des études de pré faisabilité et de faisabilité, et à installer cinq chaufferies supplémentaires, en réseau ou individuelles, après analyse des besoins énergétiques pour les municipalités de la MRC de La Matapédia. Il entend également développer une expertise en ce qui concerne les chaufferies de plus petites dimensions dans une optique de recherche de rentabilité, peu importe la taille des opérations.

Démarches initiales

La Coopérative forestière de La Matapédia a d'abord établi des partenariats avec l'industrie forestière et plusieurs organismes du milieu afin de mettre en commun le savoir-faire et l'expertise de chercheurs, de gestionnaires et d'intervenants qui travaillent sur le territoire. Puis, la coopérative a mis sur pied un OBNL, soit le [Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière](#). Ce réseau vise à appuyer le développement d'une grappe industrielle compétitive et à proposer aux décideurs des solutions réalistes et abordables en matière de chauffage à la biomasse forestière.

Moyens de mise en œuvre

- Établissement de nombreux partenariats, tant locaux, régionaux que nationaux, notamment avec la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF);
- Expérimentation des étapes de la filière énergétique de la biomasse forestière (récolte, utilisation comme combustible, mise en place d'une chaufferie adaptée aux besoins des édifices institutionnels, etc.);
- Organisation de missions en Europe (France, Finlande), notamment pour observer différentes opérations et méthodes de récolte de biomasse et pour visiter des chaufferies institutionnelles;
- Organisation de missions aux États-Unis et au Nouveau-Brunswick, notamment pour observer l'utilisation des types d'équipements de déchetage et les opérations de récolte et de débardage;

- Réalisation de plus de 50 études de faisabilité, de préfaisabilité et d'intéressement. Dans ce cadre, une expertise importante a été développée en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des besoins, l'élaboration de scénarios de financement, l'estimation des économies réalisées par la conversion totale ou partielle d'un système de chauffage existant et reposant sur les énergies fossiles, etc.;
- Présentation des résultats du projet à divers interlocuteurs et lors de différents événements (Ville d'Amqui, SADC de La Matapédia, Fédération québécoise des municipalités (FQM), CRÉ du Bas-Saint-Laurent, Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie, congrès du Réseau ligniculture Québec, etc.);
- Organisation de plusieurs activités de transfert de connaissances (visites de terrain, conférences, colloques, missions).

Défis particuliers rencontrés

- Amorcer de nouvelles activités en forêt. Les promoteurs ont dû obtenir des permis, réaliser des essais et des expérimentations;
- Rechercher du financement;
- Former les gestionnaires de bâtiments à cette nouvelle source d'énergie et les accompagner dans leurs démarches;
- Trouver une solution au fait que les politiques gouvernementales des différents ministères ne permettent pas l'utilisation de la biomasse forestière;
- Obtenir de l'aide financière dans le cadre du programme Novoclimat;
- Dépasser les préjugés des gens à l'égard de la biomasse;
- Obtenir l'accès à la biomasse forestière sur l'unité d'aménagement forestier retenue.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC de La Matapédia, Bas-Saint-Laurent, province de Québec.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : 11 emplois consolidés.
- **Autres retombées** : Le projet a permis d'instaurer une dynamique locale et régionale associée à la filière énergétique de la biomasse forestière. Le projet Bois Énergie Matapédia a permis la mise en place d'un partenariat efficace avec l'industrie forestière et plusieurs organismes du milieu afin de créer la filière bois énergie. Cette filière favorise maintenant la création d'emplois spécialisés tout en aidant à maintenir des emplois plus traditionnels en forêt. La FQCF a contribué à plusieurs volets du projet Bois Énergie Matapédia. Souhaitant encourager ce nouvel axe de développement, elle a mis sur pied un service consacré à l'énergie au sein du regroupement coopératif. La FQCF est donc devenue un intervenant majeur à l'échelle du Québec en matière de chauffage à la biomasse forestière. Cette avenue permet aux coopératives forestières du Québec de diversifier leurs activités et de réduire au minimum les pertes d'emplois provoquées par la crise forestière. De plus, elle leur permet de s'engager concrètement sur la voie du développement durable (la biomasse forestière obtient un bilan carbone neutre).

En faisant de la réduction des gaz à effet de serre (GES) une priorité importante, les 18 conseils régionaux en environnement (CRE) ont suivi de près le projet Bois Énergie Matapédia. Devant les résultats concluants des essais menés, les CRE se font maintenant promoteurs du recours à la biomasse forestière comme combustible en région, notamment pour le chauffage des établissements régionaux de santé.

En appuyant financièrement la mise en place des chaufferies à la biomasse forestière, qui ont servi d'installations pilotes pour le projet Bois Énergie Matapédia, le [Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques](#) a pu constater le potentiel de ces chaufferies. Par la suite, le « Programme de biomasse forestière résiduelle » a été mis sur pied.

Ce programme a pour but de réduire les émissions de GES et la consommation de combustibles fossiles tout en valorisant la biomasse forestière résiduelle à des fins énergétiques. Il est financé dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

Enfin, le développement de programmes de formation, par le Centre matapédien d'études collégiales et le Service de formation continue du cégep de Rimouski, est une retombée importante du projet Bois Énergie Matapédia. En plus de contribuer au développement de la filière biomasse forestière au Québec, ces formations viennent supporter le rôle de pôle d'excellence du Bas-Saint-Laurent.

La mise sur pied et le suivi de projets de démonstration de chaufferies à la biomasse ont enfin permis de vérifier la fiabilité des équipements et leur efficacité, de tester la chaîne d'approvisionnement de la biomasse et de valoriser les cendres.

Ainsi, l'optimisation des différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement a été atteinte et la performance des chaufferies, sur la base d'indicateurs tels le rendement, les émissions atmosphériques et la performance du combustible, a été maximisée. Des méthodes de valorisation des cendres sont également disponibles.

Durée

Mars 2008 à mars 2014.

Partenaires engagés

FQCF, Centre matapédien d'études collégiales, Service de formation continue du cégep de Rimouski, Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques, les 18 conseils régionaux en environnement, CRÉ du Bas-Saint-Laurent, MRC de La Matapédia, Ville d'Amqui, SADC de La Matapédia, CSSS de La Matapédia, Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX), CLD de la Matapédia, Société d'exploitation des ressources de la Vallée, Innovation AMERIK, Mallette, Gestion conseils PMI.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 490 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Simon Roy, ing.f
418 756-3131, poste 206
sroy@coopfm.ca

M. Jean Yves Roussel, CPA, CGA
418 756-3131, poste 104
jyroussel@coopfm.ca

Territoire visé

MRC de La Matapédia, Bas-Saint-Laurent.

Information complémentaire

<http://www.reseau-biomasse.com/>

<http://www.fqcf.coop/biomasse/>

http://www.canbio.ca/events/ottawa10/legare_f.pdf

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/les-regions/200906/20/01-877596-industrie-forestiere-la-matapia-compte-sinspirer-de-la-finlande.php>

19- Filière de production durable d'éthanol et d'alimentation bovine à partir du millet perlé et du sorgho sucrés

Organisme porteur et statut légal

Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais, OBNL

Le Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CREDETAO) réalise des projets de recherche appliquée et de transfert technologique adaptés aux besoins et à la réalité des entreprises agroalimentaires de l'Outaouais.

Contexte

Le millet perlé et le sorgho sucrés, deux hybrides canadiens, sont des cultures à double vocation (utilisations bioénergétiques et agricoles) dont le potentiel a été démontré dans différentes régions du Québec. Le but principal de ce projet était de contribuer au développement d'une région durable du millet perlé et du sorgho sucrés qui permettrait d'optimiser la production de biomasse et de sucres à l'hectare et d'améliorer les gains environnementaux associés à un usage judicieux des effluents organiques dans ces cultures.

Objectifs

- Susciter une diversification économique du secteur agricole avec l'ajout de revenus à la ferme, la création d'emplois spécialisés en région rurale, le développement de nouveaux marchés ainsi que la substitution d'importation de sucre à des fins industrielles;
- Favoriser l'introduction d'une nouvelle plante fourragère pour le monde agricole produisant de la biomasse à haut rendement en conditions limitées d'approvisionnement en eau et accumulant jusqu'à 14 % de leur matière sèche en sucres. Cette culture à double vocation permet la production d'une sève sucrée pour la fermentation en éthanol et permet l'obtention d'un sous-produit (fourrage pressé) servant à l'alimentation animale ou à l'enfouissement afin de maintenir le bilan humique des sols;
- Planter un service d'adaptation culturelle en milieu rural auprès des producteurs agricoles dans les régions du Québec ayant des débouchés industriels selon la filière énergétique, alimentaire et biotechnologique;
- Obtenir un support national pour l'acquisition d'un herbicide homologué afin d'optimiser les stratégies de désherbage et d'arriver à une répression efficace des mauvaises herbes annuelles sans nuire au rendement du millet perlé;
- Développer des technologies de pointe dans les procédés de pressage et d'extraction de la sève sucrée et la valorisation en ensilage des résidus lignocellulosiques obtenus après le pressage;
- Contribuer à augmenter le taux de matière grasse du lait en production laitière selon une ration déterminée devant faire l'objet d'un positionnement national et obtenir un avantage concurrentiel pour le secteur laitier;

- Contribuer à augmenter la performance du secteur animal (secteur du veau d'embouche) dans le contexte actuel des modifications du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles. Ainsi, l'utilisation du millet perlé et du sorgho sucrés comme source d'aliments pour accroître le poids des veaux pourrait constituer une solution de rechange prometteuse et économique par rapport aux fourrages conventionnels;
- Compléter la recherche sur la production du millet perlé et du sorgho sucré dans différentes MRC de l'Outaouais, de façon à définir les cahiers des charges optimaux;
- Contribuer à la production d'éthanol pour répondre à la stratégie du Québec qui vise à inclure 5 % d'éthanol dans l'essence. À ce titre, le Québec a besoin d'accroître de près de 300 millions de litres sa production en trois ans.

Description

Ce projet a pour but de poursuivre l'évaluation de la production du millet perlé sucré et du sorgho sucré à titre de nouvelles cultures pour la production de biocarburants (éthanol) et pour l'alimentation bovine, et ce, sans perte de territoires agricoles à des fins alimentaires.

Il comporte trois volets :

- le volet agronomique, qui prévoit établir les meilleurs scénarios de récolte et de pressage en fonction des caractéristiques de la biomasse du millet perlé et du sorgho sucrés;
- le volet technico-économique, qui prévoit établir le coût de production de ces cultures et de leurs sous-produits;
- le volet d'adaptation régionale et de transfert technologique, qui prévoit assurer un service-conseil d'adaptation culturelle et de pratique agricole pour ces cultures dans l'Outaouais et les régions propices.

Démarches initiales

Plusieurs essais avaient été effectués entre 2007 et 2010 concernant le semis, la fertilisation azotée et les dates de récolte du millet perlé et du sorgho sucrés. Or, le développement de ces deux hybrides nécessitait encore quelques années d'expérimentation pour assurer une meilleure productivité, une teneur en sucre plus grande et une valeur alimentaire optimale pour les troupeaux de bovins de l'Outaouais.

Ces deux hybrides canadiens affichent plusieurs avantages, dont une adaptation aux sols légers et acides ainsi qu'une grande résistance à la sécheresse. Il s'agit aussi d'espèces efficaces pour réduire les populations de nématodes des lésions lorsqu'elles sont utilisées en rotation avec la pomme de terre. Le nématode des lésions est un parasite qui crée des lésions dans les racines des plantes. Bien que la culture du millet perlé et du sorgho sucrés présente un potentiel fort intéressant, tout ce qui a trait à la régie de culture devait encore être amélioré.

Moyens de mise en œuvre

Activités de l'an 1 (2009-2010) :

- Adaptation culturelle en Outaouais et en Montérégie auprès de sept producteurs et corrélation des données technico-économiques du millet perlé et du sorgho sucrés;
- Essais de pressage à la ferme de Saint-Augustin de l'Université Laval à l'aide de deux presses différentes, soit une presse verticale actionnée manuellement et une presse à vis (CP-4 de Vincent Corp. USA);

- Positionnement de la filière selon les débouchés industriels potentiels liés aux régions ciblées pour la conduite d'un réseau de producteurs participant à la filière du millet perlé et du sorgho sucrés à des fins d'alimentation animale et de transformation en éthanol.

Activités de l'an 2 (2010-2011) :

- Portrait synthèse de la régie de culture des 18 fermes participantes réparties dans 3 régions administratives, soit l'Outaouais, le Centre-du-Québec et Lanaudière. Ces positionnements régionaux font référence aux débouchés industriels potentiels. Les données de culture recueillies à la ferme ont été transférées au Centre de recherche sur les grains (CÉROM) inc. pour validation et bonification du budget d'exploitation du millet perlé et du sorgho sucrés;
- Essais de pressage pour obtenir la sève de millet perlé et de sorgho sucrés. Ils ont été réalisés à l'aide de deux types de presse, soit la presse EBRCP-12 – Équipement Benoît Rivard et la presse 5 Roller Press 72-Inch Long – Géa Houle;
- Essai de transformation de la sève de millet perlé et de sorgho sucrés en mélasse selon des étapes de préchauffage et de chauffage afin de concentrer la sève en mélasse à 60 degrés Brix pour stabiliser le produit;
- Caractérisation de la sève de millet perlé et de sorgho sucrés avant et après son extraction : valeur fourragère, teneur (%) en éléments minéraux, test calorifique et contenu en métaux, test agroalimentaire.

Activités de l'an 3 (2011-2012) :

- Portrait synthèse de la régie de culture des sept fermes participantes réparties dans deux régions administratives, soit l'Outaouais et les Laurentides. Les données de culture recueillies à la ferme ont été transférées au CÉROM pour validation et bonification du budget d'exploitation du millet perlé et du sorgho sucrés;
- Essai d'alimentation avec la direction régionale de l'Outaouais du MAPAQ pour la formation d'un réseau de producteurs dans la région du Pontiac afin de connaître la performance d'ensilage de millet perlé et de sorgho sucrés;
- Réalisation d'un prototypage d'une presse spécialisée dans l'extraction de la sève de millet perlé et de sorgho sucrés (2012 à 2014) en collaboration avec le Département des sols et de génie agroalimentaire de l'Université Laval;
- Obtention de services-conseils auprès d'un réseau d'essais pour la production de millet perlé et de sorgho sucrés et compilation et intégration des données de régie de culture en collaboration avec le CÉROM;
- Suivi au dossier d'homologation mineure avec l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (Santé Canada) pour le produit DUAL II Magnum de Syngenta comme herbicide autorisé dans la production de millet perlé sucré, de sorgho sucré et de grains.

Activités de l'an 4 (2012-2013) :

- Réalisation d'un programme d'alimentation à partir du millet perlé et du sorgho sucrés en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada à la station de recherche Deschambault;
- Compilation et diffusion complètes des données de régie avec le CÉROM;
- Réalisation d'une analyse stratégique à partir de la caractérisation des analyses agroalimentaires selon les marchés potentiels en considérant les propriétés, la disponibilité et la valeur des sous-produits issus de la sève ou de la mélasse de millet perlé et de sorgho sucrés;

- Homologation mineure avec l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (Santé Canada) pour le produit DUAL II Magnum de Syngenta comme herbicide autorisé pour ces deux hybrides.

Défis particuliers rencontrés

Les résultats enregistrés dans le cadre des réseaux d'essai pendant la saison 2011 ont été plus faibles que ceux des années précédentes, mais ce fut aussi le cas de plusieurs autres cultures traditionnelles, étant donné les revers climatiques nombreux. Sur certains sites (notamment en Outaouais), les semences de millet perlé et de sorgho sucrés ont souffert de sécheresse dès leur semis. Cela n'a pas facilité leur levée, et la densité de leur population en a été visiblement affectée. Sur d'autres sites (spécialement dans les Laurentides), les effets de l'ouragan Irène ont provoqué la verse du sorgho sucré et du millet perlé sucré, entraînant leur récolte prématurée et des baisses de rendement.

Le projet initial avait une double orientation, soit l'introduction de deux nouvelles plantes fourragères pour l'alimentation animale et l'extraction industrielle de la sève à des fins de production de biocarburant. Or, le coût considérable des investissements nécessaires pour mener à terme le projet était supérieur aux ressources financières du laboratoire rural. Les objectifs initiaux ont donc été ramenés à la vocation fourragère de ces deux hybrides à des fins d'alimentation animale.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC, régionale et provinciale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Aucun emploi créé; le travail a été réalisé par des étudiants, des chercheurs et des firmes de consultants.
- **Autres retombées** : Les essais de pressage pour obtenir la sève de millet perlé et de sorgho sucrés ont été réalisés à l'aide de deux types de presses, soit la presse EBRCP-12 – Équipement Benoît Rivard et la presse 5 Roller Press 72-Inch Long – Géa Houle. La sève obtenue a nécessité un conditionnement adéquat, étant donné la charge de matières en suspension. Le défi de séparation de ces particules a nécessité un préchauffage par sédimentation ou une centrifugation.

Selon les essais partiellement réussis, un prototypage industriel s'avère capital puisque la recherche et la mise au point efficace d'une presse pouvant répondre à la quantité de sève (35 000 litres par hectare) dans un court délai, avec un maximum d'extraction (au moins 50 % de sève) et un minimum de matières en suspension, nécessiteraient plusieurs années d'essais et beaucoup de capital de risque.

Les essais de transformation de la sève en mélasse ont requis des étapes de préchauffage et de chauffage afin de concentrer la sève en mélasse à 60 degrés Brix pour stabiliser le produit. Les procédés réalisés de concentration de la sève de millet perlé et de sorgho sucrés dans un évaporateur d'érablière se sont avérés énergétiquement et économiquement non rentables. L'essai de la concentration de la sève en mélasse par osmose inversée s'est résorbé par le colmatage des membranes. Les techniques d'évaporation ont leurs limites techniques et économiques, particulièrement à cause du bilan énergétique très défavorable des importantes quantités d'eau à évaporer.

En vertu des essais de 2010 avec deux différents types de presses afin de garantir des quantités de sèves ou de mélasse selon les possibilités industrielles, beaucoup d'espoir a été investi pour obtenir un équipement adéquat et répondant au secteur agricole (fourrage de qualité) ainsi qu'aux débouchés industriels (sève ou mélasse liée aux surfaces en production). L'extraction de la sève de façon efficace et économique pour sa concentration en mélasse demeure l'ultime défi dans le cadre de ce projet. De plus, advenant un investissement privé pour une nouvelle usine d'éthanol au Québec, il demeure essentiel d'obtenir des capitaux additionnels pour valider et concevoir un prototypage de presse adéquate. Néanmoins, le projet exécuté par le Département des sols et de génie agroalimentaire de l'Université Laval permettrait de répondre à ce défi industriel et d'obtenir des brevets d'invention pour le prototypage d'un équipement adéquat.

Les essais de 2011 portant sur l'alimentation avec du millet perlé et du sorgho sucrés ont permis de valider les performances des bovins de boucherie en croissance avec une ration à base d'ensilage et de maïs ou une ration à base de millet perlé ou de sorgho. La performance des deux hybrides est acceptable en comparaison du maïs grain.

Ainsi, les gains quotidiens obtenus ont été de 2,07 lb pour le sorgho, de 1,87 lb pour le millet et de 2,96 lb pour le maïs ensilage. Pour conclure, mentionnons que les promoteurs ont développé une expertise dans la production de fourrage avec des plantes à valeur élevée en sucres simples. Ils ont réalisé des analyses agroalimentaires de la sève et des analyses chimiques des constituants de la fibre avant et après pressage. Enfin, ils ont acquis une expertise de l'extraction de la sève pour la production de sirop dans l'éventualité où serait démarrée une filière sucrière ou une filière d'éthanol au Québec.

Durée

Juin 2009 à mars 2013.

Partenaires engagés

MAPAQ, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Département des sols et de génie agroalimentaire de l'Université Laval, Centre de recherche sur les grains (CÉROM) inc., La Coop fédérée.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 380 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Bernard Larouche, Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais

bl.credetao@videotron.ca

819 617-3133, poste 401

Territoire visé

MRC de Pontiac, Outaouais.

Documentation

Université Laval, Université McGill et Agriculture et Agroalimentaire Canada. « Biocarburants et fourrage : Le sorgho sucré et le millet perlé sucré, des plantes à double usage », *Sciensationnel*, janvier 2013, n° 6.

Affiche scientifique – Universités Laval et McGill avec les communications de *Sweet Pearl Millet : A New Bioenergy Crop of Eastern Canada* A. Vanasse, A. Bouchard, V. Leblanc, G. Bélanger et P. Séguin - – Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2011.

Sylvie Lévesque. « Énergie en feuilles », *Le Bulletin des agriculteurs*, mai 2011.
<http://www.lebulletin.com/autres/energie-en-feuilles-33883>

Vincent Leblanc. *Rendement en biomasse, en sucres et valeur nutritive du millet perlé sucré en fonction de la fertilisation et des dates de récolte en vue de la production d'éthanol et de fourrage*, mémoire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, 2010.

Philippe Séguin, Anne Vanasse, A. Bregard, Marie-Noëlle Thivierge, Martin Chantigny, Denis Angers et Gilles Bélanger. *Millet perlé et sorgo sucrés : évaluation de leur impact environnemental et développement d'une régie durable intégrant les engrais organiques*, Université McGill, 2010.

http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Recherche_Innovation/Grandes_cultures/810063.pdf

S. Amer et A. F. Mustafa. "Effects of Feeding Pearl Millet Silage on Milk Production of Lactating Dairy Cows", *Journal of Dairy Science*, vol. 93, n° 12, 2010.

Anne Vanasse, Audrey Bouchard, Vincent Leblanc, Gilles Bélanger, Philippe Seguin, Marc F. Clément, Bernard Larouche, Anand Kumar et Om P. Dangi. *Productivité et qualité fourragère du millet perlé sucré selon différentes méthodes culturales*, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2010.

http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Recherche_Innovation/Grandes_cultures/Fichede transfert_806089.pdf

Nancy Malenfant. « Cultures énergétiques et énergisantes », *Le Bulletin des agriculteurs*, mars 2009.

<http://www.lacra.net/upload/File/Biocarburants-CulturesEnergetiques.pdf>

Vincent Leblanc, Gilles Bélanger, Philippe Seguin et Anne Vanasse. *Biomass Yield and Sugar Concentration of Sweet Pearl Millet as Influenced by Fertilization and Harvest Date*. Joint meeting of the CSA, CSHS and NEBCSA, Plants and Soil, Montréal, 13 au 16 juillet 2008.

Information complémentaire

<http://www.croquezoutaouais.com/fr/ressources-aux-entreprises/ressources-aux-entreprises/credetao-recherche-appliquee-et-transfert-de-technologies/>

20- Grappe agroénergétique des Coteaux

Organisme porteur et statut légal

Cellule d'aménagement des Coteaux, OBNL

Mis sur pied en 1996, cet organisme de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est piloté par trois municipalités rurales situées dans la MRC d'Abitibi, soit Champneuf, Rochebaucourt et La Morandière.

Contexte

Depuis plusieurs années, les municipalités de Champneuf, Rochebaucourt et La Morandière subissent les effets de la crise de l'industrie forestière québécoise. Aussi, depuis 2005, de nombreux emplois ont été perdus tant dans les papeteries, les scieries que dans les usines de fabrication de meubles. Puisque ces municipalités ne bénéficiaient plus des revenus tirés de la forêt, elles ont dû établir un plan de restructuration. Dans le cadre de ce laboratoire, l'expérimentation a porté sur la création d'une filière agroforestière afin de produire et de transformer de la biomasse à des fins de production énergétique. L'objectif ultime était d'assurer la pérennité de ces trois municipalités.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Relancer et diversifier l'économie locale grâce à de nouvelles activités économiques engendrant des investissements et créant des emplois tout en offrant aux producteurs agricoles et forestiers des débouchés économiques;
- Protéger et maximiser l'aménagement durable du territoire en mettant en valeur les superficies disponibles;
- Offrir une gamme complète de services forestiers spécialisés.

Objectifs particuliers:

- Réunir les conditions de succès à la réalisation de tous les projets inscrits dans le schéma de la Grappe agroénergétique des Coteaux;
- Permettre l'ouverture d'un nouvel espace d'entrepreneuriat local et la création d'une nouvelle dynamique socioéconomique pour remplacer la dépendance à un seul employeur industriel (scierie de Champneuf) par la présence de plusieurs entreprises offrant des perspectives d'emplois variées;
- Permettre à des organisations du milieu d'être de réels acteurs dans la production énergétique;
- Faciliter les maillages entre divers partenaires d'affaires pour favoriser l'implantation d'industries dans le milieu;
- Valider des hypothèses de rendements cultureux à des fins de biomasse et l'adaptation des procédés de transformation;
- Trouver une nouvelle vocation au site industriel de la scierie de Champneuf, fermée depuis 2005;
- Faciliter l'acquisition des connaissances et leur partage entre tous les partenaires de la Grappe agroénergétique des Coteaux;

- Agir à titre de ressource technique en soutien aux initiatives de développement issues du milieu.

Description

Ce laboratoire visait la production de biomasse forestière par la création d'une filière énergétique pérenne et rentable. La dimension industrielle de ce projet est basée sur la culture intensive du saule sur courtes rotations. Il visait à identifier les meilleurs clones de saules pour une production en Abitibi, dont certains étaient déjà à l'essai sur une plantation de quatre hectares. En effet, la plantation d'un quartier de plants-mère pour la production de boutures a débuté en 2007.

Démarches initiales

La dynamisation de l'infrastructure économique locale, par la mise en œuvre d'un projet structurant reposant sur la culture intensive du saule sur courtes rotations, a été à la base de cette initiative. Pour utiliser la biomasse, trois activités industrielles ont été envisagées :

- la production de copeaux pour l'usine d'Uniboard de Val-d'Or;
- l'implantation à Champneuf d'une usine de granules de chauffage;
- la mise en place, à plus long terme, d'une unité de production d'éthanol cellulosique.

Le projet reposait sur un partenariat étroit entre :

- le milieu rural, qui tente de relancer ce secteur économique grâce à de nouvelles activités;
- le secteur industriel, intéressé par le potentiel de développement que génère la production de biomasse;
- le secteur de la recherche universitaire, qui avait pour mandat d'amener une dimension scientifique et technique au projet.

Au printemps 2007, la Cellule d'aménagement des Coteaux a démarré le quartier de plants-mère et un programme d'expérimentation culturelle du saule. Au printemps 2008, l'organisme a commencé à effectuer la prise en charge autonome de la gestion d'une convention de gestion forestière sur les terres publiques intramunicipales (TPI) afin de mieux arrimer la gestion de ces superficies avec les objectifs de la Grappe agroénergétique des Coteaux.

Moyens de mise en œuvre

- Mise sur pied d'un comité de pilotage du projet;
- Recherche de partenaires;
- Dialogue amorcé avec le MERN pour l'utilisation des terres publiques pour la culture du saule;
- Organisation de visites (plantation de saules dans l'état de New York et au Québec);
- Réalisation d'un stage par le technicien agricole du projet au sein de l'entreprise Agro Énergie, située à Saint-Roch-de-l'Achigan;
- Coordination et suivi par l'IRBV des collaborations scientifiques (stages et travaux de recherche par des étudiants-chercheurs) portant sur la culture du saule;
- Partenariat avec l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), qui a coordonné en début de projet des collaborations scientifiques (travaux de recherche) portant sur la structuration de l'économie locale, le développement d'instruments financiers innovateurs et les conditions d'insertion et de participation des divers acteurs du projet au marché du carbone;

- Envoi d'échantillons de saule, de triticales et d'alpiste roseau à CRB Innovations/Énerkem, à La Coop fédérée, à Uniboard et au Centre de recherche sur les grains (CÉROM) afin de connaître la qualité pour la fabrication de l'éthanol cellulosique et la production de granules destinées au chauffage;
- Participation financière à la réalisation d'un projet de mémoire portant sur la « Modélisation de la rentabilité financière d'une culture intensive de saules en Abitibi », effectué par un étudiant à la maîtrise en administration de l'Université de Sherbrooke et soutenu par l'IREC;
- Participation à divers événements et colloques, dont l'International Biomass Conference and Expo, à Minneapolis en 2010 ;
- Présentation du projet auprès des organismes et intervenants régionaux tels l'UPA, la direction régionale du MERN, la Société d'agriculture d'Abitibi, les groupes écologistes, etc.;
- Suivi de l'expérimentation de 18 clones de saules pour vérifier leur adaptation en milieu nordique;
- Essai, non concluant, de peupliers hybrides sur quatre hectares supplémentaires;
- Constitution de la coopérative de solidarité agroénergétique des Coteaux, en mai 2010, composée de producteurs agricoles, de propriétaires terriens et de représentants de la Cellule d'aménagement des Coteaux, afin d'augmenter les superficies de culture de saules à 500 hectares et ainsi de pouvoir fournir la matière première à un industriel;
- Procédure d'acquisition d'un site industriel à Champneuf dont le terrain est demeuré la propriété du MERN puisqu'il ne peut être vendu ou loué sans être dépollué;
- Collaboration spéciale auprès des partenaires pour des reportages dans les médias ou destinés à des clientèles particulières.

Défis particuliers rencontrés

Bien que des démarches aient été menées pour identifier, en Abitibi-Témiscamingue, des sites qui permettent de reproduire le modèle du laboratoire concernant la culture du saule, il n'a pas été possible d'implanter cette culture sur de plus grandes superficies. Les rendements et la rentabilité étaient faibles, notamment à cause de la mauvaise qualité des terres agricoles en friche utilisées.

L'engagement de plusieurs partenaires a cependant permis de bénéficier des ressources financières nécessaires aux différents volets du laboratoire, notamment celui de la recherche. Les promoteurs ont dû prendre en considération la disponibilité des équipements et l'usage d'équipements adaptés aux travaux à réaliser pour réduire au minimum les coûts d'implantation.

La culture du saule est soumise aux aléas de la température. Ainsi, en saison pluvieuse, il a été plus difficile de respecter le protocole recommandant l'utilisation d'herbicides pour réduire au minimum la compétition avec les mauvaises herbes. Cette situation a affecté rapidement la rentabilité du projet puisque les frais d'entretien de la plantation ont augmenté.

Aussi, les promoteurs ont appris que l'usage d'herbicides était interdit sur les terres publiques. En conséquence, les superficies disponibles pour les plantations de saules ont été moindres que ce qui avait été prévu initialement. Une solution envisagée a été de tester des méthodes plus écologiques pour réduire les mauvaises herbes, comme l'utilisation d'engrais verts lors de la préparation du sol avant la plantation.

En 2011, les promoteurs ont donc semé du sarrasin et du triticales d'automne afin de détruire les mauvaises herbes et d'apporter de l'azote au sol. Ils ont fait l'acquisition d'un planteur à socles (utilisé traditionnellement pour les arbres de Noël), mais ce dernier s'est finalement avéré mal adapté au sol argileux de la région. Les boutures ont donc dû être plantées manuellement. Pour de plus grandes surfaces, d'autres équipements devraient cependant être expérimentés.

Au printemps 2011, des boutures ont été récoltées. Le coût des boutures s'est avéré très dispendieux (0,26 \$/bouture). Plusieurs facteurs ont contribué à augmenter ce coût, notamment la période de fin d'hiver qui a entraîné des frais supplémentaires pour le déblaiement de l'accès à la plantation, la méthode de récolte (récolte des meilleures tiges seulement sur les plants plutôt que de tout récolter) et l'adaptation des ouvriers à cette nouvelle tâche.

Les équipements adaptés à la récolte de tiges de saule sont peu disponibles dans la région bien qu'un entrepreneur de La Sarre possède un « Biobaler ». Cet équipement permet de récolter autant les saules que les friches, mais son poids oblige à attendre que le sol soit plus ferme.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC d'Abitibi, région de l'Abitibi-Témiscamingue.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Depuis sa fondation, la Cellule a créé et maintenu environ une dizaine d'emplois par année pour le secteur des Coteaux.
- **Autres retombées** : Au mois de mars 2014, la Cellule d'aménagement des Coteaux dispose de 43 hectares de saules en courte rotation. Chaque année, des employés saisonniers et des entrepreneurs locaux exécutent des travaux cultureux (plantation, entretien, etc.). Depuis l'automne 2013, la Cellule a commencé la récolte des boutures de saules qui sont vendues à des minières ou à d'autres clients, ce qui crée des emplois à temps partiels.

La remise en culture d'anciennes terres en friche a permis à de nombreux entrepreneurs locaux d'obtenir du travail. L'utilisation des saules en culture intensive sur courtes rotations a une incidence positive sur la conservation et la restauration des écosystèmes, la fixation du gaz carbonique, la diversification des habitats fauniques et la beauté du milieu. Ces cultures améliorent à long terme la structure et la texture des sols, augmentent la quantité de matière organique et réduisent l'érosion éolienne et hydrique. Elles jouent aussi un rôle de filtre biologique par l'absorption de l'azote mobile des engrais chimiques non utilisés par les plantes agricoles des terrains adjacents et par l'extraction et la stabilisation des métaux lourds de boues d'usines d'épuration utilisées comme fertilisant. Le laboratoire était basé sur le développement des cultures de saules à croissance rapide. Les coûts élevés d'implantation et les rendements faibles ont rendu le coût de cette biomasse trop élevé.

Durée

2009 à 2014.

Partenaires engagés

Les partenaires de la Grappe proviennent du milieu agricole, de l'industrie de la transformation du bois et celle de la production et de la distribution d'énergie (carburant, granules et éthanol cellulosique), de chercheurs (biologie végétale, production d'éthanol et économie) et du CLD Abitibi.

Ce groupe de partenaires s'est allié au promoteur, la Cellule d'aménagement des Coteaux, afin de piloter conjointement l'ensemble des démarches requises pour atteindre les objectifs du projet.

Les autres partenaires sont : La Coop fédérée de Québec, Énerkem/CRB Innovations, l'IRBV, l'IREC, La Coop Val-Nord (coopérative associée à La Coop fédérée), le CÉROM, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et la direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue du MAMOT.

Ces partenariats ont permis d'expérimenter de nouvelles plantes agroénergétiques, tels le peuplier hybride, le triticales et l'alpiste roseau, et de nouvelles variétés de saules. Ils ont aussi permis à la Cellule d'aménagement des Coteaux de bénéficier d'un accompagnement agronomique et de financer des analyses et des tests.

Partenaires financiers : Agriculture et Agroalimentaire Canada (pour la fourniture de grains de triticales), MAPAQ (participation financière aux essais de saules et de triticales et prise de données), MRC d'Abitibi (pacte rural) pour le saule et le triticales, Développement économique Canada pour les régions du Québec (pour le saule), Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (pour le saule). L'implantation et le suivi scientifique par l'IRBV de la parcelle de plants-mère de saules à croissance rapide ont été financés par un autre programme d'aide financière.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 600 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Alice Chagnon

achagnon@sec.cableamos.com

819 754-5681, poste 222

Territoire visé

Municipalités de Champneuf, de Rochebaucourt et de La Morandière, toutes situées dans la MRC d'Abitibi.

Information complémentaire

www.celluledescoteaux.org

http://www.irec.net/upload/File/memoires_et_theses/thierryfarrugia.pdf

http://www.irec.net/upload/File/Champneuf_fevrier_2010.pdf

<http://espacepurlavie.ca/la-culture-intensive-de-saules-en-courtes-rotations>

21- Revitalisation et dynamisation des secteurs agricole et industriel par l'implantation du *Miscanthus giganteus*

Organisme porteur et statut légal

Club Agri-Tech 2000, OBNL

Le Club Agri-Tech 2000, situé à Saint-Éloi, réunit 46 fermes des MRC des Basques et de Rivière-du-Loup. Sa mission consiste à développer une vision globale de l'entreprise dans une perspective d'agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

Contexte

Le *Miscanthus giganteus*, ou herbe à éléphant, est une espèce de graminées vivaces qui suscite un intérêt croissant dans l'industrie et une partie du monde agricole, en raison de sa productivité élevée et de sa forte teneur en lignocelluloses. Cette plante stérile et sécuritaire pour l'environnement offre un haut rendement en fibres. Elle a démontré, à l'échelle mondiale, l'un des meilleurs potentiels de production de fibres destinées à de multiples usages : production de biomasse, de combustibles, de biocarburants, de panneaux agglomérés, de pâte à papier, de plastique, de litière pour animaux, etc. Sa plantation vise à induire de nouvelles occasions de production et de transformation dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Objectifs

- Dynamiser et diversifier la production agricole et valoriser des terres en friche ou à faible potentiel agricole dans le Bas-Saint-Laurent par l'introduction de la culture du *Miscanthus giganteus*;
- Planter, sélectionner et multiplier le *Miscanthus giganteus*;
- Évaluer les besoins de la plante en intrants de même que le mode d'implantation et de récolte;
- Rechercher et inventorier des filières de valorisation de la fibre en intégrant dans le projet la production, la transformation et l'utilisation du produit.

Description

Le projet consistait d'abord à introduire la culture du *Miscanthus giganteus* dans la région du Bas-Saint-Laurent. Dans un deuxième temps, le projet visait à définir et à orienter les actions à entreprendre pour la mise en place de technologies de valorisation de la fibre en intégrant dans le projet la production, la transformation et l'utilisation du produit.

Démarches initiales

L'initiative est celle du Club Agri-Tech 2000 et de son agronome. Les 46 membres du club-conseil ont d'abord dû mettre à jour leurs entreprises, en correspondance avec les règles environnementales. À la fin de l'hiver 2007, quelques milliers de rhizomes de *Miscanthus giganteus*, en provenance des États-Unis, ont été livrés. Le Club Agri-Tech 2000 a alors procédé à leur mise en terre chez quatre producteurs. En 2008, le Club a reçu 50 000 rhizomes supplémentaires, en provenance d'Europe cette fois-ci. Des bénévoles ont empoté et mis en terre ces plants, dont la moitié était destinée à la production en serre et l'autre moitié à la production en champs.

Moyens de mise en œuvre

- Embauche d'un chargé de projet;
- Expérimentation de différents protocoles d'implantation (phytoprotection, programme de fertilisation, pH optimal et densité des semis en serre et en champs);
- Essai de plusieurs techniques de mécanisation pour effectuer la récolte de la fibre et des rhizomes, la division des rhizomes et la plantation dans un délai de 24 heures;
- Établissement de plusieurs partenariats avec le milieu de la recherche afin de mieux connaître le potentiel de la fibre du *Miscanthus giganteus*;
- Expérimentation pour mettre au point des produits avec la fibre du *Miscanthus giganteus* (litière d'animaux, litière pour la production avicole, caractérisation de la fibre, test de cendre et de granulation, matériaux de construction, matériaux industriels) avec la collaboration de Biopterre – Centre de développement des bioproduits et du Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX);
- Expérimentation pour trouver la meilleure protection des sols en saison hivernale et évaluation de la capacité du *Miscanthus giganteus* à survivre à l'hiver québécois;
- Fabrication d'un planteur et d'une fendeuse de rhizomes;
- Réalisation d'une parcelle d'essai afin de valider la capacité du *Miscanthus giganteus* à protéger les bandes riveraines;
- Expérimentation d'un protocole de destruction de parcelle;
- Essai de fauchage en milieu de saison pour évaluer l'étalement des racines;
- Essai en régie biologique.

Défis particuliers rencontrés

Parmi les défis rencontrés, il faut souligner qu'au début, la culture du *Miscanthus giganteus* était infestée de mauvaises herbes et d'insectes. Les producteurs n'avaient pas trouvé l'herbicide approprié et ils devaient faire le désherbage manuellement. De plus, la préparation du terrain n'était pas adéquate pour y effectuer les semis et le sol était trop pauvre. Ainsi, plusieurs rhizomes sont morts au cours de l'hiver suivant la première année d'implantation.

Au cours du laboratoire, des essais ont été effectués pour trouver la fertilisation adéquate afin d'obtenir une meilleure production. Après deux ans en terre, les producteurs ont finalement observé que la plante était devenue suffisamment compétitive et vigoureuse par rapport aux autres plantes indésirables. Dès la troisième année, aucun ajout d'engrais n'a été nécessaire puisque les feuilles laissées aux champs ont suffi à fertiliser le sol. La culture est donc devenue autosuffisante. Cependant, la mécanisation n'assurait pas une bonne multiplication des rhizomes.

Finalement, la régie d'implantation de la culture du *Miscanthus giganteus*, qui comportait plusieurs points faibles au début, a été corrigée par la suite. Par ailleurs, plusieurs avenues ont été explorées afin de mettre au point des produits avec la fibre. Les différentes expérimentations menées permettent aux producteurs d'envisager d'aller chercher une part de marché dans plusieurs domaines.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC des Basques et de Rivière-du-Loup, région du Bas-Saint-Laurent.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi à temps plein saisonnier et quatre emplois temps à partiel saisonniers ont été créés.

– **Autres retombées** : Depuis le début du projet, plusieurs améliorations aux champs ont été observées. Ainsi, à l'été 2011, une majorité de plants avaient déjà atteint 1,83 mètres aux champs et 3,05 mètres en serre. Les essais réalisés pour le contrôle des mauvaises herbes ont également été concluants.

Au cours du laboratoire, les producteurs ont identifié les meilleures conditions d'implantation du *Miscanthus giganteus*, qui sont les suivantes :

- La plantation doit être effectuée le plus tôt possible au printemps, c'est-à-dire avant le mois de juin;
- Le rendement est supérieur lorsqu'une bonne fertilisation est appliquée au cours des deux premières années d'implantation;
- Les rhizomes doivent être protégés avec de la paille afin qu'ils survivent au premier hiver;
- Une densité du taux de semis de 3 plants par mètre et une grosseur des rhizomes à planter entre 30 g et 40 g doivent être privilégiées;
- Le pH optimal de la plante est de + 6.5.

Du point de vue de la régie, les producteurs ont donc réussi à élaborer un protocole d'implantation fonctionnel, efficace et reproductible.

Les producteurs ont aussi ciblé la machinerie la plus adéquate pour la production de *Miscanthus giganteus*. Ils ont également comparé l'expérience de culture en champs avec celle en serre sous plusieurs conditions.

Enfin, ils ont établi que l'atmosphère contrôlée constitue la meilleure condition d'entreposage des rhizomes. Par ailleurs, la fibre a pu être valorisée à titre de litière pour la volaille. Pour ce qui est des petits animaux, l'expérience n'a pas été concluante. Il est aussi possible d'utiliser la fibre du *Miscanthus giganteus* pour la production de panneaux agglomérés. Enfin, l'expérience a été concluante pour l'utilisation de cette plante à titre de bandes riveraines afin d'assurer une meilleure protection des cours d'eau.

Le 29 novembre 2013, les membres du Club Agri-Tech 2000 ont mis sur pied la société en nom collectif Agriciative afin de continuer le développement de la culture du *Miscanthus giganteus* dans le Bas-Saint-Laurent. Cette société, qui a conclu une entente avec le Club Agri-Tech 2000, prendra le relais pour développer la culture de cette plante prometteuse et en assurer la rentabilité dans la région.

Durée

Juin 2009 à mars 2014.

Partenaires engagés

SEREX, Biopterre – Centre de développement des bioproduits, Agrinova, Centre de développement bioalimentaire du Québec, Centre québécois de valorisation de la biomasse, CRÉ du Bas-Saint-Laurent, direction régionale du Bas-Saint-Laurent du MAPAQ, direction régionale du Bas-Saint-Laurent du MAMOT, UPA, MRC des Basques, CLD des Basques, SADC des Basques, firme de consultation Écosphère, Centre d'expertise agro-industriel.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 416 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Patrick Gagnon, président du Club Agri-Tech 2000

fermepauliga@xplornet.ca

418 862-4665

M. René Cimon, agronome au Club Agri-Tech 2000

rene.cimon@gmail.com

418 894-2165

Territoire visé

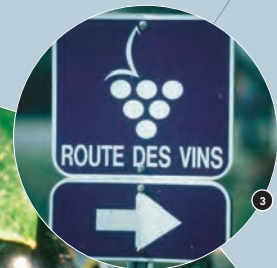
MRC des Basques et de Rivière-du-Loup, région du Bas-Saint-Laurent.

Information complémentaire

[http://www.infodimanche.com/actualites/affaires-et-economie/71883/aide-financiere-de-500-000-\\$-au-club-agri-tech-2000](http://www.infodimanche.com/actualites/affaires-et-economie/71883/aide-financiere-de-500-000-$-au-club-agri-tech-2000)

<http://www.lacra.net/upload/File/Biocarburants-Miscantus.pdf>

MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT RURAL PORTEUR



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © Le P'tit Bonheur de Saint-Camille
- 2 - © TOURISME QUÉBEC / Laramée, Paul
- 3 - © TOURISME QUÉBEC / Laramée, Paul

22- Modèle de développement socioéconomique à partir d'un produit d'appel distinctif – Brome-Missisquoi

Organisme porteur et statut légal

CLD de Brome-Missisquoi

Le CLD de Brome-Missisquoi est un OBNL dont le mandat est de stimuler la croissance économique du milieu, d'élaborer des stratégies en matière de développement de l'entrepreneuriat et de permettre la concertation des intervenants dans les secteurs de la ruralité, de la culture, du tourisme et de l'industrie.

Contexte

Située dans la Montérégie-Est, la MRC de Brome-Missisquoi possède un patrimoine agricole hors du commun. Réputée pour son potentiel fruitier élevé, la région accueille une vingtaine de vignobles, faisant ainsi de Brome-Missisquoi « la région viticole du Québec ». En plus des exploitations traditionnelles, les terroirs et les conditions climatiques propres à la région ont permis de mettre au point des produits émergents, tel le cidre de glace.

Objectifs

- Valider si le vin, comme produit d'appel⁶, ou autre produit à fort potentiel, peut devenir un levier économique majeur pour un milieu rural;
- Établir des partenariats avec des intervenants socioéconomiques et touristiques de la MRC pour qu'ils deviennent des ambassadeurs du produit d'appel;
- Mobiliser la population autour du produit d'appel;
- Évaluer les retombées du développement de ce produit d'appel sur les citoyens;
- Faciliter le développement des entreprises vitivinicoles⁷ en actualisant la plateforme d'affaires auprès des organismes gouvernementaux;
- Explorer les différents modèles possibles de développement et identifier les facteurs de succès d'un modèle qui puissent être transférés à d'autres territoires.

Description

Le laboratoire visait à vérifier si le vin, comme produit d'appel, peut permettre à la région de se démarquer et contribuer à revitaliser les différents secteurs de développement socioéconomique, tels que l'industrie agroalimentaire, la culture et le tourisme. Le projet voulait également mesurer l'incidence du développement de ce produit d'appel sur les citoyens et déterminer les éléments d'un modèle basé sur le développement de ce produit, lequel serait adaptable à la spécificité de chaque région.

⁶ En tourisme, un produit d'appel constitue le but principal du déplacement du visiteur. Il est le principal déclencheur de l'expérience touristique.

⁷ Il s'agit des entreprises qui mènent à la fois des activités de culture de la vigne (viticulture) et des activités ayant pour but la production du vin (viniculture).

Démarches initiales

Au début des années 2000, afin de remédier à une industrie manufacturière vieillissante, à un tourisme saisonnier et à une agriculture limitée par le relief, le CLD de Brome-Missisquoi concentra ses efforts pour définir un secteur qui permettrait à la région de se distinguer et de se développer économiquement. À la suite d'une étude, la vitiviniculture, c'est-à-dire les sphères d'activité entourant la culture des vignes et la fabrication du vin, fut proposée comme activité porteuse.

Le CLD de Brome-Missisquoi a misé sur la concertation pour mener le laboratoire rural. Il a déterminé neuf actions, assorties d'indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des résultats. Des partenariats opérationnels et financiers ont été structurés avec divers organismes publics et privés.

Moyens de mise en œuvre

- Réalisation d'un état de situation, notamment par la mise en place d'instruments de suivi du chiffre d'affaires global de l'industrie vitivinicole;
- Réalisation d'une campagne de communication pour faire connaître [la Route des vins](#) à la population;
- Conception d'outils pour favoriser la création de vignobles, dont une [cartographie du potentiel viticole de la région](#) en fonction des sols et du climat, de même que le [Guide d'implantation d'un vignoble](#). De plus, le site Internet <http://banquedeterres.ca> a été mis en ligne pour favoriser le jumelage des propriétaires terriens et des aspirants producteurs agricoles;
- Développement de la qualité du produit (certification, symposium et concours vinicole international, client mystère, enquête de satisfaction, formation des intervenants et de la main-d'œuvre);
- Actualisation de la plateforme d'affaires auprès des organismes gouvernementaux en soutenant un projet de loi modifiant le mandat de la Société des alcools du Québec (SAQ) pour y ajouter la promotion des vins québécois, la vente en épicerie et dans les restaurants de type « Apportez votre vin » et la création d'un permis de distillerie artisanale;
- Réalisation d'une étude de marché sur le potentiel de valorisation des résidus viticoles et tenue d'activités pour attirer des entreprises connexes à la vitiviniculture (fabrication de bouteilles, utilisation de l'huile de pépins de raisin, etc.);
- Commercialisation du produit, notamment par une campagne de promotion qui s'est déployée selon divers moyens (placement publicitaire, superpanneaux, présence à la [Fête des vendanges](#), création d'un logo régional, d'une carte-napperon « Amis de la Route des vins » , d'une [page Facebook](#), d'une [page Twitter](#) et de [capsules vidéo](#), [photos sur Flickr](#), collaboration avec Philippe Mollé qui agit à titre de [porte-parole](#), organisation de soirées de dégustation et de concours, distribution de cartes privilèges, promotions diverses, etc.);
- Réalisation d'un sondage avant et après le projet de laboratoire rural pour mesurer l'intérêt de la population à l'égard de la Route des vins et pour mesurer également l'importance de la vitiviniculture comme facteur fondamental de l'identité régionale pour Brome-Missisquoi;
- Soutien aux vigneron regroupés sous le nom de Vignobles Brome Missisquoi, un OBNL mis sur pied en 2008, lequel veille au développement de la vitiviniculture;
- Mobilisation pour que soit mis à jour le cadre législatif qui contraint le développement de la vitiviniculture au Québec.

Défis particuliers rencontrés

Des défis particuliers ont été rencontrés :

- l'absence de modèle de référence;
- la disponibilité limitée des vignerons par rapport à l'ampleur des besoins;
- la difficulté de concrétiser la collaboration entre les vignerons et les restaurateurs et hôteliers de la région;
- certains changements politiques survenus en cours de projet;
- une coordination déficiente de l'offre touristique;
- la mise sur pied d'entreprises connexes à la vitiviniculture qui s'est révélée plus difficile que prévu. La MRC a dû se doter de l'expertise requise pour accompagner les entrepreneurs.

Le laboratoire a aussi permis de cerner les défis qui doivent être relevés pour favoriser le développement de la vitiviniculture. Il faut :

- pérenniser la collaboration publique et privée et assurer l'arrimage du soutien public requis, notamment pour la promotion touristique, le soutien aux entreprises et l'évolution du cadre législatif, avec l'expertise et les ressources des vignerons;
- mettre au point des outils permettant de mesurer adéquatement l'activité économique du secteur vitivinicole et son incidence sur l'économie régionale;
- faire évoluer le modèle d'affaires des vignobles afin de leur assurer une meilleure rentabilité financière;
- renouveler constamment l'offre agrotouristique afin de maintenir l'intérêt des visiteurs;
- améliorer la coordination entre vignerons, restaurateurs et autres intervenants de la région, et rehausser la qualité générale de l'offre en restauration;
- développer l'expertise tout au long de la chaîne, de la vigne à la table;
- développer des activités économiques connexes.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : MRC, provinciale.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux emplois créés durant le laboratoire. Le projet a contribué à la consolidation d'une centaine d'emplois dans l'industrie locale.

– **Autres retombées** : Au terme de ce laboratoire, la MRC de Brome-Missisquoi assume un leadership quant au développement de la vitiviniculture au Québec. Cette industrie demeure toutefois encore embryonnaire lorsqu'on la compare au développement de l'industrie vitivinicole ontarienne et à celle des grands pays producteurs. Le potentiel à mettre en valeur est cependant énorme. Le laboratoire a démontré qu'un effort concerté de mise en valeur associant l'ensemble des partenaires publics et privés entraîne des retombées concrètes et durables pour l'économie régionale et renforce le sentiment d'appartenance de la population à son territoire.

L'engagement des vignerons, le soutien constant des élus locaux et régionaux, et le rôle actif joué par le CLD ont été des facteurs importants de succès. Travaillant de concert avec les institutions locales et régionales et les ministères, l'industrie vitivinicole de Brome-Missisquoi a jeté les bases d'une filière afin de mieux structurer cette industrie. La mobilisation pour la mise à jour du cadre législatif, qui contraint le développement de la vitiviniculture au Québec, a atteint un degré de visibilité sans précédent, aussi bien auprès de la population que des élus locaux et régionaux et des gouvernements.

Au total, neuf nouveaux vignobles ont été créés. Le nombre de vignobles en activité dans la MRC est ainsi porté à 24, soit suffisamment pour augmenter la masse critique liée à l'expertise et à l'activité économique du secteur vitivinicole.

Afin de favoriser l'implantation d'un projet poursuivant un objectif similaire dans une autre région, un modèle est proposé. Il décrit une démarche en cinq grandes étapes : la vérification du potentiel et de l'engagement de la région envers sa réalisation, la définition et la structuration du projet, l'approbation, la mise en œuvre et l'évaluation.

Durée

2009 à 2014.

Partenaires engagés

Un comité de gestion du projet a été formé, réunissant les principales parties prenantes, dont la MRC de Brome-Missisquoi, le CLD Brome-Missisquoi, l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), des représentants du MAPAQ et du MAMOT, et un représentant des vignerons.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 425 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Pierre Genesse, conseiller en développement rural au CLD de Brome-Missisquoi
450 266-4928, poste 225
pgenesis@cldbm.qc.ca

Territoire visé

MRC de Brome-Missisquoi, Montérégie.

Information complémentaire

<http://artisandelaterre.ca/rapportlabo/files/assets/basic-html/page1.html>

<http://brome-missisquoi.ca/resultats-du-laboratoire-rural-2009-2013-vin-moteur-developpement-socioeconomique-brome-missisquoi/>

<http://www.laroutedesvins.ca/>

<http://www.mrcbm.qc.ca/>

http://cldbm.qc.ca/fr/laboratoire_rural.php

23- Projet de paysages dans la région des Laurentides : principes, outils et actions

Organisme porteur et statut légal

CRÉ des Laurentides

Contexte

La région des Laurentides, située au nord de Montréal, connaît une croissance démographique soutenue depuis les années 1960. Le développement croissant de la région entraîne des mutations sensibles du territoire, agissant ainsi sur l'environnement et les paysages offerts. Ayant pris conscience de cet enjeu, plusieurs intervenants régionaux ont entrepris, au cours des dernières années, diverses démarches visant la protection et la mise en valeur des paysages.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Soutenir la volonté et les potentiels de développement du milieu, tout en assurant la protection, la mise en valeur et le développement des paysages de la région des Laurentides;
- Élaborer une stratégie consensuelle de prise en charge des paysages laurentidiens avec l'ensemble des acteurs du milieu;
- Mettre au point un ensemble d'outils d'aide à la décision, des outils pratiques et accessibles de connaissance, d'évaluation et de gestion du territoire et des paysages, tant à l'échelle locale que régionale;
- Développer un modèle de projet des paysages des Laurentides dont pourront s'inspirer d'autres régions du Québec.

Objectifs particuliers :

- Connaître les paysages de l'ensemble de la région administrative, que ce soit leurs aspects biophysiques et anthropiques⁸ (situations actuelles et tendances de développement), leurs composantes visibles (lieux d'attrait, de repère, d'observation, etc.) ou leurs composantes perceptuelles (valeurs accordées par le milieu);
- Évaluer les potentiels et les contraintes du milieu et des paysages. Déceler les occasions de reconnaissance et d'action, afin de pouvoir éventuellement protéger, développer et mettre en valeur les paysages;
- Élaborer, avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux, un plan global et spatialisé, rassemblant les actions stratégiques de développement, de protection et de mise en valeur des paysages des Laurentides;
- Valider les outils de caractérisation par le suivi de projets pilotes ou de bancs d'essai;
- Mettre au point et diffuser des outils qui susciteront des modifications tangibles dans les perceptions, les pratiques et, à moyen terme, la qualité du milieu et des paysages (Atlas de paysages, modèles de projets de paysage, modèles de plans d'intervention, guides ou manuels spécialisés, etc.).

⁸ Relatifs à l'activité humaine.

Description

Par le projet « Paysages Laurentides », la CRÉ des Laurentides et ses partenaires ont souhaité soutenir la volonté et les potentiels de développement du milieu et assurer la protection, la mise en valeur et le développement des paysages de la région.

Démarches initiales

En réponse à la prise de conscience croissante de l'importance des paysages des Laurentides et des transformations qu'ils subissent, plusieurs groupes, organismes et individus se sont engagés dans des actions de sensibilisation et de concertation, ainsi que dans le développement de stratégies d'actions pour une meilleure gestion des paysages. En 2004, la région s'est dotée de la [Charte des paysages naturels et bâtis](#) des Laurentides, qui a été ratifiée par plus de 150 organismes régionaux. En 2005, la Table de concertation sur les paysages des Laurentides a été mise sur pied. Cette table est constituée du regroupement des aménagistes des MRC de la région et du [Conseil régional de l'environnement des Laurentides](#). Le projet Paysages Laurentides découle de ces démarches entreprises pendant plusieurs années.

Moyens de mise en œuvre

- Mise au point de produits favorisant la connaissance, l'évaluation et la prise de décision sur la question de la gestion des paysages dans le développement du territoire;
- Organisation de rencontres avec les aménagistes régionaux des MRC membres de la Table de concertation sur les paysages des Laurentides, les représentants de plusieurs organismes œuvrant dans différents secteurs (environnement, tourisme, culture, agriculture)⁹, les représentants gouvernementaux du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), du ministère de la Culture et des Communications (MCC), du MERN et du MAPAQ ainsi que les élus;
- Sensibilisation du milieu, notamment par l'organisation de présentations auprès d'organismes régionaux;
- Accompagnement et support dans le cadre de projets pilotes pour la mise en œuvre et la validation des outils;
- Planification d'une vision territoriale d'échelle régionale des paysages;
- Acquisition de connaissances et de données (à l'aide de sources bibliographiques, de rencontres, d'études de terrain et d'outils géomatiques) afin de définir une vision territoriale pertinente (plan d'action initial du projet, premières orientations, argumentaire initial, etc.);
- Caractérisation et évaluation des paysages et élaboration d'un prototype d'Atlas des paysages (observation et intégration des données disponibles et des informations nouvellement acquises, en vue de la création d'un outil de connaissance et d'évaluation des paysages) (2010-2011);
- Établissement d'un diagnostic et élaboration de l'Atlas des paysages, à l'échelle de la région des Laurentides;
- Intégration et interprétation des données en vue de la création d'un outil de connaissance et d'évaluation des paysages (Atlas et diagnostic des paysages régionaux et supralocaux);

⁹ L'Association touristique des Laurentides, la Commission des ressources naturelles et du territoire des Laurentides de même que le Conseil de la culture des Laurentides ont notamment été consultés.

- Validation des résultats par la consultation de la Table de concertation sur les paysages des Laurentides et par la mise sur pied de projets pilotes;
- Caractérisation intégrée des aspects physico-spatiaux et visuels et des aspects socioculturels des paysages et de leurs évolutions;
- Caractérisation intégrée et cartographie numérique des paysages par le développement d'un Atlas numérique des paysages (échelle supralocale et régionale) (2011-2012);
- Caractérisation des outils actuels de gestion du territoire;
- Élaboration et validation du bilan ou du diagnostic paysager;
- Sélection et mise sur pied de projets pilotes ou de bancs d'essai;
- Mise au point d'outils de communication;
- Conception des outils pour la diffusion (Atlas des paysages, cahiers de fiches de caractérisation et d'évaluation, énoncé de vision stratégique et de principes, plan d'action et modèle de projet régional de paysage, guides techniques).

Défis particuliers rencontrés

- Un territoire vaste à couvrir, à une échelle fine pour une plus grande pertinence;
- Une hétérogénéité marquée des usages du territoire et une multiplicité d'utilisateurs du territoire qui peuvent influencer le paysage;
- La multiplicité des définitions et des valeurs qui gravitent autour de la notion de paysage et qui rendent difficile la prise en compte du paysage au sein d'une vision globale du territoire par les divers acteurs concernés;
- La complexité des relations à établir avec des partenaires n'ayant pas les mêmes objectifs (gestion des paysages et obtention de retombées économiques);
- La méconnaissance des outils d'évaluation et de gestion des paysages;
- La difficulté de convaincre les utilisateurs potentiels de l'utilité des outils proposés;
- La difficulté de recrutement de personnel qualifié dans le domaine des paysages régionaux.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Région des Laurentides.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Sept emplois ont été créés pour la durée du projet.
- **Autres retombées** : Le projet a permis d'effectuer le découpage du territoire de la région à une échelle assez fine pour en faire des unités de gestion du paysage. Il a aussi permis de mettre progressivement en place un processus de reconnaissance des éléments (sites ponctuels ou linéaires) particuliers du paysage, en collaboration avec les aménagistes des MRC de la région et les membres de la Table de concertation sur les paysages des Laurentides.

Un élément déterminant du projet a été la dynamique progressive d'intégration des principaux intervenants du milieu au processus décisionnel (organismes socioéconomiques responsables des questions environnementales, touristiques, agricoles et autres).

Les projets pilotes ont constitué des outils de sensibilisation et de formation importants sur l'ensemble des processus à utiliser pour l'intégration harmonieuse des projets de développement sur le territoire et dans les paysages. L'engagement de six MRC sur huit, à la Table de concertation sur les paysages des Laurentides, a été positif pour le bon déroulement du projet.

De plus, le MDDELCC a participé activement au découpage des ensembles topographiques (de niveau 5) que sont les unités spatiales correspondant au cadre théorique de référence à l'étude des paysages de la région.

Les objectifs visés par le projet ont su rallier l'intérêt de l'ensemble des aménagistes régionaux des MRC investies dans le projet, des représentants de plusieurs organismes œuvrant dans différents secteurs (environnement, tourisme, culture, agriculture) et des représentants gouvernementaux du MDDELCC, du MERN et du MAPAQ.

Les rencontres tenues avec les élus municipaux ont été globalement très positives et plusieurs ont manifesté leur intérêt à ce que leur municipalité serve de zone témoin pour les projets pilotes.

Durée

2009 à 2014.

Partenaires engagés

La CRÉ des Laurentides a collaboré avec la Table de concertation sur les paysages des Laurentides, composée de représentants des organisations suivantes : MRC d'Argenteuil, MRC de La Rivière-du-Nord, MRC d'Antoine-Labelle, MRC des Pays-d'en-Haut, MRC de Deux-Montagnes, MRC des Laurentides, Conseil régional de l'environnement des Laurentides.

Elle a aussi établi des partenariats avec le MDDELCC pour la mise au point d'un nouvel outil régional d'identification des unités de paysage régional des Laurentides généré à partir du [cadre écologique de référence du Québec](#).

Le Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides a aussi contribué au projet en constituant une banque de photos du territoire.

Le MERN, le MAPAQ et le MAMOT ont aussi contribué au projet.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 350 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

Aménagistes des différentes MRC des Laurentides

Territoire visé

Région des Laurentides.

Information complémentaire

http://www.crelaurentides.qc.ca/wp-content/uploads/2012/05/Pr%C3%A9sentation_paysage.pdf

24- Une communauté en apprentissage, innovante et solidaire : un modèle porteur de développement rural

Organisme porteur et statut légal

Le P'tit Bonheur de Saint-Camille, OBNL

Fondé en 1988, Le P'tit bonheur de Saint-Camille est un organisme de développement communautaire et culturel à but non lucratif. Il porte son nom en hommage à la chanson « Le P'tit Bonheur » de Félix Leclerc. Situé à Saint-Camille, cet organisme a pour mission d'offrir un lieu de rencontres pour tous les groupes d'âges et de réaliser une programmation d'activités communautaires et culturelles variée (animations, conférences, expositions, formations, services alimentaires, spectacles).

Contexte

Saint-Camille est une municipalité rurale qui couvre près de 83 km², dont 92 % du territoire fait partie de la zone agricole. Elle est située dans la MRC des Sources, à 24 km à l'est d'Asbestos et à 35 km au nord-est de Sherbrooke. Dans les années 1960 et 1970, Saint-Camille a vu sa situation socioéconomique se détériorer graduellement, et plusieurs commerces de proximité ont fermé leurs portes. Au tournant des années 1980, le sentiment de fierté des résidents envers leur milieu a cependant été ranimé par l'obtention de la première position du prix Villes et villages fleuris du Québec dans la catégorie « Petits villages » et la deuxième position pour l'ensemble du Québec. Ce prix fait suite à la mise sur pied d'un comité d'embellissement en 1979 et aux efforts des résidents.

Objectifs

Ce laboratoire rural vise à explorer plus à fond la démarche de développement local entreprise à Saint-Camille au début des années 2000, laquelle a permis d'offrir aux résidents du village des produits maraîchers, des services alimentaires et des activités culturelles, et aux personnes âgées des logements. Ainsi, le laboratoire vise à systématiser les pratiques de développement rural des partenaires locaux de Saint-Camille pour en dessiner un modèle transférable, soit « le modèle de Saint-Camille ».

Il comporte trois objectifs particuliers :

- faire le bilan de l'expérience de Saint-Camille et la modéliser tout en expérimentant des actions afin de renforcer les capacités de la communauté rurale à apprendre, à innover et à créer des liens solidaires dans une perspective de développement local;
- outiller les organismes participants afin qu'ils soient en mesure d'évaluer l'incidence de ce modèle sur leur propre développement;
- diffuser le modèle auprès d'autres communautés rurales québécoises et les accompagner dans l'implantation de ce dernier.

Description

Depuis 1985, la communauté de Saint-Camille a mis en œuvre différents projets structurants afin de contrer la décroissance démographique et économique de la municipalité.

Dans le cadre du présent laboratoire rural, un comité formé de partenaires locaux a cherché à déterminer les conditions à réunir pour que l'expérience vécue à Saint-Camille puisse être exportée ailleurs au Québec.

Alors que les membres du comité avaient déjà identifié trois facteurs de succès, soit l'apprentissage en continu, l'innovation et la solidarité, ils souhaitaient maintenant faire ressortir les conditions requises pour assurer un développement local intégré et harmonieux.

Démarches initiales

Une période de six mois a été nécessaire pour démarrer le projet. D'abord, des personnes-ressources ont été embauchées et plusieurs rencontres ont été tenues avec le comité de suivi du MAMOT pour valider la démarche. Ensuite, la démarche a été lancée officiellement.

En décembre 2009, une première rencontre a été organisée avec les partenaires locaux pour leur expliquer la démarche et élaborer la planification annuelle. Par la suite, des outils de travail pour la collaboration à distance ont été mis sur pied (journal de bord, site extranet). Enfin, la recherche évaluative et participative a démarré. De janvier à juin 2010, chaque partenaire a mené sa démarche d'expérimentation, selon les étapes établies. Il devait ainsi choisir un thème, dresser une revue de la littérature, explorer les pratiques exemplaires, les programmes d'aide, les indicateurs et l'offre de formation.

Enfin, il devait réaliser un plan d'action, faire l'évaluation du projet, la modélisation et élaborer un document de transfert.

Moyens de mise en œuvre

- Embauche de personnes-ressources;
- Mise au point d'outils pour favoriser le travail à distance et en réseau (journal, extranet);
- Dépôt par le comité directeur du comité de suivi d'un portrait de Saint-Camille et d'un rapport d'évaluation de la première année du projet (2010);
- Organisation de rencontres pour mobiliser les partenaires;
- Réalisation d'un second cycle d'expérimentation avec le soutien et l'accompagnement de partenaires externes. Dans ce cadre, la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille a été jumelée avec la municipalité de Saint-Adrien, le P'tit Bonheur avec la municipalité de Ham-Sud, l'école Christ-Roi avec la municipalité de Lawrenceville et la Clé des Champs avec le secteur de Val-d'Espoir de la Ville de Percé située dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (2010) ;
- Réalisation d'activités de transfert (présentation à l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), Journée de la ruralité, etc.);
- Organisation de rencontres d'échanges entre les partenaires du laboratoire rural ainsi que le conseil municipal de Saint-Camille et la Coopérative de solidarité du Rang 13. La rencontre visait notamment à identifier les éléments positifs qu'avait amenés le laboratoire;
- Rapprochement entre la théorie et la pratique, par exemple par l'appropriation du vocabulaire de la recherche;
- Évaluation collaborative liée à la systématisation des actions et des outils.

Défis particuliers rencontrés

- Apprendre à bien fonctionner en travail à distance et en réseau;

- Harmoniser les agendas de l'ensemble des partenaires;
- Faire les rapprochements entre la théorie et la pratique, par exemple par l'appropriation du vocabulaire de la recherche;
- Développer le réflexe de l'évaluation collaborative liée à la systématisation des actions et des outils.

Retombées

- **Echelle de rayonnement** : Municipale, supralocale et provinciale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Trois emplois créés.
- **Autres retombées** : Le projet de laboratoire rural a été une occasion de décrire, de synthétiser puis d'illustrer les façons de faire du développement local à Saint-Camille. Les résidents de Saint-Camille ont constitué une communauté en apprentissage, innovante et solidaire et en mesure de transmettre et recevoir des informations et des savoirs.

Une des retombées majeures du projet a été l'accroissement des collaborations et des partenariats entre les organismes de Saint-Camille. Chaque partenaire local a aussi complété deux cycles d'expérimentation.

Parmi les connaissances acquises, mentionnons notamment celles liées à l'utilisation des technologies de l'information dans le travail en réseau et à distance. De plus, au cours de la démarche, les acteurs de terrain ont appris à travailler avec des chercheurs et ont pu mieux saisir, à travers différents concepts plus théoriques, les éléments qui distinguent le développement local de Saint-Camille.

Ainsi, des partenariats ont été établis avec différentes équipes de chercheurs, dont ceux du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), qui regroupe des chercheurs de l'Université de Sherbrooke, de l'UQAM et de l'UQAC.

Plusieurs projets ont émergé du laboratoire, notamment un projet de formation sur la revitalisation des communautés territoriales et le développement des capacités de transfert individuelles et collectives.

Durée

Juin 2009 à juin 2012.

Partenaires engagés

Ce projet a mobilisé plusieurs partenaires locaux, soit la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille, l'école Christ-Roi, la Clé des Champs, La Corvée et la municipalité de Saint-Camille. Ces partenaires étaient regroupés au sein d'un comité directeur. Les partenaires externes étaient Saint-Adrien, Ham-Sud, Lawrenceville, Val-d'Espoir et la direction régionale de l'Estrie du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 210 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Olivier Brière, coordonnateur du projet

info@corpo-st-camille.ca

M. Sylvain Laroche, coordonnateur adjoint du projet

larochesylvain@hotmail.com

M^{me} Caroline Dufresne, volets modélisation et évaluation

caroliduf@hotmail.com

Territoire visé

Saint-Camille, MRC des Sources, Estrie.

Information complémentaire

<http://www.saint-camille.ca/citoyens/plan-de-developpement-social>

<http://www.corpo-st-camille.ca/>

<http://ptitbonheur.org/>

http://recitsrecettes.org/sites/default/files/un_modele_porteur_de_developpement_rural.pdf

NOUVELLE FORESTERIE



CRÉDITS PHOTOS:

1 - © Association des Coasters

2 - © Coop de solidarité de produits forestiers non ligneux de la MRC de L'Islet

3 - © Association des Coasters

25- Mise en valeur des produits forestiers non ligneux de la MRC de L'Islet

Organisme porteur et statut légal

Coop de solidarité de produits forestiers non ligneux de la MRC de L'Islet

Fondée en 2006, la Coop de solidarité de produits forestiers non ligneux (PFNL) de la MRC de L'Islet regroupe des producteurs agricoles et forestiers, des cueilleurs, des travailleurs et des intervenants du milieu. La coopérative compte 60 membres.

Contexte

La MRC de L'Islet est située dans la région de la Chaudière-Appalaches et est bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent et au sud par la chaîne des Appalaches. Comme pour plusieurs autres régions du Québec, l'agriculture constitue de moins en moins un secteur d'activité important dans la MRC et de plus en plus de terres sont laissées en friche.

Objectifs

- Intégrer dans un milieu de type mono-industriel de nouvelles activités de développement économique durable basées sur la mise en valeur locale des ressources naturelles encore non exploitées, et ce, en partenariat avec divers intervenants du monde rural;
- Développer un nouveau secteur d'activité en mettant en valeur les PFNL;
- Développer une nouvelle expertise sur le territoire de la MRC de L'Islet;
- Créer de l'emploi et générer des retombées économiques.

Objectifs secondaires :

- Démontrer que l'exploitation des PFNL peut contribuer à diversifier les activités du secteur forestier;
- Expérimenter un modèle novateur démontrant que la prise en charge collective des richesses naturelles peut générer des retombées socioéconomiques et créer des emplois, et, éventuellement, transférer la démarche dans d'autres régions rurales du Québec;
- Dynamiser le sud de la MRC de L'Islet, notamment en priorisant les municipalités dévitalisées;
- Développer des activités de récolte et de transformation des PFNL par l'entremise d'une coopérative de solidarité;
- Mettre au point des produits à hautes valeurs ajoutées répondant aux besoins de marchés particuliers.

Description

Ce projet vise, par une prise en charge collective, à promouvoir l'implantation de nouvelles activités de développement économique sur le territoire de la MRC de L'Islet. La mise en valeur des PFNL (plantes forestières, branches, petits fruits, champignons, etc.), par la cueillette, la culture, la transformation et la commercialisation de ces produits, est à la base du projet.

La Coop de solidarité de produits forestiers non ligneux de la MRC de L'Islet souhaitait ainsi établir une chaîne d'activités créatrices d'emplois, de formation de la main-d'œuvre, de mise en valeur des terres en friche et de transformation des PFNL en produits à valeur ajoutée correspondant à des créneaux particuliers (produits bioalimentaires et de santé naturelle).

Démarches initiales

Dans une étude d'opportunité réalisée en 2004, la valorisation des PFNL a été identifiée comme un secteur en développement offrant des occasions d'affaires intéressantes. Des inventaires ont d'ailleurs permis d'évaluer le potentiel élevé des PFNL sur le territoire de la MRC de L'Islet. À partir de ce constat, un comité a été mis en place pour travailler à la mise en valeur des PFNL sur le territoire de la MRC de L'Islet. Dès lors, des aménagements et des plantations de petits fruits ont été effectués sur des terres en friche. Le comité a procédé à une étude de marché sur les produits recherchés et à valeur ajoutée, tirés des PFNL, et a identifié des acheteurs potentiels.

Moyens de mise en œuvre

- Élaboration d'un plan de travail;
- Mise sur pied d'un comité de suivi qui s'est constitué par la suite sous la forme d'une coopérative;
- Embauche de personnes-ressources, dont une coordonnatrice et des cueilleurs;
- Planification et réalisation de formations dans différents domaines (agroforesterie, cueillette, transformation, etc.);
- Planification et réalisation d'inventaires de PFNL;
- Plantation de petits fruits pour contourner la difficulté d'approvisionnement en milieu naturel. Ainsi, les plantations permettent d'assurer un approvisionnement plus stable;
- Mise en place d'une logistique de cueillette, de transport et de conditionnement des produits;
- Mise au point de produits agroalimentaires à base de PFNL;
- Mise sur pied d'un laboratoire, pour effectuer les analyses et mettre au point des produits, et d'une cuisine réservée à la transformation alimentaire;
- Élaboration de cahiers des charges et planification de la production optimale répondant à ces cahiers;
- Analyse de marché et identification des différents besoins promotionnels (étiquettes, etc.);
- Réalisation d'outils promotionnels et organisation d'activités de promotion;
- Réalisation et lancement d'un site Internet (www.finesseboisee.ca) et création d'une [page Facebook](#);
- Participation à différents événements pour faire connaître les produits (Festival de l'Oie Blanche de Montmagny, Marché de Noël de Lévis, événement à Laurier Québec, Journée agroforestière, marchés publics, etc.);
- Participation à différents reportages et entrevues radiophoniques ou télévisées (les émissions « La Semaine verte » et « Par-dessus le marché », CKIA FM, etc.);
- Négociation auprès de fournisseurs privés et publics pour l'approvisionnement en PFNL;
- Développement de la mise en marché (outils de promotion et de commercialisation, ajout d'un département de vente, embauche d'un représentant, etc.);
- Identification de clients et de fournisseurs potentiels, évaluation des prix et des produits, négociation;
- Maintien d'un service à la clientèle;
- Maintien et développement d'une expertise en agroforesterie;

- Réalisation d'activités de transfert.

Défis particuliers rencontrés

L'approvisionnement en matière première a constitué un défi. Pour contourner cette difficulté, des plantations ont été réalisées afin d'assurer un approvisionnement plus stable. Par ailleurs, la rareté de la main-d'œuvre a rendu difficile l'embauche de personnes qualifiées.

Un autre défi a été de faire connaître les produits et d'obtenir une place sur les tablettes des différents commerces spécialisés. Il a été nécessaire d'établir des partenariats et de mobiliser les membres.

L'éloignement des marchés constitue une autre difficulté rencontrée puisque de longues distances doivent être parcourues pour livrer les produits ou tenir un kiosque lors de marchés publics.

Enfin, un dernier défi a été le manque d'expérience dans différents domaines (promotion, administration, mise en marché, etc.).

La coopérative a cependant été en mesure de relever ces différents défis. Elle dispose maintenant d'un réseau de cueilleurs spécialisés, d'un local de transformation répondant aux normes du MAPAQ, d'équipements de transformation spécialisés et d'un réseau d'experts-conseils. De plus, ses produits sont distribués dans plus de 55 points de vente répartis dans 6 régions administratives.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipalités de Sainte-Perpétue et de Saint-Pamphile, MRC de L'Islet, région de la Chaudière-Appalaches, province de Québec.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Cinq emplois ont été créés.
- **Autres retombées** : Le projet a permis l'acquisition de connaissances en horticulture (fertilisation, élagage, plantation, identification de maladies et soins). La coopérative a su se développer, se structurer et commercialiser plusieurs produits, notamment des gelées (gelée de sureau, de pimbina et d'aronia), des tapenades (dont des tapenades de têtes de violon) et des champignons séchés (bolet, pied-de-mouton, armillaire, chanterelle commune et dermatose des russules).

Durée

2008 à 2014.

Partenaires engagés

Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAMOT, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ, CLD L'Islet, MRC de L'Islet, Biopierre – Centre de développement des bioproduits, Centre de développement bioalimentaire du Québec, Fédération québécoise des coopératives forestières du Québec, CLE Montmagny-L'Islet, CRÉ de la Chaudière-Appalaches.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 468 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Linda St-Amant
finesse.boisee@live.ca
418 359-2333

Territoire visé

MRC de L'Islet, région de la Chaudière-Appalaches.

Information complémentaire

<http://www.finesseboisee.ca/>

<http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/6856212>

Au début de l'année 2015, la coopérative a emménagé dans un nouveau local situé dans la municipalité de Saint-Pamphile, toujours dans la MRC de L'Islet. Ce local répond mieux aux besoins de la coopérative en matière de capacité de transformation, d'entreposage et de services administratifs. Il va également permettre de mettre sur pied un atelier de transformation qui offrira des services à d'autres entreprises qui veulent conditionner, transformer ou mettre au point des produits.

Enfin, un partenariat s'établit graduellement avec la Coopérative forestière Haut Plan Vert, située dans la région du Bas-Saint-Laurent, et celui-ci devrait permettre la mise en commun de la commercialisation des produits des deux coopératives.

26- Développement de la filière des petits fruits et des champignons

Organisme porteur et statut légal

Association des Coasters, OBNL

La mission de l'Association des Coasters consiste à promouvoir et à représenter les intérêts de la population de la Basse-Côte-Nord, tout en suscitant la mise en place de projets de développement économique et social, tels que celui du développement de la filière des petits fruits et des champignons.

Contexte

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent connaît depuis plusieurs années une situation économique difficile accentuée par le déclin de l'industrie de la pêche. Les communautés de ce territoire, qui s'étend le long du fleuve Saint-Laurent sur la rive nord, soit du village de Kegaska à la municipalité de Blanc-Sablon, sont particulièrement isolées. Effectivement, le transport à travers la Basse-Côte-Nord se fait généralement en avion, en bateau ou en motoneige.

L'Association des Coasters a ainsi souhaité développer la filière des petits fruits et des champignons à valeur ajoutée, une activité traditionnelle pour le milieu, mais non structurée et sans infrastructure de transformation. L'organisme a donc interpellé plusieurs partenaires, dont Biopterre – Centre de développement des bioproduits, pour contribuer à cette démarche.

Objectifs

- Démontrer que l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) nordiques peut contribuer à diversifier de façon structurelle l'économie d'un territoire;
- Générer des retombées socioéconomiques et des emplois et permettre le passage vers des activités plus structurées afin d'assurer l'approvisionnement et la vente sur de nouveaux marchés;
- Adapter des infrastructures du secteur des pêcheries, qui ne sont plus utilisées à leur pleine capacité, afin qu'elles servent à la transformation des petits fruits;
- Doter la communauté de Bonne-Espérance d'une structure coopérative associant les entreprises privées afin qu'elle prenne en charge le projet et assure sa pérennité;
- Mettre en place une structure d'approvisionnement de certains PFNL et aménager des plantations sur des parcelles afin d'assurer une quantité suffisante de petits fruits;
- Mettre au point de nouveaux produits et assurer leur commercialisation;
- Former de nouveaux cueilleurs;
- Développer la connaissance et l'expertise liées aux PFNL et transférer ces connaissances à d'autres communautés rurales afin qu'elles puissent, elles aussi, développer l'industrie des petits fruits et des champignons sauvages;
- Mettre au point des produits novateurs à valeur ajoutée et des produits de santé naturels afin de stimuler et de diversifier l'économie des milieux ruraux.

Description

Ce projet visait la relance de l'économie locale par l'émergence de nouvelles activités de valorisation et de transformation de PFNL, plus particulièrement les petits fruits sauvages nordiques et les champignons.

Il comporte des possibilités de transfert pour les autres communautés de la Côte-Nord et de régions éloignées faisant face à des défis similaires liés à l'isolement et aux crises de l'industrie forestière ou des pêches.

Démarches initiales

En 2007 et en 2008, les premiers inventaires, réalisés par l'équipe de Biopterre, ont permis d'identifier, d'estimer et de localiser les biomasses disponibles pour la mise en marché. Grâce à une vaste étude de marché, il a été possible de cerner les produits à valeur ajoutée à privilégier ainsi que les segments de marchés particuliers et les acheteurs potentiels. Les PFNL retenus ont été la chicoutai, l'airelle canneberge, l'airelle vigne-d'Ida, la camarine noire ainsi que la viorne, auxquelles s'ajoutent les champignons sauvages.

Moyens de mise en œuvre

- Réalisation d'inventaires sur les potentiels, les biomasses disponibles, les produits à valeur ajoutée, les segments de marché à privilégier et les acheteurs potentiels;
- Embauche de personnel et d'un premier groupe de cueilleurs et de transformateurs;
- Mise en place d'un comité de mise en œuvre et de suivi du projet de laboratoire associant des experts scientifiques;
- Embauche de quatre techniciens spécialisés en fruits sauvages et en PFNL;
- Embauche d'un agent de développement régional des PFNL et d'un agent de communication;
- Mise au point de deux nouveaux produits, soit des gelées et des purées;
- Mise en place d'une structure coopérative, soit la Coopérative de solidarité des bioproduits de la Basse-Côte-Nord;
- Réalisation d'activités de sensibilisation pour promouvoir des partenariats avec d'autres organisations;
- Recherche de financement supplémentaire (Développement économique Canada pour les régions du Québec, etc.);
- Réalisation d'une cartographie des lieux de cueillette, soit les champs et tourbières de fruits sauvages le long de la côte de 500 km en Basse-Côte-Nord;
- Suivi de la formation de Biopterre à La Pocatière sur la transformation et l'emballage;
- Production d'un premier lot d'échantillons et réalisation des tests de commercialisation;
- Signature d'un contrat avec un spécialiste de la mise en marché afin d'étudier les marchés les plus prometteurs et la réaction des consommateurs. L'objectif ultime consiste à mettre au point les produits les plus appropriés;
- Réalisation d'activités de sensibilisation afin d'augmenter le nombre de membres de la coopérative (travailleurs, producteurs et membres de soutien);
- Réalisation d'activités de sensibilisation afin d'encourager les cueilleurs de petits fruits des autres villages et des autres régions de la Basse-Côte-Nord à vendre leurs fruits à la coopérative;
- Établissement d'un partenariat avec la commission scolaire du Littoral afin d'organiser des ateliers pour éduquer et motiver les élèves pour qu'ils cueillent des fruits durant la période estivale;

- Présentation des activités à l'assemblée générale annuelle de l'Association des Coasters, qui est diffusée par vidéoconférence dans la Basse-Côte-Nord et à Montréal;
- Élaboration d'un plan de transfert de connaissances afin de maximiser les rendements et les résultats des activités réalisées.

Défis particuliers rencontrés

Le repérage de nouveaux sites de petits fruits sauvages a constitué un défi afin de satisfaire la demande. Or, en 2009, Biopterre, dans le cadre d'un projet régional en partenariat, a proposé la mise à l'essai de la technologie de la télédétection. L'application a permis d'accroître l'efficacité et la rapidité de repérage des sites productifs de petits fruits sauvages. L'équipe de Biopterre travaille à associer la notion de rendement potentiel des secteurs productifs à la méthode de recherche cartographique, tout en effectuant le transfert de connaissances à l'équipe technique locale.

Ces travaux ont permis de recueillir quatre tonnes de petits fruits sauvages en 2011 et six tonnes en 2012. Ces quantités étaient nécessaires à la mise au point des produits.

En 2012, une production expérimentale a été réalisée dans les installations temporaires de la municipalité de Bonne-Espérance. Toutefois, la quantité produite était insuffisante pour être distribuée, puisque la méthode de cuisson avec la cuisinière domestique ne permettait pas une production à grande échelle, ce qui a nécessité l'achat d'équipements commerciaux mieux adaptés.

Le contexte d'éloignement et d'isolement s'est avéré un frein majeur à la réalisation du projet. Notons aussi les difficultés rencontrées lors de la création de la Coopérative de solidarité Bioproduits de la Basse-Côte-Nord, qui a nécessité plus de temps et d'efforts qu'initialement prévu.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, Côte-Nord et province de Québec.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Quatre emplois à temps plein et plus de 30 emplois saisonniers créés.

– **Autres retombées** : L'ensemble des démarches menées ont permis de mettre au point huit gammes de produits novateurs (pâtes de fruits, purée, sirop, sorbet, cuir, beurre, purée à confiserie, chocolat) à base de fruits peu connus (airelle vigne-d'Ida, chicoutai, pimbina, camarine noire, etc.), dont deux gammes sont maintenant vendues dans 25 points de vente à l'extérieur de la Basse-Côte-Nord. Avant la réalisation de ce projet, aucun des petits fruits actuellement mis en valeur n'était exploité commercialement.

Avec l'apport de Biopterre au projet, trois apprentissages fondamentaux ont pu être identifiés. D'abord, il est primordial que les projets soient bien ancrés dans le milieu et qu'ils correspondent adéquatement au territoire. Il faut ainsi avoir une compréhension fine du milieu, des ressources, des enjeux et des forces distinctives. Cette connaissance du milieu permet de développer un lien de confiance avec les gens mobilisés dans le projet. Il est important que les différents intervenants de la recherche qui s'investissent dans le projet travaillent à rendre accessibles et transférables les connaissances acquises afin d'assurer une prise en charge réelle par les gens du milieu.

Finalement, ce projet a enseigné aux promoteurs que les milieux ruraux peuvent être à l'origine d'innovations. Ils ont accès à des ressources intéressantes qui peuvent être valorisées de multiples façons.

Durée

Juillet 2009 à mars 2014.

Partenaires engagés

L'organisme Biopterre a contribué au projet. Il est intervenu dans la mise au point des produits, leur mise en marché, leur commercialisation ainsi que dans l'acquisition de connaissances (recherche et formation). De plus, l'équipe de Biopterre a pu accompagner l'Association des Coasters dans l'ensemble de l'élaboration et de la mise en place du projet, qui s'est révélé générateur d'activités économiques pour la Basse-Côte-Nord.

La commission scolaire du Littoral a été partenaire du projet par la promotion auprès des jeunes.

Développement économique Canada pour les régions du Québec, la CRÉ de la Côte-Nord, le MEIE, le MAMOT et le CLD de la Basse-Côte-Nord ont contribué financièrement au projet.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 500 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Anthony Dumas, président de l'Association des Coasters

coasters@globetrotter.net

418 379-2006

M^{me} Ida Jones, coordonnatrice pour le développement des PFNL

418 379-2006

Territoire visé

Municipalité de Bonne-Espérance, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, Côte-Nord.

Information complémentaire

<http://www.qcqn.ca/fr>

<http://www.ruralnetwork.ca/fr/case-studies/les-petits-fruits-sauvages-de-la-basse-cote-nord>

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/agro-alimentaire/201212/21/01-4606209-les-fruits-de-la-basse-cote-nord-offerts-aux-gens-du-sud.php>

27- Développement d'une nouvelle source d'approvisionnement en litière et combustible

Organisme porteur et statut légal

Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) d'Abitibi-Ouest

La CUMA d'Abitibi-Ouest est une coopérative de services mise sur pied en 2005 qui met à la disposition de ses sociétaires les moyens nécessaires à leurs exploitations. Constituée d'au moins cinq entreprises agricoles, la CUMA a pour principal but la mise en commun au moindre coût possible de la machinerie agricole, des équipements, des intrants, de l'outillage, etc.

Contexte

De nombreuses scieries approvisionnaient auparavant les agriculteurs en résidus forestiers, leur permettant ainsi d'avoir accès à de la litière à faible coût. Ces usines approvisionnaient aussi deux centres hospitaliers de la région de l'Abitibi-Témiscamingue (La Sarre et Macamic) qui utilisent les résidus forestiers pour le chauffage des bâtiments. Comme la crise forestière a provoqué la fermeture de plusieurs scieries, dont celles de La Sarre et de Taschereau, de nombreuses entreprises agricoles ne pouvaient plus, dès lors, bénéficier de cette litière. De même, les centres hospitaliers de la région ne pouvaient plus profiter de ces résidus forestiers pour leur système de chauffage.

Pour pallier cet inconvénient, la CUMA d'Abitibi-Ouest a proposé d'utiliser les écorces entassées dans les parcs des scieries. Il s'agit d'un matériau abondant dans la MRC, mais négligé jusqu'alors, puisque considéré comme un déchet.

Objectifs

- Mettre au point une technologie de récupération et de traitement des vieilles écorces;
- Récupérer et transformer les écorces accumulées afin d'en faire une litière utilisable pour l'élevage bovin et un combustible efficace pour les hôpitaux régionaux;
- Obtenir un coût de revient abordable.

Description

Le projet visait à mettre au point une technologie qui allait permettre de récupérer et de traiter les vieilles écorces entassées dans les parcs des scieries localisées sur le territoire afin d'en faire de la litière de remplacement destinée au bétail et du combustible pour les hôpitaux de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les écorces constituent une source alternative de résidus forestiers à faible coût qui peut permettre de suppléer à la diminution importante en provenance des scieries. Les besoins annuels sont de 25 000 tonnes pour la litière et de 5 000 tonnes pour le combustible. Avec l'aide de partenaires techniques et financiers, le projet visait donc à mettre au point une technologie appropriée pour le ramassage, le séchage, le raffinage et l'entreposage des écorces afin de répondre à ces besoins.

Les connaissances acquises par ce projet devaient être utilisées ailleurs au Québec, puisque les parcs d'écorces, au nombre de 120, se retrouvent dans une trentaine de MRC et regroupent jusqu'à 25 millions de m³ de résidus.

Démarches initiales

La CUMA d'Abitibi-Ouest regroupe 108 fermes de l'Abitibi-Ouest qui utilisent environ 10 000 tonnes de résidus de scieries par année comme litière pour leurs troupeaux. Or, avec la fermeture pour une durée indéterminée des scieries de La Sarre et de Taschereau, les approvisionnements ont baissé de 76 %, passant de 500 à 120 camions par année.

Entre 2006 et 2009, les promoteurs ont peaufiné le projet, notamment en tentant de modifier les équipements existants pour permettre le séchage des écorces. La CUMA d'Abitibi-Ouest a reçu un montant de 25 000 \$ du pacte rural de la MRC d'Abitibi-Ouest en 2008 afin de mettre au point le procédé et de réaliser des essais. Tembec, située à Témiscaming, a alors fourni l'approvisionnement en écorces.

Moyens de mise en œuvre

- Conclusion d'une entente avec une entreprise d'usinage pour concevoir une machinerie spécialisée capable de récupérer des écorces et de permettre leur utilisation par la suite;
- Acquisition et modification d'un râteau à roches et d'un cultivateur afin de les adapter au travail sur les parcs d'écorces;
- Réalisation d'un prototype de ramasseurs d'écorces à partir d'une vieille autochargeuse agricole (s'est révélé ne pas convenir puisqu'il n'avait pas une assez grande capacité);
- Développement d'une technique de séchage des écorces (d'abord hersage des écorces, puis mise en andain avec un râteau à roches);
- Utilisation d'une chargeuse et d'un camion 10 roues pour ramasser les andains d'écorces séchées;
- Conception d'un ramasseur-tamiseur en collaboration avec Métal Marquis inc.;
- Mise au point de l'équipement permettant de combiner les opérations de ramassage et de tamisage des écorces au cours de l'été 2010;
- Mise au point des équipements destinés au séchage des écorces de manière à produire le volume nécessaire à coût abordable;
- Production d'un minimum de matière afin de pouvoir faire des essais sur les fermes;
- Validation de la valeur des bouts de bois récupérés pour en faire des copeaux;
- Calcul de la capacité de production du chantier et des coûts de production de la matière.

Défis particuliers rencontrés

Le coût de revient de la litière est assez élevé. Les promoteurs devront poursuivre certaines expérimentations afin d'obtenir un prix plus compétitif par rapport aux autres sortes de litière.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Régionale.
- **Autres retombées** : Au terme du laboratoire, les promoteurs ont pu valider l'hypothèse de départ et, effectivement, les écorces constituent une bonne source de litière. Ils ont également déterminé les meilleures méthodes de séchage des écorces.

Les promoteurs ont développé leur expérience de la gestion d'un chantier afin d'améliorer l'efficacité des travaux et de diminuer les coûts de production.

Enfin, la CUMA d'Abitibi-Ouest a réuni les données requises afin de calculer la performance des équipements nécessaires (nombre de tonnes ramassées à l'heure, puissance requise pour le tracteur, calcul des coûts de fonctionnement/tonne, etc.).

Durée

Février 2009 à mars 2012.

Partenaires engagés

Tembec, SADC d'Abitibi-Ouest, MRC d'Abitibi-Ouest, Métal Marquis inc. (pour la conception du ramasseur-tamiseur), Club agroenvironnemental du Groupe conseils agricoles d'Abitibi-Ouest, la direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 355 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Luc Robitaille, vice-président, CUMA

cumaabitibiouest@tlb.sympatico.ca

819 787-3265

Territoire visé

MRC d'Abitibi-Ouest, Abitibi-Témiscamingue.

Information complémentaire

<http://repertoirebiomasse.sadcao.com/cuma-f/>

28- Commercialisation des produits forestiers non ligneux

Organisme porteur et statut légal

Coopérative forestière de Girardville, coopérative de travailleurs

Mise sur pied en 1979, la Coopérative forestière de Girardville est une entreprise d'économie sociale vouée à la valorisation des ressources forestières. Elle se spécialise dans la récolte écologique de la matière ligneuse, dans les activités de reboisement et de préparation de terrain, dans la mise en valeur des produits forestiers non ligneux (PFNL) et dans l'utilisation de la ressource à des fins énergétiques.

Contexte

Au début des années 2000, dans le contexte de la crise de l'industrie forestière, la Coopérative forestière de Girardville a souhaité diversifier ses activités en explorant les possibilités d'exploitation des PFNL.

Objectifs

- Déployer une nouvelle filière économique en territoire rural sur une base durable;
- Valoriser les PFNL en maximisant les retombées en milieu rural par la deuxième et la troisième transformation;
- Diversifier l'économie locale et régionale en ajoutant un nouveau créneau d'activités et en innovant dans les techniques, les procédés de transformation, les produits et la commercialisation;
- Développer les compétences des travailleurs, consolider les emplois actuels et en créer de nouveaux en milieu rural;
- Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la Coopérative forestière de Girardville et de tout le réseau des coopératives forestières dans la mise en valeur des PFNL et dans la gestion intégrée des ressources du milieu forestier;
- Établir un partenariat coopératif favorisant la commercialisation et augmentant les capacités d'approvisionnement.

Description

La coopérative forestière vise la mise en valeur des PFNL du milieu forestier au bénéfice des travailleurs et de leur communauté par la mise au point de produits à valeur ajoutée.

Le laboratoire s'appuie sur l'expertise développée par la Coopérative, notamment sur ses connaissances liées au territoire et au potentiel des espèces végétales disponibles. Le projet vise le développement des méthodes de cueillette et d'extraction des huiles essentielles, la préparation des plantes aromatiques et la commercialisation des produits transformés.

Le projet visait aussi à développer un réseau de cueillette avec les coopératives forestières au Québec. La coopérative mise sur le partenariat, le transfert de l'innovation et la mobilisation pour créer de nouvelles avenues d'utilisation, de transformation et de commercialisation des ressources du territoire.

Démarches initiales

Au début des années 2000, la Coopérative forestière de Girardville a développé une expertise artisanale liée à l'exploitation des espèces végétales disponibles en forêt, l'extraction des huiles essentielles, la préparation des plantes aromatiques et la commercialisation. La production était alors artisanale, la cueillette était effectuée sur demande et la distribution se faisait exclusivement sur le marché local. Ces démarches préliminaires ont permis de tester le marché et de découvrir le potentiel de développement de ces nouveaux produits.

Moyens de mise en œuvre

- Analyse des plantes en laboratoire (racines, feuilles, fleurs, fruits) afin de découvrir leurs propriétés biochimiques;
- Réalisation d'une étude de marché;
- Embauche d'une personne-ressource en commercialisation dont le mandat a consisté notamment à élaborer un plan marketing;
- Réalisation d'un logo, d'un document promotionnel et d'un [site Internet](#) et création d'une [page Facebook](#);
- Structuration de l'approvisionnement et de la transformation;
- Mise au point d'une nouvelle gamme de produits à valeur ajoutée (épices D'Origina);
- Développement d'un système de distribution et d'évaluation de la qualité;
- Amélioration des procédés de cueillette et de transformation des PFNL;
- Rédaction de fiches techniques par plantes et produits (propriétés, localisation, méthode et temps de cueillette, protection et régénération de la ressource, etc.);
- Développement des connaissances sur certains PFNL, des procédés de récolte et de transformation, et amélioration des connaissances sur les marchés;
- Ajustement du plan marketing selon les évaluations menées, afin d'améliorer les produits;
- Établissement de partenariats par la conclusion d'ententes d'approvisionnement auprès de producteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie;
- Constitution de la Coopérative de solidarité des PFNL du Québec en mai 2012;
- Présentation de la démarche auprès de plusieurs interlocuteurs (représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, participants de l'Université rurale québécoise en 2009, représentants de la Fédération québécoise des coopératives forestières, participants au congrès de La Financière agricole Canada en février 2012, agriculteurs biologiques de la région en mars 2012, représentants de CLD en mars et en mai 2012, participants à des conférences sur l'agroforesterie, etc.);
- Participation au Comité PFNL du [Créneau d'excellence AgroBoréal](#);
- Réalisation de campagnes promotionnelles pour faire connaître les produits à l'échelle du Québec (notamment sur les réseaux de télévision comme Zeste, Évasion et Radio-Canada) et à l'échelle régionale en fonction des plans de commercialisation établis;
- Participation à des foires alimentaires comme Expo Manger santé et vivre vert, Salon international de l'alimentation (SIAL) Montréal, SIAL Toronto et SIAL Paris, Foire internationale en Chine, en 2011, etc.;
- Établissement de partenariats avec des chefs cuisiniers pour créer des recettes avec les épices D'Origina;
- Dépôt de projet au Fonds de la recherche agroalimentaire axé sur l'agriculture nordique du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin de poursuivre les recherches liées à la caractérisation des plantes pour en connaître les propriétés antioxydantes.

Défis particuliers rencontrés

La coopérative a dû d'abord faire connaître ses produits, et cela a constitué un défi majeur en ce qui concerne la recherche de financement pour mettre en œuvre la stratégie publicitaire. Il fallait un nombre important de détaillants avant d'investir en publicité, mais la publicité est toutefois nécessaire pour convaincre les détaillants à offrir les produits. L'établissement de partenariats a également constitué un défi. Finalement, un réseau de plus de 130 détaillants a été établi, lesquels se trouvent dans toutes les régions du Québec.

Enfin, beaucoup d'effort et d'argent ont été investis pour faire connaître les produits. Des campagnes promotionnelles ont été menées sur les ondes de Zeste, Évasion et Radio-Canada, afin de permettre une bonne visibilité des produits. Par ailleurs, des partenariats avec plusieurs entreprises ont pris naissance dans le cadre du laboratoire rural (producteurs, transformateurs, agriculteurs, chercheurs, etc.).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, autres régions-ressources et province de Québec.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : 15 emplois ont été créés.
- **Autres retombées** : Dans le cadre du laboratoire rural, la Coopérative a structuré et accéléré le développement de la filière et a bonifié son réseau de partenaires.

De nouvelles avenues ont été explorées pour l'utilisation, la transformation et la commercialisation des ressources du territoire.

Un système de contrôle de la qualité a été mis sur pied et il a permis de mieux gérer la ressource en forêt afin d'en assurer la pérennité. Développé à l'interne, le système sert maintenant d'exemple pour d'autres entreprises et pour les organismes de certification.

La Coopérative forestière a collaboré avec le cégep de Saint-Félicien pour identifier les besoins réels de l'industrie. Par la suite, une AEC a été mise sur pied en 2011, soit [l'AEC en gestion et service de produits fins, spécialisation en cueillette et traitement des champignons forestiers](#). L'établissement d'enseignement propose donc un programme complet, ce qui a permis à quelques-uns des travailleurs de la Coopérative de se perfectionner.

Par ailleurs, le projet a renforcé le sentiment d'appartenance des résidents de Girardville. Ainsi, la Coopérative a fait connaître les PFNL au public québécois et les Girardvillois et Girardvilloises en tirent maintenant une fierté. De plus, le projet a contribué à faire connaître à la population québécoise les richesses des sous-bois et à mettre en œuvre un exercice positif de relations publiques.

Une grande part du succès provient de la mobilisation des travailleurs, qui ont su investir dans le développement des PFNL. Il faut aussi souligner les différents programmes d'aide financière, notamment la mesure des laboratoires ruraux, qui a contribué au développement de la coopérative et à la commercialisation des produits à l'échelle du Québec.

La coopérative a été lauréate en 2010 du prix Tendances et Innovation remis lors du SIAL Canada pour ses produits D'Origina.

Durée

Mars 2007 à mars 2013.

Partenaires engagés

Centre collégial de transferts technologiques Agrinova, Cégep de Saint-Félicien, Coopérative de solidarité des PFNL du Québec, le biologiste Fabien Girard, Association pour la commercialisation des champignons forestiers, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fédération québécoise des coopératives forestières, Société des chefs, cuisiniers et pâtisseries du Québec (SCCPQ), MEIE, MERN, Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Centre d'innovation sur la nutrition et les aliments du Québec (CINAQ), SERDEX International, CRÉ du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Syndicat de l'UPA Maria-Chapdelaine, SADC Maria-Chapdelaine, MRC de Maria-Chapdelaine, CLD de Maria-Chapdelaine, direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean du MAPAQ, direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean du MAMOT, supermarchés Métro de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. De plus, plusieurs autres partenariats ont été établis avec des producteurs, des transformateurs, des agriculteurs, des chercheurs, des chefs cuisiniers, etc.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 480 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Stéphane Gagnon, directeur général de la Coopérative
sgagnon@cfgirardville.com
418 258-3451

Territoire visé

Municipalité de Girardville, MRC de Maria-Chapdelaine, Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Information complémentaire

La Coopérative forestière de Girardville est actuellement sous la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Quoique ce ne soit pas les produits D'Origina qui soient en cause, ce volet des PFNL, soutenu dans le cadre du laboratoire, pourrait cependant être entraîné dans la foulée des problèmes financiers de la Coopérative. De plus, la Coopérative de solidarité des PFNL du Québec est en voie de dissolution.

www.doriqina.com

<http://cfgirardville.com/>

http://ici.radio-canada.ca/emissions/bien_dans_son_assiette/2014-2015/chronique.asp?idChronique=260219

<http://fr.canoe.ca/cgi-bin/imprimer.cgi?id=903202>

<http://agroboreal.com/>

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DÉVELOPPEMENT RURAL



1



3



2

CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Wittenborn, Heiko
- 2 - © TOURISME QUÉBEC / Edgar, Robin
- 3 - © TOURISME QUÉBEC / Hurteau, Paul ; Parent, Claude

29- TIC : un virage vers l'innovation

Organisme porteur et statut légal

Société de développement du Témiscamingue, OBNL

Mise sur pied en 1994, la Société de développement du Témiscamingue a pour mission d'interagir avec le monde municipal, les collectivités, les entrepreneurs, les promoteurs et les organismes gouvernementaux afin de favoriser l'éclosion et la croissance d'entreprises et d'activités en créant de la richesse, de l'emploi et une meilleure qualité de vie au Témiscamingue. Elle contribue donc à la prospérité du territoire et de sa population, dans une perspective de développement durable.

Contexte

L'ensemble des collectivités et institutions publiques du Témiscamingue bénéficie d'un réseau à large bande de très haute vitesse (100 Mbit/s). La Société de développement du Témiscamingue avait cependant remarqué que les élus et les employés municipaux n'utilisaient pas les technologies de l'information et de la communication à leur plein potentiel dans le cadre de la mise en œuvre de leurs responsabilités découlant de la [Loi sur les compétences municipales](#).

Objectifs

- Accroître substantiellement l'utilisation des infrastructures existantes d'Internet à large bande par les municipalités et les gouvernements locaux en général;
- Mettre au point un modèle d'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Témiscamingue pour le milieu municipal et les entreprises;
- Stimuler le développement témiscamien et faciliter la gouvernance locale des leaders par une plus grande participation citoyenne;
- Augmenter l'habileté à établir des partenariats entre les gouvernements et institutions locales et la société civile;
- Stimuler le recours aux TIC dans la gestion municipale pour soutenir et faciliter le travail des employés et des élus municipaux;
- Produire un modèle générique de système d'information municipal qui pourra être repris par d'autres villes.

Description

Le laboratoire porte sur l'amélioration de l'utilisation des TIC par les élus et les employés municipaux dans la MRC de Témiscamingue. Le laboratoire vise notamment à mettre en place une dynamique de gouvernance de type participative au sein de la MRC. Le projet consiste à accroître la collaboration entre les collectivités et leurs élus dans le cadre d'une meilleure diffusion de l'information et des savoirs.

Démarches initiales

Initialement, le projet visait à expérimenter des méthodes d'appropriation des TIC propres aux organisations rurales éloignées. Ce projet devait couvrir les cinq MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et toucher plusieurs secteurs, tels que l'éducation, la santé, le monde municipal, les communautés autochtones, etc. Le financement obtenu n'était pas suffisant pour réaliser l'ensemble du projet.

Les promoteurs ont donc concentré leurs efforts sur la MRC de Témiscamingue et ils se sont intéressés particulièrement au monde municipal, en mettant l'accent sur le volet de la gouvernance et de l'intendance.

Moyens de mise en œuvre

- Mise en place d'un plan de travail en collaboration avec une consultante et développement du projet selon les standards de « Project Management Body of Knowledge » (PMBOK);
- Mise sur pied du Comité régional du laboratoire virtuel et organisation de rencontres;
- Conclusion d'une entente avec le Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO) pour la réalisation d'un portrait de l'appropriation des TIC par les diverses instances décisionnelles au Témiscamingue;
- Élaboration et diffusion d'un questionnaire auprès de 17 maires et de 20 directeurs généraux (rencontres individuelles) afin de mieux connaître l'utilisation des TIC dans le cadre du travail, et ce, en collaboration avec la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT;
- Présentation des résultats de l'étude sur l'utilisation des TIC par les élus et les employés municipaux au conseil des maires de la MRC de Témiscamingue;
- Organisation de rencontres avec le CEFRIO pour faire reconnaître le Témiscamingue en tant que « région pilote » pour la mise en place d'un plan numérique;
- Réalisation d'une analyse comparative des sites Internet des municipalités;
- Élaboration d'un questionnaire pour réaliser une étude concernant l'utilisation des TIC par les entreprises du territoire. Trente-cinq entreprises y ont participé;
- Installation, à titre d'expérience pilote, de la plateforme collaborative « SharePoint » sur les ordinateurs de trois municipalités. Ce logiciel permet d'organiser, de partager et de consulter des informations de façon sécurisée. Ces municipalités avaient soumis des projets intéressants lors de l'étude (partage de calendrier entre le directeur général et le conseil municipal, conseil municipal sans papier, collaboration de différents comités répartis entre cinq municipalités, etc.);
- Organisation d'une mission au [Centre Erasme](#), situé à Lyon, en France.

Défis particuliers rencontrés

Bien que les collectivités aient un intérêt marqué pour les TIC, elles n'ont pas les connaissances techniques pour les utiliser à leur plein potentiel. Sur le territoire de la MRC de Témiscamingue, les promoteurs ont observé qu'il y avait peu de personnes-ressources qui disposaient des connaissances techniques appropriées pour développer davantage l'utilisation des TIC en milieu de travail. Par ailleurs, les municipalités et les entreprises ne disposent pas toujours des moyens financiers nécessaires à l'implantation de ces nouvelles technologies.

Les porteurs du projet ont également observé que certaines personnes sont plutôt réfractaires à l'idée d'implanter de nouveaux programmes ou fonctionnalités. Elles ne perçoivent pas les bénéfices liés à l'utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication et ont plutôt l'impression que cela va occasionner une surcharge de travail. L'établissement d'un partenariat avec le réseau de la santé et des services sociaux a été plus difficile que prévu.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : MRC de Témiscamingue, Abitibi-Témiscamingue.

– **Autres retombées** : Au moment de la présentation des résultats liés à l'utilisation des TIC dans le milieu municipal, plusieurs maires ou directeurs généraux des municipalités ont affirmé qu'ils avaient jusqu'alors peu réfléchi à l'utilisation des TIC. Cependant, cette étude les a amenés à s'interroger davantage afin qu'ils fassent des choix judicieux.

Par ailleurs, l'analyse comparative des sites Internet des municipalités de la MRC de Témiscamingue a révélé que plusieurs municipalités n'avaient pas de site Internet. Ainsi, les élus municipaux ont été sensibilisés à l'importance d'en avoir un. Les municipalités qui n'en avaient pas en ont maintenant un, et celles qui en avaient déjà un l'ont amélioré.

La mission organisée au Centre Erasme de Lyon a révélé l'importance, dans le cadre du projet témiscamien, de se doter d'un plan d'intégration numérique définissant les usages de celui-ci pour les promoteurs, tant au niveau régional que sur chacun des territoires. De plus, les promoteurs ont établi qu'il serait nécessaire de développer une expertise en animation numérique afin de favoriser la co-construction. Ils ont aussi établi qu'il serait important de mettre en commun des ressources technologiques afin de développer des applications répondant aux besoins locaux.

Durée

Février 2009 à septembre 2014.

Partenaires engagés

Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, CEFRIO, Gestion de l'infrastructure régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (GIRAT), Centre Erasme de Lyon en France, direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 100 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Nadia Bellehumeur

nadiab_sdt@temiscamingue.net

819 629-3355, poste 114

Territoire visé

Ville-Marie, MRC de Témiscamingue, Abitibi-Témiscamingue.

Information complémentaire

<http://www.lasdt.com/>

SANTÉ EN MILIEU RURAL



CRÉDITS PHOTOS:

1 - © Produire la santé ensemble

2 - © Coopérative de solidarité de santé de la MRC Robert-Cliche

3 - © Au Cœur des Familles Agricoles

30- Produire la santé ensemble

Organisme porteur et statut légal

L'Association coopérative de consommation de Percé est une épicerie située au centre du village de Percé fonctionnant sous la bannière du Marché d'alimentation AMI.

Mise sur pied au début des années 1970, l'Association coopérative de consommation de Percé est une coopérative dont la mission consiste à faciliter l'accès à une alimentation saine et locale. Elle compte plus de 300 membres.

Contexte

La MRC du Rocher-Percé compte cinq municipalités et regroupe une population de 17 587 habitants. Ce territoire rural, qui s'étend de Percé à Port-Daniel–Gascons, est considéré comme dévitalisé, ce qui se reflète, entre autres, dans l'état de santé globale des résidents. La MRC dispose toutefois d'un potentiel agricole puisque de nombreuses terres offrent des possibilités de développement et de mise en valeur.

Les partenaires du milieu souhaitent donc unir leurs forces pour répondre au besoin de revitalisation du territoire et aussi pour travailler en prévention afin de réduire certains problèmes de santé publique.

Objectifs

Le projet visait à améliorer la santé des personnes résidant sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé par l'introduction d'une alimentation saine, locale et de proximité. Après différentes consultations auprès de la communauté, l'équipe de « Produire la santé ensemble » a déterminé trois axes de travail : le volet marchand, le volet éducatif et le volet nourricier.

Le volet marchand vise à créer des circuits entre les producteurs et les consommateurs dans le but d'encourager l'achat local et de réduire au minimum l'incidence environnementale de la production alimentaire.

Le volet éducatif vise à mobiliser la communauté, principalement les parents et les enfants, dans la sensibilisation à une saine alimentation par le moyen d'ateliers de cuisine collective et du jardinage dans les écoles de la MRC.

En ce qui concerne le volet nourricier, il s'agit d'expérimenter, avec la communauté de Val-d'Espoir en tant que village pilote, des solutions collectives ayant pour but d'accroître l'autonomie alimentaire, notamment par la création de jardins communautaires et de cuisines collectives, l'achat d'un moulin à farine en groupe, la culture de céréales pour produire de la farine, la construction d'un four à pain, etc.

Description

Porté par une épicerie coopérative à Percé, le projet a pu être réalisé par la mobilisation de 35 partenaires et citoyens réunis en comité. « Produire la santé ensemble » a fait le pari, en 2008, d'améliorer la santé de sa communauté en l'amenant à prendre en charge son alimentation. Pour y arriver, les promoteurs ont misé sur l'accès aux aliments locaux, sur la sensibilisation des communautés et sur l'action communautaire.

Effectivement, en rapprochant les producteurs des consommateurs, plus de 10 000 livres d'aliments locaux ont été détournés du circuit d'exportation de la région pour atterrir dans les assiettes d'environ 75 familles de la localité. Ce projet a généré de la fierté et a permis de tisser des liens entre producteurs et consommateurs. En plus, un chiffre d'affaires de plus de 30 000 \$ a découlé de cette activité.

Par ailleurs, des ateliers pour renforcer les habiletés culinaires et horticoles ont été offerts à plus de 250 enfants dans presque toutes les écoles primaires de la MRC, et ce, par plus d'une soixantaine de parents et d'enseignants.

Enfin, soulignons que l'autonomie alimentaire ne signifie pas seulement d'avoir accès aux produits en épicerie, cela passe aussi par la capacité individuelle et collective de produire ses propres aliments. Ainsi, les promoteurs ont soutenu plus de 35 familles afin qu'elles démarrent des jardins communautaires dans différents villages de la MRC. Le village de Val-d'Espoir a constitué le berceau de toutes les initiatives développées et transférées à l'échelle de la MRC. Son dynamisme a contribué à l'arrivée d'une vingtaine de nouveaux résidents et à la réalisation d'autres projets communautaires, tels que la cuisine intergénérationnelle, le moulin à farine et le four à pain communautaire.

Démarches initiales

L'idée de ce projet vient de la rencontre de deux personnes du milieu : l'une du secteur de la santé et l'autre du secteur de l'agriculture. Toutes deux ont rassemblé une quinzaine d'acteurs concernés par la santé globale des résidents de la MRC. Ceux-ci se sont réunis autour d'une vision, d'une même idée : mettre en place une démarche de prise en charge de l'alimentation par et pour la communauté.

Moyens de mise en œuvre

- Élaboration d'un portrait de l'offre bioalimentaire de la région (2008-2009) : avant d'accroître la production d'aliments, les promoteurs ont effectué un portrait des actifs et des potentialités et besoins du secteur de l'offre bioalimentaire de la MRC du Rocher-Percé. Ce [portrait](#) visait à identifier les besoins des entreprises locales pour alimenter le marché local et contribuer à répondre à la demande d'aliments locaux.
- Réalisation d'un sondage pour connaître les besoins des consommateurs (2008-2009) : après avoir sondé 80 % des acteurs de l'offre bioalimentaire (agriculteurs et pêcheurs) de la MRC, les informations cumulées et jumelées à celles recueillies auprès des institutions de Chandler ont servi à proposer des projets pilotes de maillage entre l'offre des producteurs locaux et la demande des institutions et des citoyens de la MRC. L'objectif était de soutenir des initiatives dites « de la terre à l'assiette » en renforçant et en orientant les productions pour qu'elles soient consommées localement.
- Réalisation d'une étude de perception sur l'alimentation (2008-2009) : cette étude a été menée par le [Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable \(CIRADD\)](#) auprès des membres du Marché d'alimentation AMI.
- Réalisation d'un portrait et d'une capsule vidéo (2008-2009) : réalisation d'un portrait de la communauté de Val-d'Espoir et de la capsule vidéo « [Je rêve mon village](#) » pour faire ressortir les rêves des résidents par rapport à leur village et attirer les gens à une soirée de diffusion et d'échanges.

- Mise en œuvre des projets pilotes (2009-2010) : les promoteurs du projet Produire la santé ensemble ont accompagné les leaders dans la réalisation des différents projets nourriciers, marchands et éducatifs issus des portraits.

Au total, trois projets pilotes ont été retenus après qu'ont été faits, d'une part, une analyse de l'offre et de la demande de consommation alimentaire des ménages de la MRC du Rocher-Percé, impliquant la participation de plus de 80 intervenants, producteurs, organismes et acheteurs, et, d'autre part, un bilan de la production locale de produits consommés dans la région par rapport à ceux vendus à l'extérieur.

Ces projets pilotes sont :

- L'achat de bœufs d'un producteur local, acheminés à l'abattoir de Sainte-Flavie, dont les quartiers sont retournés à l'épicerie du milieu pour y être débités et redistribués (cinq familles participantes);
 - Des groupes d'achat de produits locaux (poisson, bœuf, légumes);
 - L'approvisionnement en produits locaux (bœuf haché) au sein d'un établissement de santé, l'hôpital de Chandler.
- Mise sur pied d'un groupe d'achat de viande de bœuf : la constitution d'un groupe d'achat a permis à une dizaine de familles d'acheter deux bœufs en décembre 2009 auprès d'un producteur de Cap-d'Espoir. Elles les ont fait transporter à l'abattoir, ramener en quartiers, puis découper par le boucher de leur épicerie. Ces étapes légales permettent non seulement de protéger le producteur et de le rétribuer équitablement, mais donnent aux citoyens la possibilité d'avoir accès à une viande de grande qualité, à un prix abordable.
 - Élaboration d'un guide pour la mise sur pied d'un groupe d'achat de viande de bœuf : le comité de suivi du projet Produire la santé ensemble a élaboré un guide indiquant toutes les étapes à réaliser pour mettre sur pied un groupe d'achat de viande de bœuf local. Ainsi, au cours de l'été 2011, le projet de groupe d'achat de bœuf local a été repris par trois producteurs sous la responsabilité d'un producteur de la municipalité de Cap-d'Espoir.
 - Réalisation d'un rapport d'évaluation sur l'implantation des jardins communautaires de Val-d'Espoir et de Gascons (été 2012).
 - Réalisation de deux rapports (phases 1 et 2) sur les ateliers culinaires « Les Petits cuistots » et les potagers éducatifs. La phase 1 visait à mesurer les connaissances que Produire la santé ensemble avait acquises à travers l'implantation de ces projets pilotes. La phase 2 visait quant à elle à mesurer les stratégies d'implantation ainsi que la dynamique de pérennisation de ces activités.
 - Formation d'un groupe d'achat de légumes d'hiver : au printemps 2010, des familles ont formé un groupe d'achat de légumes d'hiver, produits localement au cours de l'été.
 - Élaboration de documents : deux documents ont été produits. D'abord, le guide *Produire et consommer chez nous*, qui encourage une plus grande autonomie alimentaire en traitant de la production à petite échelle. Ensuite, le document *Garde-manger de la MRC du Rocher-Percé*, un annuaire des producteurs agricoles de la région.

- Organisation d'activités de sensibilisation : plus d'une trentaine d'activités de sensibilisation ont été réalisées, dont lors de la Fête des récoltes de Val-d'Espoir, de la Foire gourmande de Val-d'Espoir, des Journées portes ouvertes de l'UPA, de la Journée des aînés de la MRC du Rocher-Percé, etc.
- Présentation des résultats : au total, une trentaine d'activités de transfert de connaissances ont été réalisées, la plupart à l'extérieur de la région. À titre d'exemple, mentionnons la tenue d'une conférence lors des Journées annuelles de santé publique, d'une conférence au CIRADD, d'une conférence auprès des intervenants des Tables de concertation agroalimentaire du Québec, etc.
- Mise sur pied d'un OBNL : Produire la santé ensemble a été constitué en OBNL en mars 2014 pour poursuivre les activités amorcées par le laboratoire. Aussi, l'organisme a fait l'acquisition d'un local et a ouvert L'Épicerie-Café Le Moulin à Val-d'Espoir.

Défis particuliers rencontrés

Différentes difficultés ont ralenti la progression de l'initiative, à savoir la lenteur et le coût élevé de toute la démarche de prise en charge par le milieu, même si les résultats ont été bénéfiques à long terme.

Par ailleurs, la confusion des rôles entre les niveaux local et régional a constitué une autre difficulté, de même que le délai requis par les municipalités pour reconnaître et soutenir l'initiative.

D'autres défis ont été identifiés par les promoteurs, soit la dévitalisation des communautés (exode des jeunes, chômage), la centralisation des ressources et des services dans les centres administratifs (Chandler), la pratique peu courante de la concertation entre les citoyens et les institutions, ainsi que la difficulté à trouver des leaders dans la communauté.

Les retombées de développement des communautés sont parfois difficiles à déterminer et sont parfois seulement perceptibles sur le long terme. Ainsi, le processus de prise en charge est long, mais pérenne.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC du Rocher-Percé, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- **Nombre d'emplois créés et maintenus** : En moyenne, cinq employés ont soutenu les activités du laboratoire. Depuis la fin de celui-ci et la mise en place d'un OBNL, cinq employés assurent la poursuite de ces activités, le nouveau volet L'Épicerie-Café Le Moulin à Val-d'Espoir compris.
- **Autres retombées** : Après cinq années d'initiatives alimentaires citoyennes soutenues par Produire la santé ensemble, la MRC du Rocher-Percé est certainement en meilleure santé. Le comité de suivi, composé de 35 membres, a joué un rôle majeur dans la mise en œuvre du projet.

Ainsi, environ 15 partenaires de tous les secteurs concernés par la santé de la communauté ont uni leurs efforts et ont maintenu leur engagement depuis 2008. En cours de route, des citoyens responsables de certains projets pilotes et résidant dans la MRC (producteurs, jardiniers, parents, etc.) se sont joints au comité.

Les rencontres de ce comité sont devenues de véritables lieux d'échanges, non seulement entre les secteurs, mais aussi entre les citoyens et les institutions. L'Association coopérative de consommation de Percé a joué un rôle de soutien dans le projet, étant un organisme bien ancré dans le milieu.

Plusieurs résultats concrets ont pu être atteints par le projet. D'abord, avec la formation de groupes d'achat d'aliments locaux, une équipe de producteurs de la relève a produit, transformé et commercialisé plus de 3 500 lbs de bœuf, 2 000 lb de poisson et 2 400 lb de légumes auprès d'environ 75 familles, pour un chiffre d'affaires totalisant plus de 30 000 \$. Ces producteurs ont, dès lors, mis en place un réseau structuré offrant une plus grande diversité d'aliments locaux.

En plus des groupes d'achat, des formations portant sur la saine alimentation ont été offertes dans les écoles. Comblant un besoin exprimé par des parents de Val-d'Espoir, les ateliers culinaires « Les Petits cuistots » ont été offerts par des parents et professeurs, durant les heures de classe, dans les écoles primaires l'Assomption de Val-d'Espoir et Saint-Michel de Percé. Le projet a ensuite été étendu à la majorité des écoles de la MRC, ce qui a permis de rejoindre plus de 250 enfants. Près de 60 parents, professeurs et amis bénévoles ont su développer une force d'action importante dans leur milieu.

Des potagers éducatifs ont été mis sur pied à trois endroits différents, soit aux Bio-Jardins Rocher-Percé, à la Base de plein air de Bellefeuille et au Centre plein air La Souche de Gascons. Ces potagers ont permis aux petits de découvrir le plaisir et les bienfaits de jardiner. Aussi, trois jardins communautaires ont été mis sur pied, soit à Val-d'Espoir, à Gascons et à Percé. Ces jardins profitent à 30 familles et sont supportés par une coopérative de solidarité et par une municipalité.

Enfin, une cuisine intergénérationnelle communautaire a été entièrement rénovée à Val-d'Espoir et elle permet d'offrir des cours de cuisine. Également, 15 familles propriétaires d'un moulin à farine cultivent ensemble des céréales et font leur propre farine, pour ensuite la transformer en pain dans le four à pain communautaire.

Durée

2008 à 2014.

Partenaires engagés

Le CLD du Rocher-Percé, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Rocher-Percé, la Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles, les directions régionales de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du MAPAQ et du MAMOT, la CRÉ Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Solidarité rurale du Québec, Québec en Forme, Équiterre, la MRC du Rocher-Percé, le Réseau Agriconseils Gaspésie-Les Îles, le Centre d'interprétation et de formation agroécologique, le CIRADD, la Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de l'Université Laval, la Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie, la Table consultative jeunesse du Rocher-Percé, la Direction de santé publique, la Ville de Percé, MERINOV, la commission scolaire René-Lévesque, le CJE, les producteurs de Cap-d'Espoir et de nombreux citoyens.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 540 000 \$

La participation du MAMOT a permis d'obtenir des investissements totaux de plus de 1,5 million de dollars pour soutenir les initiatives du laboratoire rural.

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

Équipe de Produire la santé ensemble

info@pseobnl.com

418 782-1311

Territoire visé

MRC du Rocher-Percé, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

Information complémentaire

Le site Internet de Produire la santé ensemble donne accès à la documentation produite par l'équipe du laboratoire rural (rapports d'évaluation, guides, vidéos, etc.)

<http://pseobnl.com/>

<http://www.graffici.ca/dossiers/pour-une-autonomie-alimentaire-val-espoir-3309/>

31- Groupe de prévention et promotion en santé Hans Kai

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité de santé de la MRC Robert-Cliche

Fondée en 2008, la Coopérative de solidarité de santé de la MRC Robert-Cliche (Coopérative) a pour mission de développer un réseau de services de proximité en soins de santé dans la MRC Robert-Cliche. Son mandat consiste à coordonner une offre globale de services en soins de santé sur ce territoire. Elle offre également aux citoyens un ensemble de services basés sur une approche intégrée en promotion de la santé et en prévention ainsi que des soins complémentaires.

Contexte

Plusieurs consultations publiques ont été réalisées en 2007 au cours desquelles la population avait signifié la difficulté d'avoir accès à un médecin de famille. Deux constats préoccupants avaient alors été faits dans la MRC Robert-Cliche :

- L'indicateur de défavorisation matérielle, soit la scolarité, l'emploi et le revenu, qui sont des déterminants importants de la santé, plaçait la MRC dans les moins bien nanties au Québec;
- La MRC était déficitaire en ce qui concerne le nombre d'omnipraticiens pratiquant sur le territoire (60 % de la population était suivie par un médecin sur le territoire, tandis que 40 % devait se déplacer en dehors de la MRC).

Objectifs

- Implanter l'approche des groupes de promotion et prévention de la santé Hans Kai et l'expérimenter sur une période de cinq ans;
- Établir des liens de proximité entre les participants et les professionnels de la santé afin de favoriser les changements de comportements en matière de saines habitudes de vie;
- Former des réseaux communautaires de groupes de soutien, d'entraide et d'apprentissage vers un mode de vie sain;
- Développer la participation citoyenne dans le domaine de la santé. En agissant sur la santé d'une personne, on en fait un vecteur de changement important dans son entourage, puisque son état de santé a une incidence sur le groupe auquel elle appartient, sa communauté et les services de santé offerts sur son territoire;
- Susciter l'adhésion du plus grand nombre de médecins œuvrant dans la Coopérative à cette orientation et à ces pratiques;
- Permettre aux organismes communautaires et au réseau de la santé de rejoindre leur clientèle par l'intermédiaire des groupes Hans Kai;
- Créer des passerelles et mettre en place des systèmes de suivi entre l'action de ces groupes et les ressources de santé de première ligne;
- Créer un lieu d'échange et de diffusion de l'information permettant le développement de la prévention en santé au Québec;
- Évaluer l'incidence des groupes de promotion et de prévention Hans Kai sur la productivité et l'efficacité du travail des médecins et sur l'ensemble du réseau de la santé;

- Contribuer au développement du territoire en implantant un service qui peut favoriser l'accueil et l'établissement durable de populations nouvelles.

Description

Le projet de laboratoire rural consiste à adapter au contexte de la MRC Robert-Cliche l'approche des groupes de prévention Hans Kai, laquelle s'appuie sur la mobilisation du citoyen comme principal artisan de sa propre santé. Cette approche japonaise constitue un modèle novateur de prévention des maladies chroniques au Québec.

Démarches initiales

En 2007, la commissaire au développement du CLD Robert-Cliche souhaitait trouver une idée afin de mieux répondre à la préoccupation de la population, qui avait exprimé le besoin d'obtenir des services de santé. Plusieurs résidents du territoire n'avaient alors pas accès à un médecin de famille et devaient se déplacer sur de longues distances pour obtenir une consultation médicale.

À la même période, une mission d'études est organisée au Japon pour approfondir les connaissances sur le modèle des coopératives de santé du Japon et leurs groupes *Hans*, axés sur la prévention en santé. L'approche Hans Kai fait référence à des regroupements volontaires comptant une quinzaine d'individus qui acceptent de s'engager, pour une période donnée, dans un processus de rencontres mensuelles sous le sceau d'une programmation en promotion et prévention en santé. En 2008, la Coopérative de solidarité de santé de la MRC Robert-Cliche est fondée. Elle est le fruit d'une mobilisation amorcée par la MRC et le CLD Robert-Cliche, dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, de même que de l'engagement de nombreux partenaires, dont des omnipraticiens de la MRC qui ont bonifié l'offre de services en soins de santé à proximité.

Moyens de mise en œuvre

- Embauche d'un coordonnateur et du personnel requis (2009);
- Mise sur pied d'un comité des partenaires pour suivre le projet et détermination des engagements de ce comité (2009);
- Constitution de cinq sous-comités : planification; technique; constitution et suivi des groupes; choix et suivi des indicateurs de santé; suivi et évaluation et transfert des connaissances (2009);
- Planification et démarrage du projet par l'élaboration d'un plan de mise en œuvre, d'une charte des groupes de prévention Hans Kai, d'un cadre de référence et d'un plan de communication (2010). Le milieu a été mobilisé tout au long de cette étape;
- Constitution des trois premiers groupes de participants (automne 2010);
- Promotion des groupes Hans Kai par la tenue de 11 rencontres d'information (2011);
- Amélioration continue de la boîte à outils et du fonctionnement des groupes;
- Réalisation de différentes démarches auprès de compagnies pharmaceutiques afin d'obtenir du matériel médical;
- Création de nouveaux contenus d'ateliers;
- Recrutement d'une trentaine de personnes-ressources pour animer les ateliers;
- Rédaction d'un guide d'implantation des groupes de prévention et promotion de la santé Hans Kai regroupant toute l'information relative au fonctionnement des groupes;
- Association avec le Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval pour la réalisation d'un projet d'évaluation des groupes Hans Kai permettant, entre autres, la mise en place de nouveaux outils de collecte de données (2011);

- Collaboration avec le CSSS de Beauce pour appliquer le modèle développé des groupes Hans Kai aux patients atteints de maladies chroniques (diabète, hypertension, maladie pulmonaire obstructive chronique, etc.) ou à risque;
- Constitution de 9 nouveaux groupes (2011), organisation de 76 rencontres et réalisation de près de 4 000 tests (prises d'indicateurs de santé); les participants ont pris part à 1 500 heures d'apprentissage;
- Constitution d'un groupe expérimental réservé aux femmes enceintes (2012);
- Organisation de 13 présentations et mini-conférences santé gratuites, lesquelles ont permis de rejoindre plus de 400 personnes des municipalités du territoire de la MRC;
- Organisation de rencontres ayant permis de rejoindre 32 représentants d'entreprises, d'organismes et autres intervenants afin de leur présenter le modèle Hans Kai et ainsi de pouvoir démarrer de nouveaux groupes ou d'explorer des pistes de collaboration;
- Consolidation du fonctionnement des groupes et modification des outils (création d'un cartable pour les participants et les animateurs des groupes, et de nouveaux contenus d'ateliers);
- Mise en place du Parcours Santé (sept ateliers dont trois au choix des participants, proposition d'ateliers complémentaires);
- Production de dix capsules vidéo (courtes émissions d'une dizaine de minutes télédiffusées sur le câble (Cogeco et Axion) et webdiffusées (beauce.tv)) portant sur différents thèmes liés à la santé : sommeil, alimentation, apnée du sommeil, etc.;
- Sondage auprès d'entreprises de la région pour connaître leurs besoins en matière de prévention et de promotion de la santé (en collaboration avec la Fondation du cœur Beauce-Etchemin);
- Embauche d'un deuxième agent de prévention, en recherche et promotion de la santé (2012);
- Organisation de 60 rencontres d'information auprès de groupes potentiels (2013);
- Sollicitation et démarchage auprès de 60 entreprises, organismes et autres intervenants;
- Participation à des rencontres afin de faire connaître le projet (Regroupement des agents ruraux de Chaudière-Appalaches, Journée de la ruralité Chaudière-Appalaches à Sainte-Marie, Congrès pour l'Avenir des jeunes innovateurs regroupés en région, Fédération québécoise des municipalités, Forum annuel des coopératives de santé, Table des saines habitudes de vie des CSSS de Beauce et des Etchemins, etc.);
- Rencontre d'une trentaine d'intervenants de la région de la Chaudière-Appalaches intéressés au déploiement de groupes de prévention Hans Kai sur leur territoire;
- Mise en place de sept nouveaux groupes (2013);
- Constitution de l'École de santé Hans Kai et élaboration et mise en œuvre du programme de formation des bénévoles (2014);
- Signatures d'ententes avec les professionnels de la santé (en continu);
- Évaluation en continu et suivi du protocole d'entente;
- Consultation et suivi des groupes afin de maintenir la mobilisation du milieu.

Défis particuliers rencontrés

Certains défis rencontrés lors du démarrage du projet ont permis d'en apprendre plus sur l'approche à privilégier. Par exemple, l'embauche d'un professionnel de l'extérieur du territoire pour mener à bien le projet (candidat détenant une maîtrise en santé communautaire, diplôme très rare dans la MRC) et son départ rapide ont permis d'établir qu'il est important d'avoir recours aux ressources du milieu afin de mieux ancrer le projet dans la réalité territoriale. De nouvelles personnes-ressources, issues de la région, ont donc été embauchées.

Le projet a aussi permis de prendre conscience du fait que le promoteur doit faire intervenir le comité des partenaires aux moments opportuns. Ainsi, les avantages d'avoir accès à ces ressources de choix sont maximisés et évite de ralentir le processus d'élaboration du projet, lequel doit être axé sur des activités concrètes sur le territoire, et non sur des principes en matière de prévention de la santé.

Facteurs de succès

En 2012, les mini-conférences santé gratuites, offertes dans les municipalités et les entreprises, ont connu un grand succès. Il s'agit d'un excellent moyen pour promouvoir les groupes et en favoriser le démarrage. Des feuillets publicitaires et des affiches ont également été produits à cette fin. Un code QR a été apposé sur ces outils promotionnels afin de rejoindre les utilisateurs de téléphones intelligents. La [page Facebook](#) de la Coopérative ainsi que des courriels envoyés aux membres permettent d'informer les adeptes et les abonnés sur le programme de prévention et de promotion de la santé.

Enfin, le succès des groupes de prévention Hans Kai de la Coopérative est notamment attribuable aux éléments suivants :

- la contribution financière du MAMOT (laboratoire rural) et des autres partenaires financiers;
- l'assentiment et la collaboration de la Direction générale du CSSS de Beauce et de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Chaudière-Appalaches;
- l'identification, dans le Rapport du directeur de santé publique de Chaudière-Appalaches sur le cancer, du modèle de groupes de prévention Hans Kai comme moyen novateur de prévenir le cancer;
- la présence d'une infirmière et d'une nutritionniste désignées par le CSSS de Beauce;
- la connaissance de la MRC par les agentes de prévention et de promotion de la santé, qui a facilité les contacts;
- le soutien des municipalités de la MRC, qui ont prêté des salles et contribué à la promotion de la Coopérative par des publicités;
- l'adaptabilité du modèle aux différentes clientèles (enfants des camps de jour, travailleurs, personnes âgées, personnes ayant des problèmes de santé mentale, femmes enceintes, etc.);
- l'intérêt des résidents de la MRC Robert-Cliche, dont les employeurs et les professionnels de la santé. Grâce à leur enthousiasme à l'égard du projet, de plus en plus de groupes de prévention Hans Kai sont implantés dans la MRC;
- la participation active des candidats, qui devaient évaluer leur propre condition de santé par la mesure supervisée d'indicateurs. Cette formule unique aux groupes de prévention Hans Kai permet de concrétiser « l'auto-soin » à l'extérieur des murs d'un centre hospitalier ou d'un CLSC. Cette formule devrait permettre ultimement de contribuer à la diminution des maladies chroniques et des consultations au service des urgences. La mesure mensuelle des indicateurs de santé peut faciliter la détection de valeurs anormales et, ainsi, prévenir une aggravation de certaines maladies;
- l'engagement bénévole des professionnels de la santé, ce qui diminue les coûts;
- l'effet de groupe, qui développe l'entraide, le soutien et la cohésion sociale;
- la participation volontaire du participant, qui favorise son engagement et son assiduité;
- la participation financière des participants. Or, il est possible que les participants en situation de pauvreté n'aient rien à déboursier pour leur adhésion au programme et qu'ils contribuent plutôt à la Coopérative par des heures de bénévolat au sein de l'organisme;

- la visibilité offerte par la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec;
- la collaboration avec la NorWest Co-op Health & Social Services Centre du Manitoba;
- la constitution d'une équipe multidisciplinaire, dans le cadre du comité des partenaires, afin de suivre l'évolution du projet.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Beauceville, MRC Robert-Cliche, région de la Chaudière-Appalaches, province de Québec.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Trois emplois à temps plein et deux à temps partiel ont été créés.
- **Autres retombées** : Au terme du projet, 42 groupes ont été démarrés, rejoignant directement 608 personnes qui reçoivent des services de santé. Aussi, quelques milliers de personnes ont subi des tests (glycémie, tension artérielle, saturation, poids, indice de masse corporelle, etc.) lors d'événements (festivals, foires, tournois de golf, etc.) ou en entreprises sur le territoire. Aussi, ces tests réalisés auprès de la population ont réellement permis de faire le dépistage de certains problèmes de santé auprès de la population. L'obtention de nombreux tests anormaux a permis de constater que les groupes Hans Kai peuvent jouer un rôle intéressant dans le milieu. Il confirme la volonté de la Coopérative de travailler en promotion et en prévention de la santé. De plus, ces différentes activités ont permis de constater l'enthousiasme des gens à en apprendre plus sur leur santé.

Par ailleurs, 18 professionnels de la santé ont signé des ententes les engageant à participer à l'animation d'ateliers et à promouvoir le programme Hans Kai. Le modèle Hans Kai a acquis une notoriété et est maintenant reconnu auprès d'une grande partie de la population de la MRC Robert-Cliche, de plusieurs professionnels de la santé et de multiples groupes communautaires. Les participants aux groupes sont satisfaits de la formule. Plusieurs outils d'enseignement efficaces et transférables ont été conçus. La Coopérative fut la lauréate d'un Prix Desjardins Entrepreneurs 2012 – Coopératives, notamment en raison de ses démarches en prévention.

La Coopérative ambitionne de devenir le centre de référence pour les autres sites potentiels d'implantation afin de faciliter le transfert de connaissances de manière efficace et durable.

Durée

2009 à 2014 (cinq ans).

Partenaires engagés

Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAMOT, Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval, CSSS de Beauce, Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec, Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, Fondation du cœur Beauce-Échemin, NorWest Co-op Health & Social Services Centre, Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches, MRC Robert-Cliche, CLD Robert-Cliche, Caisses populaires Desjardins situées sur le territoire de la MRC Robert-Cliche, Coopérative de développement régional de Québec-Appalaches, commission scolaire de la Beauce-Échemin, Promutuel Beauce-Échemins, Fondation du CHSLD de Beauce, Investissement Québec, Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches, Direction régionale d'Emploi-Québec de Chaudière-Appalaches.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 360 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Nancie Allaire

nancie.allaire@coopsanterc.com

418 774-9878

Territoire visé

Beauceville, MRC Robert-Cliche.

Information complémentaire

<http://www.coopdesanterobertcliche.com/>

http://www.cldnb.com/upload/cldnb/editor/asset/SM3/Journee_ruralite_Hans_Kai_CoopS_ante_2013-04-26.pdf

http://www.csss-iugs.ca/c3s/data/files/Groupes_Hans_Kai_2014-07-03.pdf

<http://www.beauce.tv/regarder.php?vld=3557>

32- Le travailleur de rang : une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural

Organisme porteur et statut légal

Au Cœur des Familles Agricoles, OBNL

Au Cœur des Familles Agricoles a été fondé dans la municipalité de Marieville en Montérégie, en 2001. Cet organisme offre un soutien psychologique aux familles agricoles en difficulté et les dirige, au besoin, vers les ressources appropriées. Il est maintenant basé à Saint-Hyacinthe.

Contexte

Les agriculteurs font face à de nombreux facteurs de stress (problèmes financiers, difficulté à trouver de la relève, etc.). Selon des études, ils sont deux fois plus susceptibles de vivre de la détresse psychologique que la population en général. Depuis plusieurs années, le nombre de fermes diminue d'année en année. Les difficultés vécues par les producteurs agricoles ont amené l'organisme à innover dans sa façon de les rejoindre.

Objectifs

- Briser l'isolement des familles agricoles;
- Développer la fonction de travailleur de rang sur les territoires des CSSS Haut-Richelieu-Rouville et La Pommeraie;
- Amener les intervenants, citoyens et élus municipaux des municipalités ciblées par le projet à travailler de concert à différents projets (Fête dans l'rang, projet sentinelle, etc.) en utilisant les ressources du milieu;
- Mieux comprendre les réalités vécues en milieu rural : les familles rurales, le secteur des affaires agricoles, les institutions de financement, etc.;
- Informer ainsi que partager et mettre au point des outils répondant à des besoins particuliers tout en faisant appel à la créativité collective;
- Mettre sur pied un programme de formation continue sur les réalités agricoles destiné aux intervenants de la santé et des services sociaux;
- Faire connaître au public les réalités des familles agricoles de même que les sensibiliser sur ce sujet;
- Planifier et travailler conjointement avec les évaluateurs du projet à l'ASSS de la Montérégie et avec les membres du comité-conseil du projet.

Description

Le projet « Travailleur de rang » vise à créer une synergie en milieu rural tout en mettant à profit les structures existantes. Il s'agit d'une approche participative d'intervention qui mobilise l'ensemble des intervenants gravitant autour des travailleurs agricoles et de leurs familles. Comme le travailleur de rue, le travailleur de rang a pour fonction d'entrer en relation avec les personnes isolées du milieu rural agricole. Il est à l'affût de leurs besoins et s'assure que chacun trouve sa place dans la communauté.

Dans le cadre du laboratoire, cette approche a été appliquée, plus particulièrement, dans deux municipalités des CSSS Haut-Richelieu-Rouville et La Pommeraie, soit Sainte-Angèle-de-Monnoir et Notre-Dame-de-Stanbridge, afin qu'elle soit étudiée et raffinée pour permettre de la transférer à d'autres régions.

Ce projet comprenait trois composantes :

- le travailleur de rang en tant que courroie de transmission;
- l'intervention psychosociale auprès des familles agricoles;
- le renforcement des liens avec les communautés rurales locales.

Le projet comporte cinq stratégies d'intervention :

- gagner la confiance du milieu rural agricole : accès aux services et dépistage des problèmes;
- favoriser l'émergence d'intervenants qui soient spécialistes du volet rural agricole afin qu'ils puissent mieux comprendre les besoins des familles agricoles;
- tisser des liens, stimuler le maillage et l'émergence de projets rassembleurs;
- modifier certains comportements, favoriser l'acquisition de nouvelles habiletés afin de mobiliser et de responsabiliser les individus et les collectivités;
- raffiner le concept pour pouvoir l'exporter sur d'autres territoires.

Démarches initiales

M^{me} Maria Labrecque Duchesneau, directrice générale de l'organisme, elle-même travailleuse de rang depuis une dizaine d'années, a embauché et formé une nouvelle personne-ressource et a établi une collaboration avec les deux CSSS ciblés afin d'offrir de la formation sur l'approche « travailleur de rang » auprès des intervenants de la santé et des services sociaux.

Moyens de mise en œuvre

- Embauche et formation sur le terrain d'un nouveau travailleur de rang;
- Identification des familles agricoles ayant besoin d'aide, accompagnement et facilitateur d'accès aux services de santé et de services sociaux et aux services du milieu agricole;
- Établissement de liens avec les intervenants du CSSS afin de les informer de la situation vécue par un agriculteur et de leur envoyer la personne au besoin;
- Suivi des éléments susceptibles de causer du stress aux agriculteurs (ex. : aléas climatiques, diminution du prix du porc sur le marché nord-américain) afin d'agir en amont des problèmes et de repérer les signes de détresse.
 - Le travailleur de rang offre son soutien de manière rassurante, avant même que les personnes en fassent la demande, et met des familles agricoles en relation;
- Mise sur pied de groupes de soutien pour lutter contre l'isolement que peuvent vivre les agriculteurs.
 - Le travailleur de rang réunit des personnes touchées par une même problématique et les aide à verbaliser sur les difficultés qu'elle pose. Deux groupes de soutien ont été mis en place, soit le [Club des agriculteurs gais du Québec](#) et le groupe des femmes atteintes du cancer du sein;

- Accompagnement des producteurs agricoles qui éprouvent des difficultés à s'acquitter de leurs obligations financières dans la médiation par le travailleur de rang.
 - Cet accompagnement permet aux producteurs de mieux verbaliser leurs émotions et de gérer leur stress;
- Établissement de liens avec des institutions, notamment les institutions financières et agricoles, les CSSS, les organismes communautaires et environnementaux, etc. afin de rechercher de l'information pertinente susceptible de faciliter une démarche auprès d'un producteur agricole ou pour diriger ce dernier vers des services spécialisés;
- Mise sur pied d'activités communautaires pour renforcer les réseaux d'entraide et de soutien social par la mobilisation des acteurs clés et le partage des compétences et des capacités d'action.
 - La mobilisation des citoyens et la réalisation de projets ont des retombées positives pour les communautés locales;
- Mise sur pied d'un comité-conseil, formé de représentants gouvernementaux concernés et d'intervenants des différents milieux liés au milieu rural agricole des deux sites pilotes.
 - Ce comité contribue à documenter diverses problématiques telles que la détresse psychologique vécue par les producteurs agricoles, l'offre de services, etc.;
- Conclusion d'une entente avec des professionnels de la Direction de la santé publique de la Montérégie.
 - Cette entente permet notamment d'assurer la réalisation d'une [évaluation](#) professionnelle du projet Travailleur de rang;
- Exploration de trois modalités d'intégration du travailleur de rang dans les structures sociales et administratives existantes.
 - D'abord, à Bedford, avec le démarrage de la Coopérative de santé de Bedford. Ensuite, par les soins d'une infirmière praticienne spécialisée et enfin par la Fédération de l'UPA de la Montérégie, secteur Saint-Hyacinthe;
- Réalisation d'activités de communication à l'intention du grand public :
 - Plusieurs moyens de communication (journaux, télévision, radio, [page Facebook](#)) sont utilisés pour faire connaître les problématiques vécues par les familles agricoles.
 - L'organisme a aussi élaboré le [Guide du bon voisinage](#), qui vise à améliorer la compréhension des citoyens à l'égard des réalités vécues par les agriculteurs et à faire connaître les bonnes pratiques pour développer des relations harmonieuses entre citoyens et gens de la campagne;
- Réalisation d'activités de sensibilisation, dont des visites de fermes et des conférences, notamment pour des étudiants en travail social, en environnement, en agronomie et en médecine.
 - À ces occasions, plusieurs sujets ont été abordés, entre autres le stress vécu par les agriculteurs et les défis auxquels les agriculteurs de la relève font face;

- Réalisation d'activités de sensibilisation à l'intention des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux afin de leur faire connaître les préoccupations des familles agricoles.
 - Au total, quatre activités ont été tenues et les thèmes suivants ont été abordés : les obligations inhérentes à la production agricole, les difficultés des agriculteurs à demander de l'aide et les fonctions du travailleur de rang auprès de la clientèle rurale agricole;
- Élaboration d'un plan de formation continue sur la base d'un microprogramme universitaire, s'adressant aux intervenants psychosociaux et de la santé.
 - Ce programme vise à sensibiliser les intervenants et à adapter les techniques d'intervention en fonction de l'approche « travailleur de rang ».
 - Il aborde les enjeux touchant les familles agricoles, l'importance d'un développement rural en santé et le type d'interventions qui peuvent être effectuées en milieu agricole.
 - La formation inclut un stage pratique sur l'adaptation des services à la réalité agricole et comporte la présentation d'une étude de cas.

Défis particuliers rencontrés

Parmi les défis particuliers rencontrés, mentionnons qu'il est parfois difficile d'assurer le développement et la pérennité de la fonction du travailleur de rang.

L'organisme a dû maintenir des liens avec le réseau de la santé et des services sociaux afin de permettre au travailleur de rang de compter sur un réseau de collaborateurs pour y diriger les personnes nécessitant des soins et des services de première ligne. Dans cette perspective, le développement d'un modèle d'entente de service avec le réseau de la santé est souhaité afin d'accroître l'accessibilité des familles agricoles aux services.

Autre défi, l'organisme a fait face à un haut taux de roulement du personnel du réseau de la santé et a dû s'assurer que les nouveaux intervenants des équipes sont formés et sensibilisés aux réalités vécues par les familles agricoles.

Le travailleur de rang, quant à lui, a dû composer avec les ressources du milieu et tenir compte de leurs expertises et savoir-faire. De plus, il a dû exercer un leadership afin de mobiliser et de faire participer les communautés locales à la réalisation de projets communautaires.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Montérégie et province de Québec en entier.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : un travailleur de rang a été embauché.

– **Autres retombées** : ce projet a permis de doter le milieu d'une personne-ressource, un travailleur social voué au mieux-être des agriculteurs. Le travailleur de rang, par sa connaissance des enjeux agricoles et par sa réponse rapide aux difficultés vécues par les familles agricoles, a suscité la confiance de ces familles et les a amenés à parler de leurs problèmes. Par ailleurs, différentes avenues ont été explorées et évaluées afin de déterminer les meilleures pratiques.

En 2011, l'ouverture d'un bureau satellite à la Coopérative de santé à Bedford a démontré que le travailleur de rang avait besoin de s'entourer d'intervenants à la fois du milieu de la santé et du milieu rural agricole afin de mieux répondre aux besoins des familles agricoles.

L'ouverture d'un autre bureau satellite à la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe en 2012, pour une période de deux mois, a permis de faire connaître le travailleur de rang dans le milieu des travailleurs de l'UPA et de mieux saisir les liens qu'ils entretiennent avec les producteurs agricoles.

Les liens établis avec ces personnes lui ont donné l'occasion de joindre un comité de travail mis sur pied par la Fédération de l'UPA de Longueuil afin d'étudier la possibilité d'embaucher des travailleurs de rang dans les différents bureaux des fédérations régionales.

Le rapprochement entre les citoyens et les producteurs agricoles a contribué à améliorer leurs relations. Ainsi, la présence continue du travailleur de rang, sur une période prolongée, a permis de bâtir une confiance durable avec les familles agricoles et les citoyens des deux communautés ciblées.

Une maison de répit destinée aux travailleurs agricoles en difficulté a par ailleurs été mise sur pied par l'organisme. Ouverte depuis près de deux ans, cette maison, unique au Québec, permet aux familles agricoles qui en ont besoin de prendre du recul, d'obtenir de l'aide, de rencontrer des spécialistes du milieu des affaires agricoles et, surtout, de se sentir accompagnées pendant une période particulièrement difficile.

Reconnue à l'échelle provinciale et même canadienne, l'approche de cet organisme a été implantée dans la MRC de La Matapédia et est en cours d'implantation dans d'autres régions du Québec.

Durée

2009 à 2014.

Partenaires engagés

CSSS Haut-Richelieu-Rouville, CSSS La Pommeraie, Fédération de l'UPA de Longueuil, Fédération de l'UPA de la Montérégie, secteur Saint-Hyacinthe, ASSS de la Montérégie, Centre de prévention du suicide en Montérégie, Direction régionale de la santé publique de la Montérégie, Coopérative de santé de Bedford, direction régionale de la Montérégie du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 480 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Maria Labrecque-Duchesneau, directrice générale, Au Cœur des Familles Agricoles

acfa@videotron.ca

450 460-4632

Territoire visé

MRC Brome-Missisquoi (Notre-Dame-de-Stanbridge) et MRC de Rouville (Sainte-Angèle-de-Monnoir), toutes deux situées dans la Montérégie.

Information complémentaire

www.acfareseaux.qc.ca

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/depot/document/3590/Rapport-Travailleur-de-rang.pdf>

33- Ma santé en valeur

Organisme porteur et statut légal

MRC d'Argenteuil

Contexte

Forte de l'expérience acquise dans la mise en œuvre de son plan d'action « 0-5-30 Combinaison prévention » depuis le printemps 2007, la MRC d'Argenteuil innove en personnalisant son approche selon la réalité propre à chacune des neuf municipalités de son territoire. Ces municipalités sont Grenville, Gore, Saint-André-d'Argenteuil, Wentworth, Harrington, Mille-Isles, Grenville-sur-la-Rouge, Brownsburg-Chatham et Lachute. La MRC veut ainsi promouvoir de saines habitudes de vie sur tout son territoire.

Objectifs

L'objectif général vise à concevoir des environnements favorables aux saines habitudes de vie pour l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC d'Argenteuil.

Les objectifs particuliers sont les suivants :

- élaborer, à partir de l'expérience acquise dans le programme 0-5-30 de la MRC et des besoins des municipalités, une stratégie intitulée « Ma santé en valeur »;
- maintenir et développer, à l'échelle de la MRC d'Argenteuil, un ensemble de mesures et d'actions créant des environnements favorables aux neuf municipalités;
- accompagner chacune des municipalités dans la prise en charge et l'adoption de stratégies et d'outils dans le cadre de Ma santé en valeur;
- assurer le transfert des connaissances à toute autre MRC qui voudrait entreprendre une telle démarche.

Description

La MRC d'Argenteuil souhaitait aller plus loin que la [stratégie 0-5-30](#). La MRC a travaillé à mettre sur pied des environnements favorables aux saines habitudes de vie à l'image de chacune des communautés de son territoire. Le laboratoire vise une intégration permanente des saines habitudes de vie à la sphère municipale par l'adoption de politiques et de règlements et l'attribution d'enveloppes budgétaires. Il a ainsi pour objectif d'offrir un ensemble de mesures et d'actions stimulantes et personnalisées pour chacune des municipalités du territoire de la MRC afin que leurs citoyens améliorent leur qualité de vie et participent au bien-être de leur communauté.

Chacune des neuf municipalités a bénéficié du soutien de la MRC d'Argenteuil tout au long de la démarche menée en sept étapes. Cette démarche est inspirée du modèle conçu par la Direction de santé publique des Laurentides, qui propose de mener plusieurs étapes successives, dont la mobilisation du milieu, la formation d'un comité représentatif, l'analyse du milieu, la rédaction d'un plan d'action, l'adoption par la municipalité locale et l'approbation par le conseil des maires du plan d'action, sa mise en œuvre et son évaluation en continu.

Démarches initiales

La MRC a travaillé à mettre en œuvre la séquence d'adhésion des municipalités locales de son territoire. Aussi, les neuf municipalités ont adhéré au programme et chacune réalise à son rythme les étapes de mise en œuvre de la démarche Ma santé en valeur. La MRC d'Argenteuil accompagne chacune d'elles tout au long de la réalisation de leurs plans d'action.

La MRC d'Argenteuil a d'ailleurs conçu une trousse d'outils pour la promotion des saines habitudes de vie Ma santé en valeur, qui présente une double finalité. Elle vise ainsi à accompagner les comités Ma santé en valeur dans l'élaboration de leur plan d'action et à offrir les outils nécessaires à toute autre municipalité ou MRC désireuse d'entreprendre une démarche de promotion des saines habitudes de vie dans son milieu. La trousse d'outils se veut évolutive, en ce sens où elle est continuellement mise à jour et bonifiée. D'ailleurs, la seconde version de la trousse est plus complète, facile à consulter et mieux adaptée aux besoins des utilisateurs.

La MRC d'Argenteuil poursuit aussi la réalisation d'activités et d'événements issus de l'expérience pilote du « 0-5-30 Combinaison prévention ». À titre d'exemple, mentionnons l'organisation des [Mini-Jeux d'Argenteuil](#), de la collecte de fonds pour le sport amateur et l'activité physique sous toutes ses formes, de la [Journée 50+ Bouger+](#), de la Journée nationale du sport et de l'activité physique d'Argenteuil, en plus de la mise sur pied d'activités liées aux campagnes nationales, telles que le Défi santé 5/30 Équilibre, Plaisirs d'hiver, etc.

Moyens de mise en œuvre

- Mobilisation du milieu (représentation auprès des municipalités pour obtenir leur adhésion au programme) autour d'un processus visant des objectifs précis :
 - Mise sur pied d'une démarche pour constituer un comité de citoyens;
 - Présentation de Ma santé en valeur au conseil municipal;
 - Adoption d'une résolution statuant l'engagement de la municipalité envers le programme;
 - Désignation d'un élu porteur du dossier au conseil municipal;
 - Mise en œuvre d'une stratégie de communication à l'intention de la population et des organisations touchées ou intéressées par les saines habitudes de vie (dépliants, affiches, objets promotionnels, présentations PowerPoint, etc.).
- Mise sur pied d'un comité de citoyens :
 - Ces comités sont formés d'un nombre variable d'individus afin de favoriser le travail collectif (quatre à huit membres).
- Analyse du milieu municipal :
 - Réalisation d'un portrait des ressources, des possibilités et des infrastructures en place;
 - Détermination d'objectifs liés aux interventions visant à créer des environnements favorables;
 - Présentation des résultats au comité qui en fait une analyse.
- Élaboration d'un plan d'action :
 - En réponse à l'analyse effectuée;
 - Rédaction du plan d'action sur la base des éléments tirés d'une activité de remue-méninges;

- Plan d'action à l'image de chacune des municipalités;
 - « À chaque municipalité, son approche » constitue le leitmotiv du programme.
- Validation et acceptation du plan d'action par les autorités municipales :
 - Plan d'action adopté par chaque conseil municipal, et ensuite approuvé par le conseil des maires de la MRC.
 - Mise en œuvre des plans d'action municipaux Ma santé en valeur :
 - 11 000 \$ sont réservés minimalement à chacune des municipalités locales (la répartition de 185 000 \$ s'effectue sur la base de la richesse foncière uniformisée (RFU)).
 - Évaluation de la démarche Ma santé en valeur réalisée en continu :
 - Niska, une coopérative de solidarité issue d'un groupe de chercheurs et de praticiens de la gestion du développement local et durable, a été mandatée par la MRC d'Argenteuil afin d'évaluer les processus et les méthodes de travail entourant le laboratoire, et ce, dès le début de la démarche. Par son mandat, Niska a ainsi pu modéliser le programme et mener une [évaluation sommative](#) sur les retombées de celui-ci;
 - Mise au point d'outils d'évaluation de la démarche de Niska (questionnaires, entrevues, groupes de discussion) pour pouvoir ultimement transférer son expérience vers d'autres milieux.
 - Diffusion d'un [site Internet](#) et création d'une [page Facebook](#);
 - Diffusion d'un bulletin mensuel, « MSEV en bref », aux partenaires du projet.

Défis particuliers rencontrés

Il a parfois été difficile de mobiliser la population du territoire et de l'inciter à changer ses habitudes de vie. Or, la mobilisation du milieu et l'engagement citoyen étaient à la base de la réussite de ce projet. Malgré tout, les promoteurs ont réussi à intéresser suffisamment de personnes pour former des comités locaux dans sept des neuf municipalités visées.

Autre défi, le projet Ma santé en valeur a peu réussi à établir des partenariats avec le milieu associatif et le milieu scolaire. Ces collaborations auraient probablement permis de rejoindre davantage de jeunes.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : MRC d'Argenteuil et d'autres MRC et municipalités du Québec.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi a été créé.

– **Autres retombées** : Des actions porteuses et structurantes pour la communauté ont été menées par des comités locaux proactifs et soucieux de la qualité de vie de leurs concitoyens, et ce, dans chaque municipalité du territoire.

Tout au long du laboratoire, la MRC d'Argenteuil a acquis une expertise en matière d'élaboration de politiques entourant les saines habitudes de vie et en matière de développement partenarial. Par ailleurs, le projet a créé une synergie entre les différents programmes liés aux saines habitudes de vie sur tout le territoire d'Argenteuil.

L'embauche de l'agente de liaison a permis de bien superviser les travaux. Elle a suscité la mobilisation des acteurs et l'engagement citoyen, aidant ainsi grandement la réalisation de toutes les étapes du projet. Le plan de travail, accepté par tous les milieux, a été à la base des actions de l'agente. La table de concertation mise sur pied a permis de créer une synergie et d'éviter le travail en vase clos.

La démarche a été lauréate du prix Mention de mérite 2009, décerné par le Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS). La démarche de promotion des saines habitudes de vie de la MRC d'Argenteuil a aussi été retenue pour faire partie d'un vaste projet de recherche pancanadien chapeauté, au Québec, par le RQVVS.

Le virage santé de la MRC d'Argenteuil a suscité l'intérêt de chercheurs voulant documenter la façon dont l'approche « Villes et villages en santé » peut participer à la prévention des maladies chroniques.

En septembre 2012, à l'occasion des 71^e Assises annuelles de la FQM, le ministre du MAMOT a remis à la MRC d'Argenteuil le Prix du Leadership municipal pour son projet Ma santé en valeur, lequel a suscité l'intérêt de plusieurs acteurs locaux et régionaux.

Cette reconnaissance à l'échelle provinciale a permis au programme Ma santé en valeur de recevoir une mention spéciale à l'Assemblée nationale du Québec portée par le député d'Argenteuil.

Toutes ces reconnaissances ont constitué une motivation pour la MRC et les acteurs du milieu dans la poursuite de leurs efforts pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de leur territoire.

Durée

2007 à 2013.

Partenaires engagés

L'ASSS des Laurentides (Direction de santé publique), la Coopérative de solidarité Niska, les neuf municipalités du territoire de la MRC d'Argenteuil, le CSSS d'Argenteuil, la commission scolaire de la Rivière-du-Nord, Québec en Forme Argenteuil, les Eaux Naya inc., la direction régionale des Laurentides du MAMOT.

Financement

Mesure des laboratoires ruraux : 360 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Éric Pelletier, coordonnateur multi-ressource et gestion de projets

epelletier@argenteuil.qc.ca

450 566-2474, poste 2330

Territoire visé

MRC d'Argenteuil et ses neuf municipalités.

Information complémentaire

<http://www.argenteuil.qc.ca/accueil/affichage.asp?langue=1&B=92>